



LE PETIT VILLARIN

Bulletin d'information et de documentation sur la Vallée des Villards

SAINT-COLOMBAN-DES-VILLARDS

SAINT-ALBAN-DES-VILLARDS – 73 SAVOIE

IL N'EST PAS NÉCESSAIRE D'ESPÉRER POUR ENTREPRENDRE, NI DE RÉUSSIR POUR PERSÉVÉRER (GUILLAUME D'ORANGE)



DOCUMENT RTM, 1955

■ Catastrophe du 11 janvier 1955

Eboulement sous le Premier-Villard

NUMÉRO 137

SEPTEMBRE 2006

2,60 EUROS

Une fête délocalisée

Une quarantaine de personnes costumées (dont une dizaine d'enfants) ont participé au traditionnel défilé du 15 août. Les premières arrivées vers 10 heures ont posé devant le monument aux morts. De ce fait, les nombreux photographes qui les attendaient se sont placés au milieu de la route, gênant la circulation.

La configuration de l'église (désormais « amputée » de la partie prise par la chaufferie) et un manque de bancs (certains ayant été retirés pour être rénovés) ont fait que de nombreuses personnes sont restées debout durant l'office qui a été concélébré par le père Durieux, curé de la paroisse (ce qui est assez rare un 15 août pour être souligné), et le père Mouterde (frère de Philippe Mouterde). Ils étaient accompagnés par une chorale formée pour l'occasion quelques jours plus tôt et dirigée par Blandine Teyssier.

Comme cela se reproduit depuis longtemps, la sortie de la messe a manqué d'organisation et le défilé des costumes est parti (pris par la force de l'habitude) en direction du Chef-Lieu au lieu de se rendre devant le presbytère où avait lieu, exceptionnellement cette année, le vin d'honneur offert par la municipalité de Saint-Colomban et servi par le personnel de la Maison du tourisme.

Heureusement, les premières personnes en tête du « défilé » ont été arrêtées à l'entrée du Chef-Lieu par un responsable. Finalement le groupe s'est retrouvé au complet devant la cure pour la séance de photographies, et même – pose originale – sur le double escalier de la cure.

Le vin d'honneur a connu son succès habituel si bien que la place disponible devant la cure était un peu juste pour accueillir tout le monde. Mais, selon certains, l'idée d'un vin d'honneur à cet

endroit mérite d'être conservée car cela permet de ne pas traverser la route ni d'entraver (trop) la circulation dont l'arrêt pose toujours un problème. Cette année n'a pas failli à la règle et le « barrage » situé à hauteur de la cure a été le lieu de nombreuses et parfois véhémentes protestations : un conducteur a commencé à filer en direction du Martinan, à reculons, d'autres invectivaient les responsables en disant que le bon sens aurait voulu de prévenir les automobilistes bien plus en aval, l'un d'eux demandant même à ce que ceux-ci soient prévenus dès Cuines... Ce qui a semblé une bonne idée à certains de leurs interlocuteurs.

L'après-midi s'est déroulé à La Pierre (*lire ci-dessous*) de 14 heures à 18 h 30. Était présenté, durant une heure et demie, un spectacle d'acrobatie en moto trial et en quad avec Muriel et Stéphane Thibault. Il y avait également quelques stands : produits du terroir (vins, fromages), artisanat (avec Simon Cartier-Lange), confiserie, stand de crêpes et de maquillage (par les animateurs du club enfants), un stand sur la botanique (Bernard Patillon), et une buvette tenue par l'association ABA.

A la pesée, jeu qui était proposé par la Maison du tourisme, le jambon a été gagné par, et partagé entre, Pierrette Frasse-Sombet et Lionel Bozon-Vialle.

Le temps, qui est resté clément une bonne partie de la journée, s'est finalement gâté et, sur le coup de 22 heures, un violent orage a gâché la soirée dansante, tout le monde ne pouvant pas se mettre à l'abri sous le chapiteau installé à La Pierre, où elle se déroulait. Heureusement, une séance de karaoké organisée par l'*Hôtel de la poste* a permis à certains un replis momentané salutaire.



■ Une partie du groupe des costumés.

Belle reconversion pour le « parking » de La Pierre

Faute de place au Chef-Lieu, travaux de la salle des fêtes obligent, tout le monde s'insérait de savoir où on allait bien pouvoir caser toutes les animations et tous les stands pour un 15 août réussi. Le grand « parking » d'hiver de La Pierre, au départ des pistes de ski, s'est imposé de lui-même et ce n'était pas si mal après tout. Il a accueilli un bonne dizaine de stands, une buvette ainsi qu'une animation de cascadeurs à moto, et les estivants et les Villarins, venus en nombre, ont pu passer un après-midi très agréable et se balader entre la Maison du patrimoine, ouverte à cette occasion, et l'exposition des artistes villarins présentée au bâtiment d'accueil.

Tout étant regroupé en un même lieu, il était facile de se retrouver pour discuter, boire un verre, admirer un tableau ou redécouvrir des documents photographiques anciens, ou bien encore les coutumes et les costumes de la vallée des Villards. Enfin il était sécurisant de voir les bambins aller et venir sans souci du danger de la route. Quelle tranquillité !

Finalement le 15 août au hameau de La Pierre a bousculé un peu nos habitudes mais, au bout du compte, qu'elle belle fête !

Stéphanie Lafaury

RÉTRO

Le 15 août 1934

En 1934, la messe du 15 août prit un caractère particulier avec l'inauguration des travaux de décoration réalisés dans l'église en 1933 et 1934 suite aux dégâts causés par l'avalanche de 1924.

Voici le compte rendu de cette matinée – durant laquelle ont été baptisés Robert Girard (Les Roches) et René Favre-Novel (Martinan) – qu'en a publié *l'Echo paroissial de Saint-Colomban* dans son numéro 32 (octobre 1934).

L'église paroissiale devait, à son tour, avoir sa fête ; elle eut lieu le 15 août. Pour inaugurer les travaux de décoration exécutés en 1933 et 1934, son excellence Mgr Grumel a bien voulu nous honorer de sa présence et nous réserver la faveur de l'officiature pontificale. C'est certainement la première fois que ces majestueuses cérémonies se déroulent dans notre église. Aussi, à 10 heures, toutes les places sont occupées. Le clergé est nombreux et quatre prêtres, originaires de Saint-Colomban, ont tenu à assister à cette belle fête : le révérend père Cartier, l'organisateur de l'œuvre de Don Bosco, à Nice, le révérend père Charvinat, aumônier à Saint-Cyr-sur-Mer, le révérend père S. Cartier, directeur du patronage de Don Bosco, à Thonon-les-Bains, et M. l'abbé Camille Favre-Alliance, professeur au petit séminaire de Saint-Jean-de-Maurienne.

A l'offertoire, un artiste nous a fait entendre l'*Ave Maria* de Gounod, Madame Gauthier tenant l'harmonium ; nos chantres, de leurs voix pleines et majestueuses, ont chanté la messe royale. Après la messe, son excellence a remercié la population d'avoir restauré l'église endommagée par une avalanche en 1924 et, en un langage paternel, tour à tour énergique et onctueux, nous a parlé d'une autre restauration, celle des âmes.

Après les vêpres solennelles, Mgr Grumel a adressé encore la parole aux fidèles et les a suppliés de faire revivre les traditions chrétiennes autrefois en honneur dans la paroisse.

Notre église a été restaurée par les frères Mantilleri, peintres décorateurs très connus dans la région. La décoration en plat serti est sobre, mais faite avec goût ; la frise, ornée de raisins et d'épis, est magnifique. Elle est entrecoupée de petits médaillons, ton or imitation mosaïque, sur lesquels sont gravées des invocations à la Sainte Vierge. L'architecture est détachée et mise en relief, ce qui donne à l'édifice une allure de solidité. Notre église est certainement l'une des plus belles de la région ; nous tâcherons de la conserver en bon état.

Nous devons dire ici tous nos remerciements aux bienfaiteurs qui nous ont permis d'entreprendre cette œuvre ; dès le début, nous avons été encouragés ; plusieurs bienfaiteurs mériteraient d'être cités à l'ordre de la paroisse (*). Ils ont droit à nos prières reconnaissantes, non seulement pour les offrandes qu'ils nous ont transmises, mais aussi pour la façon dont ils ont donné.

(*) NDLR : à cette date, la souscription s'élevait à 17 043,75 francs, soit environ 11 000 euros.

Rassemblement des costumes de Maurienne

Une fête bien réglée mais un peu longue

Tôt le matin, après l'habillage, quatre voitures ont emmené onze Villarins costumés au 6^e Rassemblement des costumes de Maurienne qui se déroulait à Aiguebelle.

Dès l'entrée dans la bourgade, le fléchage, le stationnement et l'accueil étaient très bien organisés. Café et bugnes les attendaient.

C'est dans un cadre magnifique, un grand parc, sous des arbres majestueux, qu'environ 450 à 500 personnes portant le costume des différentes communes se sont retrouvées. Nous avons noté le gros effort du canton d'Aiguebelle avec les nombreux costumes d'Argentine, Montsapéy, Epierre que nous n'avions pas coutume de voir dans de telles mani-

festations.

Après une messe en plein air, riche en chants, le déjeuner fut pris, le temps d'une bonne averse ! Puis défilé dans les rues d'Aiguebelle, sous le soleil. Ensuite le groupe villarin, très coloré, est passé deux fois sur le podium pour présenter notre costume et chanter les Allobroges avec Lucienne Favre-Bonté.

En un mot : une fête bien réglée, mais un bémol cependant : une sonorisation défaillante et le manque de sièges ont rendu cette journée interminable pour certains...

Le prochain rassemblement, en 2009, aura lieu dans une commune du canton de La Chambre.

Martine Ferroud



■ Les Villarins à Aiguebelle. De gauche à droite, assises : Jacqueline Mugnier, Sophie Verney, Mauricette Rostaing-Tayard, Alexia Mugnier ; debout : Marie-Dominique Roulet, Colette Boget, Emmanuel Verney, Xavier Mugnier, Gérard Mugnier, Arlette Mugnier, et Lucienne Favre-Bonté.

MAISON DU TOURISME

« Les associations doivent être autonomes dans leurs actions »

Est-ce pour tirer plus vite un trait sur une saison estivale morose (en partie, sans doute, à cause des travaux de la salle des fêtes qui, nécessitant le « dépassement » des animations, ont laissé le cœur de la commune quasiment désert) ? toujours est-il que le conseil d'administration (CA) de la Maison du tourisme, réuni le 22 août dernier(*), a rapidement dressé le bilan de Festivillards et du club enfants, pour, sous l'impulsion de son bouillant directeur, Christian Chassagne, poser dès à présents les premiers jalons de son action pour la prochaine saison hivernale et l'été 2007.

LE BILAN

Concernant Festivillards, l'ouverture a beaucoup pâti, entre autres, du match de Coupe du monde France-Brésil (90 entrées payantes en 2005, seulement 38 cette année). Mais dans l'ensemble la fréquentation générale des animations a fortement chuté à cause de différents facteurs : la lassitude des résidents quant aux spectacles proposés ; le coût des entrées ; les dates de programmation (le samedi, jour des arrivées et des départs des touristes) ; l'étalement de Festivillards sur un mois. Le bilan financier est donc mauvais (*lire page 4*).

L'an prochain, il faudra programmer ce festival sur une semaine (la dernière de juillet), proposer 4 grosses manifestations musicales (le dimanche, le mardi, le jeudi et le samedi), diversifier les genres musicaux (classique, jazz, gospel, tzigane, polyphonies, celtique, rock, etc.), permettre à de jeunes groupes de se faire connaître (les lundi, mercredi et vendredi), et diminuer le prix des entrées en offrant la possibilité d'acquérir une carte

« Pass-festival » pour toute la durée du festival à un coût intéressant (environ 30 euros).

Pour le club enfants, le CA a constaté, une fois de plus, le rôle fondamental que cette structure joue dans le tourisme villarin tant par le nombre des enfants accueillis que par la diversité des animations proposées (*lire page 4*).

Le conseil d'administration a souhaité que la taxe de séjour collectée soit reversée dans sa totalité à la Maison du tourisme en plus des subventions allouées par les collectivités locales.

Enfin le conseil d'administration a débattu du rôle des associations. « Les associations sont formées par des bénévoles volontaires autour d'un projet et de statuts. En général, elles bénéficient de subventions pour réaliser l'objet pour lequel elles se sont formées. Elles ont des droits et des devoirs : assemblée générale, procès verbal, rapports d'activité financier et moral. Elles ne doivent pas faire de bénéfice (1). Elles doivent être autonomes dans leurs actions. » Il a donc été décidé qu'en aucun cas la Maison du tourisme ne serait la « secrétaire des associations villarines ».

LES MOYENS

Ensuite le CA a défini les grandes lignes de ce que sera l'animation durant les saisons hivernale et estivale 2007 (*lire ci-dessous*). Le programme est ambitieux et un tel programme et de telles activités supposent évidemment du personnel.

Ainsi, et suite à sa période d'essai, qui finissait le 15 août, le président de la communauté de communes a confirmé Christian Chassagne à son poste de directeur pour une durée de 3 ans renou-

velable. Son salaire sera réévalué en janvier prochain.

Ainsi, et au vu de la nouvelle mission qui lui sera confiée cet automne (2), le CA a décidé de passer Chantal Frasse-Sombet à 35 heures par semaine à partir de janvier 2007.

Enfin, vu les projets mis en place pour l'été 2007 (activités quotidiennes, soirées et gros événements) le CA a également convenu de la nécessité d'embaucher un animateur. Le profil de ce poste sera défini par le directeur ainsi que son recrutement et sa formation.

Concernant Solenn Clavel, après 5 ans d'*« emploi jeune »*, son contrat se termine à la fin du mois de novembre. Durant ces 5 années, le CA, unanime, a reconnu que Mlle Clavel avait montré « un intérêt et une motivation exemplaire à la Maison du tourisme ». Son souhait étant de rester et de prendre des responsabilités (club enfants, comptabilité, gestion des gîtes, etc.), et compte tenu des missions que la Maison du tourisme va mettre en place dans les mois et les années à venir, le CA, unanime, a décidé de l'embaucher en CDI et de lui faire passer le BAUD pour lui confier la responsabilité du club enfants l'été prochain. Un stage de formation est envisagé cet automne.

Cependant, suite à cette décision du conseil d'administration d'embaucher Mlle Clavel en CDI après 5 ans de contrat *« emploi jeune »*, Patrick Louadoudi, président de la communauté de communes, a fortement contesté cette initiative lors d'une réunion du CA (2 septembre) qui, n'ayant pas obtenu le quorum, s'est transformée en une réunion informelle de discussion. M. Louadoudi estime préférable un recrute-

ment d'un an en CDD, suivi, si Mlle Clavel donne satisfaction, d'une embauche en CDI.

A cette occasion il a affirmé que le conseil d'administration n'existe que pour appliquer la politique définie par le conseil de la communauté de communes qui est l'organisme de tutelle de la Maison du tourisme. Autrement dit, le CA n'a, selon lui, aucune initiative particulière à prendre sauf celle évidemment, pour ses membres, de donner leur temps bénévolement pour organiser voire animer le tourisme aux Villards.

La discussion a coupé court – Norbert Combet, président du conseil d'administration, quittant la réunion – lorsque M. Louadoudi a indiqué que, si le conseil d'administration ne revenait pas sur cette embauche en CDI, il diminuerait dès 2007 les subventions publiques allouées à la Maison du tourisme. Un idée sur laquelle il est ensuite revenue admettant que, CDI ou CDD, il fallait de toute manière assurer le salaire de cette employée.

En attendant que cette question soit tranchée, une autre vient inmanquablement à l'esprit quand on prend connaissance du programme d'animation établi par M. Chassagne pour les prochains mois : comment ce programme pourra-t-il être mis en oeuvre sans une augmentation significative du budget de la Maison du tourisme ?

[Source : compte rendu officiel de la réunion]
 (*) Etaient présents : Norbert Combet, Christian Chassagne, Noëlle Noël, Simone Bozon, Maurice Bouchet-Flochet ; membre excusé : Georges Quézel-Ambrunaz, maire de Saint-Alban ; membres absents : Nicolas Revol, Delphine Ferroud, Catherine Blanloeil, Patrick Louadoudi, président de la communauté de communes, René Mugnier, maire de Saint-Colomban.

(1) Cette idée, très répandue, est fausse.

(2) Chantal Frasse-Sombet est chargée de la gestion de la bibliothèque intercommunale.

Des projets ambitieux pour dynamiser l'animation

Pour la saison hivernale 2006-2007, le conseil d'administration a décidé que le pot d'accueil se tiendrait le dimanche soir (au lieu du lundi) vers 18 heures devant la Maison du tourisme.

Des animations hebdomadaires seront proposées : concours de bonhommes de neige, le mardi après le ski, sur le front de neige pendant les périodes de vacances (17 h 30 – 18 h 30) ; tournois de « balai ballon », les lundis des périodes de vacances après le ski (vers 18 heures) ; match de hockey sur glace les jeudis soir des vacances scolaires sous forme de défi : « Saint-Col contre les hivernants », match sans contacts, avec vin chaud...

Par ailleurs, à la salle des fêtes, des soirées cinéma, loto, et karaoké seront programmées.

Enfin, divers événements seront proposés comme l'arrivée du Père Noël (surprises, cadeaux aux enfants et apéritifs) ; la descente aux flambeaux effectuée par les gens du pays, si possible, le mercredi soir avec vin chaud (il a été décidé d'investir dans des flambeaux « sécurité », et un courrier a été adressé à l'Ecole de ski, à la Satvac et au club des sports afin de leur demander une participation à l'achat de ces flambeaux dont le coût global est estimé à 1 810 euros) ; la Sybelles-Villarin aura lieu le 4 mars 2007 (15 jours avant la Pierra Manta) ; des « journées grand Nord » (le nombre est à définir) avec après-midi : baptême en traîneau à chiens et initiation au pilotage

d'un traîneau ; après le ski : présentation des différentes races de chiens de traîneau ; et en soirée : film conférence sur le grand Nord et/ou les chiens (1 journée la deuxième semaine de Noël et 1 ou plusieurs journées en février).

Les grandes lignes des animations estivales 2007 sont également fixées. Elles comprendront le Rallye équestre, la dernière semaine de juin, avec concours de pétanque, barbecue et soirée country. Festivillards se déroulera la dernière semaine de juillet et la Villarinche, course pédestre, l'avant dernier dimanche du mois de juillet avec une augmentation du dénivelé et de la distance.

Le 14 Juillet 2007 sera organisée une « journée vélo » avec, le matin : course contre la montre individuelle entre Sainte-Marie-de-Cuines et Saint-Colomban ; le midi : barbecue au plan d'eau ; l'après-midi : initiation au trial avec Bruno Janin dans la structure multisports ; en fin d'après-midi : course en ligne Saint-Colomban – col du Glandon (Mémorial Jean-No) ; et en soirée : spectacle VTT-trial avec Bruno Janin, champion du monde de trial, et feu d'artifice et bal populaire à la salle des fêtes.

Par ailleurs, un stage de feux d'artifice pour enfants (de 8 à 14 ans), assuré par un artiste professionnel, se déroulera en juillet (2^e quinzaine) et en août (1^{re} quinzaine), du lundi au vendredi, avec feux d'artifice réalisés par les enfants en soirées.

Les journées modélisme (avec initia-

tion au pilotage de bateaux sur le plan d'eau, présentation des différents modèles et, en soirée, spectacle son et lumière sur le plan d'eau) sont prévues à une date qui reste à déterminer.

Pour le 15 août, la fête au village « Coutumes et traditions » comprendra la présentation des vieux métiers, une brocante, une kermesse avec des stands de l'époque de nos aïeux (lapinaudrome, tir à la carabine, fléchettes, planter du clou, lancer de la botte de paille, etc.), un spectacle à définir et un feu d'artifice avec bal populaire.

Un projet est à l'étude concernant la prise en charge totale de l'activité équitation pour optimiser le planning et récupérer la totalité du chiffre d'affaires. En relation avec Mathieu Taboury, accompagnateur en moyenne montagne, une formule « tout compris » est à l'étude avec la Maison du tourisme et les gîtes. Suite à ce projet, il serait nécessaire de proposer cette formule au salon de la randonnée, au printemps, le lieu restant à définir.

Enfin, un carnet multiloisirs sera proposé à la vente dès l'été prochain pour payer les activités gérées par la Maison du tourisme qui souhaite proposer aux adultes et aux adolescents des activités quotidiennes : gymnastique douce, concours de pétanque, tournois de mini-foot, tournois de tennis, badminton, etc.

Ce carnet servira aussi à payer l'équitation, la buvette au plan d'eau, les randonnées et certaines soirées comme le cinéma, le loto, etc.

► La Maison du tourisme est fermée au public du 15 septembre au 16 octobre pour permettre à Chantal Frasse-Sombet et Solenn Clavel de récupérer leurs heures supplémentaires de l'été et prendre leurs congés. Durant cette période, seul le directeur sera présent.

► D'ici la fin de l'année, un nouveau site Internet devrait remplacer le site actuel, avec plus de photographies et plus d'informations. Cette modernisation coûtera 6 000 euros.

► Après de longs mois de panne, la Webcam installée à La Pierre fonctionne de nouveau (se connecter sur <http://www.saint-colomban.com>).

► La Maison du tourisme offre différents services comme l'envoi de Fax (0,20 E/copie A4 envoyée) ou la réalisation de photocopies noir et blanc (0,15 € par copie A4) ou couleurs (0,5 € par copie A4). Pour consulter ou envoyer des courriels, il vous en coûtera 0,50 € pour 10 minutes (ou 1 euro pour 20 minutes, temps maximum autorisé) d'utilisation du matériel informatique.

■ RECTIFICATIF

• Contrairement à ce que nous avons écrit dans le numéro 136 du *« Petit Villarin »* (juin 2006), M. Chassagne, directeur de la Maison du tourisme, ne se prénomme pas Eric mais Christian. Nous lui présentons toutes nos excuses

FESTIVILLARDS

De moins en moins de monde

Pour cette 7^e édition, Festivillards était programmé le samedi, sur cinq semaines, et comportait en plus un spectacle conçu pour les enfants.

Le 1^{er} juillet, l'ouverture, dans l'église de Saint-Alban, présentait la chorale la Villarine et le Mandoline club d'Ugine, un orchestre de 18 musiciens. Mais ce soir-là, le match de Coupe du monde de football France-Brésil a clairsemé les rangs du public (38 entrées seulement) contrairement aux années précédentes où la fréquentation s'établissait entre 90 et 100 personnes.

La soirée fut tout de même réussie sur le plan musical et l'interprétation du chant final (Nabucco) par la Villarine et l'orchestre, fut très applaudie.

La deuxième soirée (8 juillet) était consacrée au théâtre avec *La balade des cailloux* interprétée par la compagnie du P'tit Grain. La première représentation théâtrale (2001) avait connu un réel succès. Cependant, l'an dernier, malgré un spectacle très « montagnard » intitulé *La bohème*, le public avait boudé la soirée (29 entrées). Et il en fut de même cette année (12 entrées seulement). Il semble que le public ne soit plus intéressé par ce genre de spectacle.

La troisième soirée (15 juillet) était consacrée au cinéma avec projection d'un film suivie d'une conférence. Le film était signé Eric Lapiet, bien connu pour ses documentaires sur la vie des montagnards, la faune sauvage des Alpes, etc., et qui, aujourd'hui, intervient dans des contrées du bout du monde.

Nous avions choisi *Zanskar, le chemin des glaces*, film tourné au pied de l'Himalaya retracant la vie d'un village et d'un peuple. Images saisissantes. Le nombre de spectateurs a été plus important (68 entrées payantes) mais nous avions mis toutes les places à demi-tarif.

Tonton Ballons, la journée récréative pour les enfants, était fixée un jeudi (20 juillet). Les enfants furent très satisfaits avec le « spectacle jeux » *l'île aux trésors* et l'atelier géant de sculptures sur ballons. Une vingtaine de « Galapias » plus 9 enfants étaient présents ainsi que quelques parents.

L'an dernier, la soirée repas-guinguette avec bal fut un grand succès avec l'orchestre de Cyril Danrey, réputé dans les deux Savoie (120 entrées). Cet orchestre n'existant plus, M. Danrey nous a recommandé l'orchestre Louis Dorr de Gigi et Mimo.

Cependant, sous le chapiteau de La Pierre, il n'était pas possible d'organiser

une telle manifestation par manque de place mais aussi pour des raisons de sécurité. Il fallut donc déplacer le spectacle à la salle des fêtes de Sainte-Marie-de-Cuines, que la municipalité a mise gracieusement et gratuitement à notre disposition. L'orchestre fut à la hauteur, mais le déplacement n'étant pas du goût de tout le monde, les participants furent moins nombreux (59). Le bal s'est néanmoins prolongé fort tard dans la nuit. Le problème des bénévoles s'est posé, à la fin de cette soirée, pour ranger le matériel ; il a été réglé avec les gens de Cuines.

Enfin, le 29 juillet, la clôture de Festivillards était assurée par l'Orchestre symphonique de jeunes de Belgorod sous la direction de Andreï Galanov, un spectacle parrainé, pour la 5^e année consécutive, par les Fêtes musicales de Savoie dont je suis membre du conseil d'administration.

Ce parrainage permet d'avoir des concerts non programmés ailleurs (comme ce fut le cas avec le Boléro de Ravel en 2004 ou Le lac des cygnes cette année) qui drainent les amateurs de musiques russes (depuis Chambéry, Albertville, Châteauneuf, etc.) dont le nombre est en progression. Ce concert était donné dans l'église de Saint-Colomban en présence de 180 spectateurs (sans compter les invitations).

L'an prochain, si la Maison du tourisme donne son accord, Andreï Galanov, qui est fortement impressionné par cette communion qu'il ressent avec le public des Villards ainsi que par la réception qui est offerte à l'orchestre après le concert, pourrait interpréter des œuvres du compositeur russe Borodine.

Pour l'ouverture et la clôture de ce festival, les municipalités de Saint-Alban et Saint-Colomban ont offert un buffet.

En conclusion, Festivillards fut moins fréquenté cette année (368 entrées contre 543 l'an passé et près de 630 en 2003 et 2004), dû au déplacement de certains spectacles puisque la salle des fêtes étant en pleine rénovation, un chapiteau avait été dressé à La Pierre. Mais les conditions climatiques ou atmosphériques n'ont pas toujours été clémentes, d'où une nette diminution de la fréquentation. Néanmoins ce chapiteau a été apprécié pour les manifestations sportives et pour les bals organisés par les associations de jeunes.

Maurice Bouchet-Flochet(*)

(*) Vice-président de la Maison du tourisme.

■ Bilans financiers des trois dernières éditions de Festivillards (en euros).

Editions	2004	2005	2006
Nbre d'entrées	630	543	368
Recettes			
entrées	7 884	8 229	4 637
subventions	5 200	5 000	5 000
publicité	840	840	560
Dépenses			
Coût	13 406	11 636	11 385
publicité	4 273	3 404	3 517
Bilans	- 3 755	- 971	- 4 705

CLUB ENFANTS

Eté d'enfer pour les « Galapias » !...

Tout a commencé le 6 juillet avec l'ouverture comme chaque été, du club enfants Les Galapias organisé et financé par La Maison du tourisme.

Cette année, compte tenu de la fréquentation importante (jusqu'à 38 enfants par jour la dernière semaine d'août et une moyenne de 23 enfants par jour durant les 2 mois...) l'encadrement était confié à une équipe « élargie » de 4 personnes(*) qui a préparé et animé, avec dynamisme, les activités proposées chaque après-midi de 13 h 30 à 18 heures, ou le mercredi toute la journée, jusqu'au 25 août.

Ainsi, entre la via ferrata de Lachal, gracieusement encadrée par Alfred Bozon (guide de haute montagne) aidé de Anne-Karine Favre-Bonté, ou l'équitation assurée par le centre équestre, les enfants de 4 à 13 ans, vacanciers ou résidents, ont pu découvrir : la flore locale en constituant un herbier (sur les conseils avisés de Bernard Patillon), la Maison du patrimoine grâce à Martine Ferroud, et, même, le plaisir de ramener les chèvres de l'alpage avec Sébastien et Amandine Sornet, propriétaires de la chèvrerie du Pératon (Valmaure).

Les amateurs de plein air et d'activités plus ludiques ont pu s'adonner aux joies de la pétanque, du basket, du ping-pong et de la baignade au plan d'eau de l'aire de loisirs Jean-Noël-Favre-Bonté. Notons au passage que, ce même plan d'eau, fut aussi le théâtre de grands jeux collectifs (chasse au trésor,

intervilles dans l'eau...) et, pour la première fois, le point d'arrivée d'un grand défilé du 14 juillet, à l'issue duquel les enfants, sous l'œil ravi d'un public nombreux, ont mis le feu à leur « Bastille pétaрадante » en carton, plus vraie que nature...

Les mercredis furent consacrés à des sorties, plus lointaines, qui ont permis à tout ce « petit peuple » de caresser les marmottes en Vanoise, de pratiquer l'« accrobranche » à Saint-Sorlin d'Arves, de comprendre le secret des barrages en Isère, et enfin de découvrir Albertville et son musée des JO. De nombreuses activités manuelles ont également été réalisées permettant à chaque participant de confectionner sa broche, son set de table personnalisé avec son moulin à vent.

Enfin, ces 7 semaines n'auraient pas vraiment été des vacances sans la traditionnelle « boum » de fin de séjour qui a réuni (à grand renfort de musique, lumière et confiseries) nos « 37 têtes blondes » dans les locaux de la Maison du tourisme, avec le sympathique concours de Clément Girard, à la sono.

En remerciant encore les parents de leur confiance, gageons que ce franc succès de l'été 2006 sera le début d'une longue série à venir, dans les nouveaux locaux du club enfants, dès 2007 !

Bruno Bordier

(*) NDLR : l'équipe, composée de Carine Martinez, Charlotte Mariani et Solenn Clavel, était placée sous la direction de Bruno Bordier.

BRÈVES

► **BOTANIQUE.** En août, Bernard Patillon a organisé deux sorties. Sur la route de Ressoutan, derrière l'église de Saint-Colomban, et au col de la Croix-de-Fer où le groupe (une dizaine de personnes) a cueilli de la véronique d'Allioni, du gaillet jaune, de l'euphrase naïne et du chrysanthème des Alpes, sorte de petite marguerite. Une troisième escapade (le 14 août) a permis aux pensionnaires du club enfants de s'initier à la confection d'un herbier en réalisant une page que chacun a pu rapporter chez lui.

► **ABA.** Selon son bureau (élu en mai dernier, il est constitué de Alexandra Favre-Bonté, présidente, Nicole Martin-Cocher, trésorière, et Benoît Ferroud, secrétaire), c'est avec un bilan « plus que positif » que l'Association qui bouge et qui anime (ABA), forte d'une vingtaine d'adhérents, a conclu la saison estivale durant laquelle des manifestations ont été mises en place afin de satisfaire au mieux vacanciers et résidents. Les animations ont débuté le 19 juillet avec le passage du Tour de France et, à cette occasion, l'ouverture d'une buvette au col du Glandon. Puis ce fut une soirée dansante (le 5 août, au chapiteau de La Pierre), sur le thème de la plage : ambiance chaude et animée sous les cocotiers ! Enfin l'association a organisé deux concours de pétanque (lire page 8). L'été achevé, finalement « l'ambiance attendue fut assurée et la joie et la bonne humeur furent au rendez-vous. Aussi, le bilan moral est au zénith ». Le bureau « remercie vivement et chaleureusement tous les bénévoles, dévoués et toujours fidèles, pour leurs coups de main ainsi que les nombreux partenaires offrant

généreusement les lots ». Dès à présent, le bureau se penche sur les animations de la prochaine saison hivernale.

► **14 JUILLET.** Dans la nuit du 14 au 15 juillet dernier, après le traditionnel bal sur la place du Triandou, des inconnus, probablement vers 5 heures du matin, ont fracturé la vitre de la porte de service du Triandou et renversé des bacs à fleurs qui ornaient la terrasse ainsi que les pots de fleurs posés sur le mur de l'église. Une plainte a été déposée à la gendarmerie de La Chambre, et plusieurs personnes ont été entendues comme témoins.

► **EXPOSITION ARTISANALE.** Très attendue par les amateurs, elle s'est tenue du 12 au 15 août, dans les locaux du bâtiment d'accueil de La Pierre. Une dizaine d'exposants présentaient leurs œuvres : sculptures, peintures sur toile et sur porcelaine, aquarelles, modelages, etc. Son vernissage a eu lieu le 12 août en présence de René Mugnier, maire de Saint-Colomban. Un record de fréquentation a été atteint cette année, notamment grâce à la « décentralisation », à La Pierre, des festivités de l'après-midi du 15 août. Les œuvres présentées ont connu un vif succès comme en attestent les remarques et encouragements relevées sur le livre d'or mis à la disposition des visiteurs. Les exposants se sont donnés rendez-vous d'ores et déjà l'an prochain sachant que cette manifestation est ouverte à tous les artistes. Cette exposition, à présent incontournable dans le cadre de la période estivale, pourrait avoir sa place à d'autres périodes de l'année ou, pourquoi pas, résider de façon permanente.

VERNIER Frères

- Génie Civil
- Travaux en montagne
- Montages et réparations
- remontées mécaniques

Tél. 04 79 83 40 44

Zone Industrielle/73000 PONTAMAFREY

Garage TARDY Serge

RÉPARATIONS AUTO TOUTES MARQUES

MECANIQUE - CARROSSERIE - PEINTURE

St-ALBAN-DES-VILLARDS

TÉL. 04 79 59 12 16

la mure bianco

Combustibles - carburants - lubrifiants nettoyage de cuves
- entretien chauffage



PONTAMAFREY
04 79 83 40 38

Voyages Gonthier

Transporteur sur la ligne :
St-Jean-de-Maurienne
Vallée des Villards

73130 La Chambre

- Excursions
- Voyages organisés
- Transports de groupes
- Taxi

Tél. 04 79 56 24 68

AMIS DES VILLARDS

Baisse du nombre des adhérents

Une quarantaine de personnes ont assisté, mercredi 9 août, à l'assemblée générale qui s'est tenue au bâtiment d'accueil de La Pierre.

Sur les 165 adhérents, qui avaient reçu début juillet le rapport d'activité et le rapport financier, 23 étaient présents (en comptant les membres du bureau) ce qui est très peu. Mais 40 d'entre eux ayant donné des procurations (nominatives ou au bureau), le quorum (établi à 43) a été atteint et l'assemblée a pu délibérer, les deux scrutateurs Francis Tronel et Paul Long validant ces données.

Outre Maurice Frasse, Philippe Mouterde et Simone Bozon, respectivement président, secrétaire et trésorière de l'association, on notait la présence de Patrick Louadoudi, président de la communauté de communes et Georges Quézel-Ambrunaz, maire de Saint-Alban.

Le rapport moral, détaillant toutes les activités réalisées lors de la période courant de août 2005 à juillet 2006, ainsi que le rapport financier, qui a été contrôlé par la commission d'apurement des comptes composée d'Albert Cartier et Paul Long et qui a montré un excédent de 494 euros sur l'exercice, ont été approuvés à l'unanimité.

La cotisation reste fixée à 10 euros et l'association continuera à ne pas demander d'aides publiques aux collectivités territoriales, même si des demandes de prêt de matériels par exemple pourront être faites ponctuellement.

Norbert Combet, Philippe Mouterde, Gilbert Quézel-Ambrunaz et Claude Gauthier, membres du bureau dont le mandat était à renouveler, ont été réélus pour 3 ans. Deux membres du bureau ont décidé quant à eux d'arrêter leur collaboration. Il s'agit de Simone Bozon qui était trésorière, tâche qu'elle a remplie toutes ces années avec sérieux et compétence, et Pierre Quézel-Mouchet dont l'aide fut toujours précieuse quand un dossier nécessitait de remonter dans le temps en sollicitant la mémoire villarinche. Ils sont remplacés par deux nouveaux membres : Nicole Roche (Premier-Villard) et Marc-Yvan Teyssier (Les Roches).

Les projets pour 2006-2007 sont semblables à ceux de l'année écoulée (Téléthon le 9 décembre prochain, fête du pain le 5 août 2007, assemblée générale le 8 août, pain bénit du 15 août), plus d'autres projets à examiner par le bureau, notamment au niveau des corvées. Le projet concernant le complexe du Moulin semble au point mort à l'heure actuelle.

Enfin, concernant le budget du prochain exercice, 4 640 euros sont prévus en recettes et 6 640 euros de dépenses sont programmés. Une provision de 3 000 euros pour chantiers ou opérations à définir est envisageable. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

La partie statutaire de l'ordre du jour étant terminée, la discussion a abordé les principaux points suivants.

Pour la fête du pain, il a été suggéré, pour alléger la tâche des bénévoles, d'installer un sanitaire permanent. Cependant, l'investissement a paru lourd à certains pour une demi-journée d'utilisation par an sans compter que – aussi peu utilisé – son fonctionnement ne serait pas optimal...

Concernant les sentiers, certains ont déjà été rénovés (Bessay – Jovières), d'autres doivent être entretenus et balisés cet automne. Il a aussi été regretté

que des sentiers très utilisés soient entravés par des filets agricoles. Enfin, ont été évoqués les sentiers qui utilisent des terrains privés non encore indemnisés par ceux qui ont ouverts ces chemins, comme le chemin balcon par le syndicat de l'eau de moyenne Maurienne.

A propos de la journée les Villards vallee propre, il a été rappelé qu'en général ce sont les collectivités locales qui organisent une telle manifestation et qu'à l'origine, l'association n'était qu'une association participante parmi d'autres (chasseurs, etc.). Aussi, a-t-il été convenu que l'an prochain, il incombera à la communauté de communes d'organiser cette journée. L'association informera ses adhérents qui naturellement pourront, s'ils le souhaitent, participer à cet effort de nettoyage.

La mise en eau du bassin de Bon Mollard est remise en cause par la faiblesse du débit au bassin. Il faudrait relier par un tuyau en Plymouth l'ancien captage (qui regorge d'eau) au bassin. Ceci nécessitera de retrouver l'ancien tuyau (sans doute en plomb) autour du bassin afin de le raccorder sans casser ce dernier.

L'association a communiqué des informations afin de figurer sur le site Internet de Saint-Alban dans les pages réservées aux associations. Il sera demandé à la Maison du tourisme si une telle démarche est envisageable sur son site Internet. Rien n'est prévu apparemment en terme de site Internet pour la commune de Saint-Colomban ou la communauté de communes.

L'effort des collectivités territoriales pour le déboisement se chiffre à 100 000 euros et l'on arrive à la fin de ce que préconisait l'étude paysagère de 1998.

Le pont en bois de l'Orselle est cassé et en refaire un, en bois, paraît difficile notamment pour acheminer les matériaux, aucune opération d'hélicoptère n'étant apparemment envisagée dans la vallée à court terme (*). Aussi, l'installation d'un pont démontable comme au Tépey pourrait être une solution.

Suite à cette assemblée générale, les membres du bureau ont été reconduits dans leurs fonctions avec, notamment, Maurice Frasse comme président ; seul changement : Gilbert Laposse remplace Simone Bozon comme trésorier, fonctions qu'il avait déjà exercées il y a quelques années.

Enfin le bureau a regretté que dans un article publié dans *Le Petit Villarin* (**), à l'occasion du 20^e anniversaire de la disparition de Pierre Bozon, et intitulé « Un géographe militant », l'auteur n'ait pas cru bon de mentionner – entre autres – que l'Association était à l'origine d'une enquête menée auprès de ses adhérents (en 2000) pour dégager les grandes lignes de ce que devrait être le développement futur de la vallée, jouant ainsi pleinement son rôle de force de proposition.

Christophe Mayoux

[Source : compte rendu officiel de l'assemblée générale]

(*) Un hélicoptère aurait participé, pour l'ONF, juste après le 15 août, à des travaux sur un pont à Bon Mollard ainsi que sur un chalet en Miolan. L'Association aurait pu saisir cette occasion si elle avait été informée.

(**) Emmanuel Tronel-Peyroz, Un géographe militant, *Le Petit Villarin* numéro 136 (juin 2006).

FÊTE DU PAIN

Une belle journée traditionnelle

« Je ne m'attendais pas à une telle journée ! » : cette remarque d'une personne qui participait pour la première fois à la fête du pain (6 août, au Pied des Voûtes), résume à elle seule le sentiment général de l'ensemble des convives qui ont apprécié l'organisation générale de cette journée et la qualité du repas servi.

Comme chaque année l'organisation n'est pas simple car tout doit se faire dans l'urgence, tant pour les inscriptions (Georges Noël-Lardin a encore pris des inscriptions pratiquement à la dernière minute, et, comme chaque année, la Maison du tourisme a enregistré quelques inscriptions de touristes après que la période réservée aux adhérents), que pour l'achat des marchandises pour le repas et l'apéritif offert par l'Association. Et comme chaque année, il a fallu jusqu'à la dernière minute scruter le ciel afin d'envisager un éventuel replis (sous le chapiteau de La Pierre, la salle des fêtes n'étant pas ouverte pour cause de travaux).

Dès lors, et au vu du temps et des prévisions météo affichées à la Maison du tourisme, la décision fut prise de maintenir la fête au Pied des Voûtes, chacun prenant soin d'apporter une éventuelle petite laine, la température n'ayant plus rien de caniculaire comme quelques semaines auparavant.

En ce dimanche matin, les tables et bancs pour plus de 90 convives furent acheminés par la camionnette mise à disposition par la communauté de communes. Ils avaient été chargés quelques heures auparavant par des membres de l'association communale de chasse agréée de Saint-Colomban qui les avaient utilisés la veille pour un concours de pétanque avec repas. La qualité de leur travail a évité des imprévus et donc des montées d'adrénaline de dernière minutes.

Au menu, comme toujours, un repas traditionnel savoyard, avec charcuterie, diots et gratins, tomme de Savoie, pâtisseries et fruits. Cette année encore, le cuisinier, Francis Martin-Fardon, a su faire saliver tous les convives avec une préparation des diots qui n'appartient qu'à lui.

La pâte à pain, préparée par le boulanger des Villards, M. Brésil, et apportée le samedi matin à 8 heures, fut enfour-

née par Daniel Quézel-Ambrunaz, Raymond Quézel-Perron et Pierre Jamen dans le four banal, préchauffé les jours auparavant par Gilbert Quézel-Ambrunaz et Pierre Jamen. Les quelque 50 boules de pains de la fournée furent appréciées de tous les convives.

Le dimanche, diots et gratins furent enfournés par les habituels préposés à la cuisson aidés à l'occasion par de nombreux apprentis... Les diots et le jambon, fournis par Joseph Fera furent grandement appréciés de tous.

La traditionnelle pesée du jambon (offert comme toujours par la boucherie Fera) a apporté une surprise : sur les quelques 50 personnes qui ont tenté leur chance à la pesée, trois d'entre elles ont estimé le bon poids : 4,850 kilos, cas de figure inédit même si certains jambons furent gagnés et partagés en deux ces dernières années.

Finalement le jambon a été coupé en trois parts égales pour Simone Quézel-Ambrunaz (Eglise), Ida Pétron (Lachenal) et Mme Laurent (Cuines), cette dernière ayant déjà gagné un jambon à la fête du pain il y a quelques années ! N'a pas été retenue la proposition de porter le jambon à la chapelle des Voûtes, quelques centaines de mètres plus haut, et de déclarer gagnante la personne qui y arriverait la première à l'issue d'une course sur le chemin escarpé...

L'animation fut à la hauteur du repas. L'accordéoniste Sylviane, de *Sylviane animation*, sut comme d'habitude mettre une bonne ambiance et ce ne sont pas les habituels danseurs qui diront le contraire ! Elle fut accompagnée par des membres de la Villarine et par Jacques Favre-Teylaz pour l'interprétation de l'éternelle chanson *Etoile des Neiges*.

Tant et si bien que, quoique le repas terminé et les tables débarrassées, une trentaine de personnes restèrent au Pied des Voûtes pour écouter d'autres chansons d'autrefois.

Et, tandis qu'une farandole reprenait de plus belle, on pouvait voir la pluie tomber sur Saint-Colomban, laissant la fête se dérouler quelques kilomètres plus bas ! Vers 18 heures, la fête terminée, les bénévoles pouvaient commencer à nettoyer et à remonter tout le matériel jusqu'à Saint-Colomban où la pluie tombait toujours...

Christophe Mayoux



■ Pas mal, pas mal...



■ Chorale improvisée.

SAVOIE ENCHÈRES
Maître Jacques LAFOURY
Commissaire Priseur Habilé
Ventes aux Enchères Publiques - Estimations
Inventaires - Objets d'Art - Mobiliers -
Tableaux - Art Alpin
Salle des Ventes, 140 rue du Margézat à 73000 CHAMBERY
Tel : 04.79.69.10.10 Fax : 04.79.69.90.67

HÔTEL RESTAURANT DE LA POSTE
Logis de France, Qualité et Accueil
Pension, 1/2 pension - Repas, banquets, séminaires
Spécialités locales et régionales
73130 ST COLOMBAN DES VILLARDS
Tél. 04 79 56 25 33

L'association Patrimoine et culture a programmé cet été quatre conférences qui ont toutes été suivies par une bonne trentaine de personnes.

Les sujets proposés étaient variés : les glaciers de Vanoise, les stations de ski, les églises néo-classiques de Savoie, et l'émigration piémontaise en Savoie.

Ce dernier thème a particulièrement intéressé les Villarins car, parmi les premiers étrangers

recensés aux Villards, à Saint-Alban par exemple, on trouve Joseph Giorda, un maçon, arrivé en 1856 à l'âge de 18 ans, et Dominique Bertoglio, né en 1829, tailleur puis forgeron au Premier-Villard. Une longue tradition unit donc Piémontais et Villarins.

En août 1996, lors d'une exposition intitulée *Les Italiens dans la vallée des Villards (Le Petit Villarin, numéro 97, septembre 1996)*, l'association

Patrimoine et culture a retracé l'histoire de ces Piémontais venus s'installer aux Villards, détaillant leurs itinéraires et précisant leur apport à travers quelques cas particuliers, ceux des Perucchietti, Chianale, Capelli, et autres Vanini.

A l'occasion de la conférence donnée cet été (lire ci-dessous), voici le cas de Domenico Garbolino tel qu'il a été raconté par Jean Garbolino dans un livre récent.

• L'émigration piémontaise en Savoie

La conférence de Mme Caprioglio et M. Forray (21 juillet) avait pour objectif de dégager les principales raisons de l'émigration piémontaise.

Tout d'abord, quelques chiffres. Si la région du Piémont compte aujourd'hui 4,5 millions d'habitants, soit une population supérieure à celle de la région Rhône-Alpes, à l'époque de l'émigration piémontaise, qui se situe à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, il y a 2 millions de Piémontais. Aujourd'hui, la diaspora piémontaise compte près de 6 millions de personnes.

Les Piémontais, qui émigrent parfois

par commune entière avec maire, curé, fanfare, avaient une réputation de travailleurs infatigables, doués d'une remarquable adaptation au savoir-faire et aux nouvelles technologies de l'époque. Ils sont aussi bons agriculteurs : en 1930, 360 Italiens (dont de nombreux Piémontais) possèdent des fermes en Savoie, dans des lieux abandonnés par les Savoyards.

Avant les flux migratoires de masse, il n'y avait, comme chez nous, qu'une immigration saisonnière, temporaire. Estella Canziani a ainsi pu noter le « silence des villages de montagne » en

l'absence des hommes.

A cette époque, c'est-à-dire avant le rattachement de la Savoie à la France (1860), la Maurienne et le Piémont faisaient partie du même Etat mais les échanges étaient très limités (foires, mariages, etc.). Seules les hautes vallées frontalières de Maurienne faisaient du commerce avec l'Italie. Les Savoyards appréciaient les artisans et les artistes italiens, comme à Montsapey, en 1890, lors de réalisation de tableaux et œuvres d'art pour l'église.

Avec le rattachement à la France, les Savoyards ont cru s'enrichir. Mais l'économie s'est effondrée à cause de la concurrence « française », ce qui a

entraîné une grande émigration savoyarde et la population de la Savoie a dû attendre un siècle pour retrouver son niveau de 1860. Les Piémontais connaissent des désillusions similaires après l'unité italienne. La capitale du royaume de Piémont-Sardaigne, Turin, connaît une baisse de population et d'activité économique quand l'Italie se choisit Rome comme capitale (1864). Elle fut même dépassée, comme pôle économique, par Gênes et, suprême « affront », par les Lombards de Milan !

C'est alors qu'on observe une importante émigration piémontaise. Mais la baisse de la population n'est pas sensible car les familles de 10,11 voire 16 enfants ne sont pas rares... Cette émigration touche plutôt les zones de montagne (qui enregistrent une baisse de population de près 10 %), la situation économique des campagnes étant misérable, malgré une petite industrie rurale et l'agriculture (outils, textiles). D'autant que, pour favoriser ses colonies (notamment pour le riz et la soie), la France dénonce des accords économiques avec l'Italie.

Par ailleurs, à cette époque, la situation sanitaire du Piémont est catastrophique : la pellague (maladie pouvant conduire à la démentie) se développe, liée à une alimentation limitée à la polenta. La mortalité infantile est importante et les tensions sont vives sur la plan social. On compte parmi les Piémontais de petits propriétaires ainsi que des ouvriers agricoles, des brassiers, des tâcherons.

L'Eglise apporte des solutions sous forme d'assurances coopératives avec des garanties sur la vieillesse et la maladie, alors que l'Etat italien ne fait rien : on assiste alors à un rejet de l'Etat unifié au profit de la région et du village. Nous sommes en 1913, et on assiste à la première vague d'émigration piémontaise, avec 78 000 départs. La deuxième vague aura lieu entre 1946 et 1950 quand, la reconstruction italienne se fera trop lentement, l'Italie connaît la misère et des émeutes de la faim.

Pour les Piémontais qui émigrent en Maurienne et Tarentaise, l'émigration est temporaire, de mars à fin novembre, quand la vie économique reprend de l'autre côté du Mont-Cenis et du Saint-Bernard. Pour cela les Savoyards les appellent « les hirondelles ».

Pour s'installer, le nouvel émigrant fait appel à des compatriotes déjà en place dans les villages savoyards, surtout si ces derniers sont artisans et proposent du travail. On assiste alors à des spécialisations dans les villages (paveurs, maçons, rétameurs, vitriers). Souvent, les Piémontais deviennent des tâcherons dans les fermes ou dans de petites villes où il y a peu de moyens et d'outils : aux Villards, on dira d'une personne qui aide que c'est un « botch'o ».

Puis vient, après cette période, l'émigration définitive des Piémontais vers la France et la Suisse, mais pas vers l'Argentine et les Etats-Unis. La nostalgie du pays les tient quand même, et

Une émigration piémontaise aux Villards : le cas Garbolino

Domenico Garbolino naît le 20 avril 1896 à La Mottera, hameau de Chialamberto, de Giambatista et de Rosa Chiariglione.

Fils unique, il commence l'école primaire à l'asile infantile dirigé par des religieuses, puis à la grande école tenue par le curé des Buissoni. Il obtient son certificat d'étude au municipio de Chialamberto le 2 juin 1908 avec l'excellente note de 83 sur 90. Son père l'appelait « paciuchet », certainement à cause de son attirance à aller jouer aux abords des ruisseaux ou des fontaines.

Enfance classique rythmée par les travaux des champs, l'alpage, la garde des chèvres : pauvre certes mais mangeant à sa faim, il n'avait pour toute chimère que les récits, certainement embellis, faits par les jeunes de la vallée de Chialamberto qui travaillaient ou étaient venus travailler comme mineurs aux Villards ou à Saint-Etienne-de-Cuines. L'exemple de ses oncles qui avaient « réussi », l'incite, contre la volonté de ses parents, à émigrer. Son père, qui était venu travailler à Saint-Colomban, n'avait pas d'arguments assez forts pour empêcher son unique rejeton de franchir le pas.

Il vient donc en France en 1908 à l'âge de 12 ans en passant par la montagne, au-dessus du Forno Alpi Grai, à l'aide d'un passeur. Il séjourne trois semaines à Bonneval-sur-Arc chez le passeur local, Blanc, dit le pape, où il est employé comme berger. Blanc lui fait faire des papiers, prévient son oncle Jean-Baptiste Chiariglione qui vient le chercher et l'emmène à Saint-Colomban. Celui-ci, son aîné de 34 ans, habitait à la vieille cure en contrebas du cimetière actuel.

Il travaille successivement aux carrières Tardy puis Girard en compagnie de deux de ses oncles, Jean-Baptiste et Antoine, et d'un groupe de Piémontais de Val Grande, d'abord comme aide à tout faire puis comme fendeur. Aux ardoisières, on lui donne son deuxième surnom « Minin », qu'il gardera toujours, alors que ses copains du village resteront fidèles à la version originale.

Il retourne deux fois en Italie (avant l'entrée de celle-ci en guerre), toujours par la montagne, en profitant de l'occasion pour faire un peu de contrebande (sel à l'aller et riz au retour : le sel était un monopole d'état en Italie, la gabelle en quelque sorte).



■ Des ardoisiers du Pied des Voûtes.

Une petite anecdote pour imaginer cette complicité : mon père accompagnait mon grand-père qui était chantre à l'église des Buissoni et officiait à une des tribunes situées de part et d'autre du chœur. Il pouvait de cet endroit privilégié communiquer par signes avec le curé. Un jour, ayant trouvé une bergère accueillante pour deux, il put lui indiquer ses horaires de façon à ne pas être dérangé ! Je suis allé le 6 août 1994 à l'église pour vérifier la disposition des lieux et il faut reconnaître qu'ils se prêtent bien, mais quant à en mettre ma main au feu...

Mais la vie du village lui pèse et il reviendra en France en 1921. Il reprend son métier

d'ardoisier quelques temps à Venosc (Isère), puis à Flumet avant de revenir au Pied des Voûtes pour Blanvillain, le propriétaire du châtelet de Saint-Etienne-de-Cuines. La vie à la cantine n'était pas du genre intimiste : repas pris en commun, chambre à plusieurs lits, hygiène rudimentaire ; ce n'était pas vraiment la vie de château.

Bouliste acharné (bonne graine ne saurait mentir), il inculque le virus de la cueillette des champignons à toute la famille et joue même quelques temps au football sous les couleurs vertes et blanches de l'étoile sportive, ancêtre de l'AS Cuines-La Chambre.

Ma mère naît le 23 juillet 1906, rue Croix d'or à Montpellier, de Charles-louis Quézel-Guerraz et de Marie-Geneviève Ruffin-Ballot. Elle habitera dès l'âge de trois ans à Saint-Etienne-de-Cuines. Elle va à l'école sous la houlette de Mme Perret et, sans s'occuper de passer son certificat d'études, elle s'embauchera mi-contrainte, mi-contente, en juin 1919, à l'usine de pâtes alimentaires Bozon-Verduraz.

Mon père croise ma mère pour la première fois au café Favre, un samedi soir ou un dimanche. Il faut dire qu'il y avait foule ces jours-là autour du piano automatique et en particulier les ardoisiers du Pied des Voûtes qui venaient se distraire après une semaine de dur labeur. C'est au printemps 1923 qu'ils commencent à se fréquenter. Ils se rencontraient à la maison, les parents ne laissant pas sortir leur progéniture le soir. Il emmène ma mère pour la présentation à la famille à l'occasion du 15 août.

Ils se marient un peu précipitamment le 29 décembre 1923 à Saint-Etienne-de-Cuines : hiver précoce s'il en fut un car il y avait de la neige à hauteur d'homme sur le chemin de la mairie à l'église. Le mariage fera de ma mère une Italienne, mais tout reviendra dans l'ordre le 22 mars 1932 avec l'acte signé Paul Doumer qui naturalisera mon père et réintégrera ma mère dans la nationalité française.

Jean Garbolino(*)

(*) Texte publié dans le livre de François Forray, Angéla Caprioglio, et Michel Poet, *Le cœur à l'ouvrage : l'émigration piémontaise en Savoie*, La fontaine de Siloé et Daniela Piazza éditeur (2004).

Lire la suite page 7

• Les églises néo-classiques de Savoie

On peut dire qu'en Savoie tous les styles d'architecture sont représentés par les églises, sans qu'on puisse toutefois parler d'uniformité pour une époque donnée. Les églises romanes datent des XI^e et XII^e siècle et les gothiques du XIII^e au XV^e siècle. Le style baroque s'étend de 1600 à 1750, le néo-classique sarde de 1815 à 1860, tandis que le style moderne naît au milieu du XX^e siècle.

Le style néo-classique, comme son nom l'indique, est un retour à l'art antique gréco-romain par réaction aux formes agitées du baroque et à sa profusion ornementale. Il s'épanouit avec l'intensification des recherches archéologiques de l'époque, comme en attestent les fouilles d'Herculaneum (1738) et de Pompéi (1748).

En France, ce style atteint son apogée surtout à partir de 1750, le Panthéon de Paris date de 1764. En Savoie, c'est à la fin du XVIII^e et à la première moitié du XIX^e siècle que le style néo-classique prédomine. A partir de 1806, Paris s'enrichit de nombreux monuments néo-classiques : l'Arc de Triomphe de l'Etoile date de 1806-1836, l'Arc du Carrousel de 1806-1808 et fut inspiré de l'Arc de Constantin avec ses 3 arches encadrées de colonnes. Ce style convenait aussi parfaitement à Napoléon 1^{er} pour qui la fonction civile de l'architecture était devenue prédominante.

En Savoie, le style néo-classique apparaît donc dès la fin du XVIII^e siècle, comme en témoignent le porche de la façade de la cathédrale de Saint-Jean-de-Maurienne (1771), première apparition de ce style en Savoie, ainsi que la façade de l'église Notre-Dame, proche de la précédente (endommagée en 1794 par la démolition du clocher).

Puis ce style d'architecture subit en Savoie une double influence : celle de Paris et celle de Turin, capitale du royaume de Sardaigne. L'église de Saint-Pierre de Curtille (commune à l'extrême-nord-ouest du lac du Bourget) est la réplique savoyarde de la Gran Madre de Dio, consacrée en 1814 pour le retour de Victor Emmanuel 1^{er}, roi de Sardaigne, dans sa capitale (le royaume sarde comprenait la Sardaigne, le Piémont et la

Savoie).

Ainsi, sous cette double influence artistique, on peut dénombrer 3 églises néo-classiques en Tarentaise mais surtout 17 en Maurienne. Les plus part sont construites après 1815 (chute de Napoléon 1^{er}) date à laquelle la Savoie est de nouveau sous l'autorité du gouvernement sarde. L'Eglise catholique retrouve sa place de religion d'Etat et donc des aides financières pour restaurer ou reconstruire après les dégradations et les destructions dues à la politique antireligieuse de la Convention et du Directoire (édifices religieux saccagés, clochers rasés et fonte des cloches pour faire des canons). Aux dégâts de la Révolution s'ajoute une augmentation de la population qui atteint son maximum entre 1838 et 1848 : certaines églises doivent donc être agrandies (la population de Saint-Alban atteint alors 1 278 habitants, celle de Saint-Colomban 2 009 habitants).

Un abondant diaporama suivit la présentation du contexte historique qui vit naître le néo-classicisme sarde, au cours duquel l'assistance put comparer à chaque fois un monument de l'antiquité et une église néo-classique, liés par une certaine analogie architecturale. Les riches commentaires du père Prieur surent captiver l'auditoire, qui put noter au passage des détails intéressants comme l'histoire de saint Expédite.

Il existe une grande variété des plans de constructions des bâtiments : on trouve des églises à plan basilical (comme celle de Saint-Etienne-de-Cuines), centré (Saint-Avre), centré quadrilobé (Les Chavannes) ou carré (Saint-Michel-de-Maurienne) mais le plus courant reste le plan en forme de croix latine. Les portes sont souvent rectangulaires comme celles des panthéons romains, parfois avec un portique comme à Albiez-le-Jeune ou Bonvillaret. Les vitraux sont très décorés avec des personnages (Saint-Colomban et Saint-Alban), les voûtes ont beaucoup de peintures... on ne saurait tout mentionner !

En conclusion, une conférence enrichissante et passionnante !

Ginette Paret

L'émigration piémontaise en Savoie

Suite de la page 6

chaque maison d'immigrant renferme des objets qui rappellent le village d'origine (casseroles, lit, etc.).

On ne peut ignorer aussi, comme autres raisons de l'émigration piémontaise au XX^e siècle, les motifs politiques et la fuite devant le fascisme, de 1922 à 1939, même si la police politique sévisait également en France.

Mais même si l'accueil ne fut pas toujours ce qu'il aurait dû être, néanmoins, dans les années 30, les piémontais ont comblé la baisse démographique française, conséquence directe de la Première Guerre mondiale et ses 1,5 millions de morts.

Et face à la pénurie de main-d'œuvre, les Savoyards ont pris les emplois sécurisés et les Piémontais les emplois productifs, dans le bâtiment et les travaux publics, comme dans l'industrie agroalimentaire (pâtes Bozon-Verduraz) et l'extraction des ardoises.

Malgré tout il n'y eut pas trop de tension entre savoyards et immigrés piémontais sauf peut-être lors de l'occupation italienne de la Savoie en 1942. Le gouvernement fasciste leur demandait de rentrer au pays, alors que la France

leur demandait une « déclaration de loyauté ». Ce qui engendra (déjà...) des clandestins et des sans-papiers obligés de loger chez des compatriotes en attendant des jours meilleurs.

Durant cette époque difficile pour eux, les missions catholiques et missionnaires leur ont apporté une assistance sociale et culturelle : de cette époque datent les maisons « castors » : on leur achetait le terrain et les matériaux et ils construisaient eux-mêmes leur maison.

Par ailleurs, ils faisaient preuve d'une grande solidarité entre eux, toujours guidés, comme aux pays, par les rôles positifs de l'école et de la mère de famille.

Cependant, les Piémontais faisaient des efforts d'intégration et la deuxième génération, même si elle est restée fidèle à la cuisine italienne, ne parlera plus italien ou très peu. Ces épisodes historiques montrent que l'intégration est toujours possible (de nombreux Piémontais de deuxième génération sont maires de communes savoyardes). Aujourd'hui, comme le montrent les actualités quotidiennes, l'Italie et le Piémont sont devenus à leur tour des terres d'immigration.

Christophe Mayoux

• Les glaciers de Vanoise

L'an dernier, Lionel Laslaz, géographe maître de conférences à l'université de Savoie (Chambéry), avait présenté *Les lacs d'altitude, miroir des cimes*. Ce 18 août, il est venu parler des glaciers de la Vanoise.

Dans les alpes françaises, il existe 900 glaciers sur 3 000 kilomètres carrés, dont 85 kilomètres carrés pour les 40 glaciers de Savoie. Un glacier se définit comme une masse de glace vive d'un seul tenant, sans air, qui existe sur plusieurs siècles. C'est un organisme vivant qui se déplace – contrairement au névé – en rabotant son lit rocheux, transformant ainsi le paysage montagnard. Les glaciers amassent, devant eux et de chaque côté, des moraines, ils forment des crevasses et des séracs.

On distingue différents types de glaciers : • les glaciers de plateau, comme le dôme de Chasseforêt (en Vanoise) ; • les glaciers de vallée, comme celui de Gébroulaz, qui forment des langues glaciaires entrecoupées de crevasses et de rimayes ; • les glaciers de calotte, comme celui de la pointe de Charbonnel entre les vallées de la Lombarde et du Ribon (près de Bessans) ; • les glaciers de paroi, comme celui de la face nord de la grande Sassière ; • les glaciers de cirque, ceux du Carro (côté italien) ou encore celui de Presset ; • enfin les glaciers suspendus au-dessus d'une paroi rocheuse

au pied de laquelle les séracs, détachés du glacier supérieur, ont reconstitué un autre glacier.

C'est le cas de Rochemelon dans la vallée du Ribon. Son lac glaciaire (surveillé par une équipe de Grenoble) a été vidangé de crainte qu'il n'inonde la haute Maurienne. Compte tenu du réchauffement actuel du climat, une opération du même type sera probablement nécessaire dans les prochaines années car les glaciers fondent : ceux des Alpes, évalués à 500 km² en 1970, ne couvrent plus actuellement que 400 km², soit une perte de 20% en 35 ans !

A Saint-Sorlin, le glacier de l'Etendard fond également mais le plus haut des 3 lacs, le lac tournant, n'a plus d'eau. Cette dernière pénètre dans la roche et ressurgit dans le deuxième lac de Bramant, le lac blanc.

Cette fonte a une conséquence sur le ski d'été et, par exemple, en Tarentaise, on a même dû installer des canons à neige sur des glaciers !

Cette captivante projection s'est terminée par l'« ascension » de la Grande Casse (3 852 m), point culminant de la Vanoise car Lionel Laslaz est aussi un alpiniste chevronné qui nous a fait découvrir ce soir-là l'éblouissante beauté d'un univers vivant et dangereux, inaccessible à la plupart d'entre nous.

Christophe Mayoux

• Les stations de Savoie

Le 4 août, Mme Maniak a présenté un diaporama sur les stations de ski en Savoie.

La pratique du ski est introduite en France à la fin du XIX^e siècle pour des usages militaires, puis se développe à Chamonix, Valloire, Val d'Isère, Arêches, etc. Et entre les deux guerres, Megève, modeste station estivale, devient la première station de sports d'hiver (1926).

De 1936 à 1956 le ski se développe et l'on commence à parler d'une industrie de la neige. Dès 1936 un comité d'experts, sous la direction de Léo Lagrange, est chargé de repérer des sites pour créer des grandes stations à l'instar de l'Italie qui crée sa première station en 1934 (Sestrières). Ce qui aboutira au projet des Trois Vallées (Tarentaise) avec la première expérience de résidence en co-propriété, chacune d'entre elle devant bénéficier du soleil et de la vue.

La même année, Méribel est construite à l'initiative de Peter Lindsay avec l'aide financière de la haute société franco-

anglaise (architecte Paul Grillo).

Le projet de La Plagne (1961, station intégrée) est né de la volonté d'un groupe d'élus de lutter contre l'exode rural. En 40 ans, dix stations seront créées dont La Plagne, Montchavin, Champagny, etc., même si la population restera difficile à convaincre car les problèmes furent nombreux. L'architecte Michel Bezançon réussit à réaliser un projet cohérent : du « paquebot » des neiges, qui concentre tout dans un seul édifice (logements, commerces), au village fonctionnel, chacun trouve à La Plagne un univers qui lui convient.

Puis viendront les Ménuires à l'initiative de Joseph Fontanet, conseiller général du canton de Moutiers, et Les Arcs, lancés par Roger Godino en 1961 (mais les travaux débutent en 1968). C'est dans ce dernier type de projets que se développeront, pour répondre aux attentes de la clientèle, des infrastructures dédiées à la culture assurant, grâce aux festivals, une activité d'été.

BRÈVES

► **PATRONYME.** Au cours d'une conférence donnée à la salle communale de Fontcouverte, M. Yannick Grand, étudiant en histoire à l'université de Savoie, a présenté un diaporama intitulé *Saint Colomban et les Alpes* d'où il ressort que c'est à l'un des disciples de saint Colomban, du nom de Collomb de Parme, qui voyage dans le diocèse de Maurienne vers 650, que l'on doit l'implantation, en Maurienne, de couvents et de deux paroisses. En conséquence, Saint-Colomban-des-Villards devrait son nom à Colomb et non à... Colomban.

► **ARCHÉOLOGIE.** Une étudiante de l'université de Fribourg, travaillant sur les récipients en pierre ollaire, envisage d'effectuer des fouilles sur la commune de Saint-Colomban où se trouve une carrière repérée depuis la fin du 19^e siècle. La pierre ollaire est une roche alpine qui servait à fabriquer des marmites à l'époque romaine, pendant le Moyen Âge et jusqu'aux 18^e et 19^e siècles. Ces

fouilles devraient permettre de comprendre davantage l'histoire de la fabrication et de la diffusion de ces récipients.

► **MINÉRALOGIE.** La revue *Le règne minéral*, publiée dans son numéro 70 (juillet 2006) des articles sur la minéralogie d'une aire géographique englobant les deux communes villarinches, et plusieurs monographies concernant des découvertes effectuées, du Premier Villard aux aiguilles d'Argentières. Ces articles sont signés Claude Ducarre (Frêne). Cette revue est en vente uniquement par correspondance (10 euros plus 1 euro de frais de port) aux Editions du Piat, 1 bis rue du Piat à Monistrol-sur-Loire (43120).

► **MAISON DU PATRIMOINE.** Contrairement à ce qui était annoncé par l'association Patrimoine et culture, il n'y a pas eu cet été, à la Maison du patrimoine, d'exposition de documents photographiques montrant l'évolution de l'environnement « d'hier à aujourd'hui ».

Des changements en vue

L'association Saint-Colomban station fleurie a tenu son assemblée générale le 17 août en présence d'un faible nombre d'adhérents. Selon Maurice Bouchet-Flochet, président : « *D'ordinaire cette assemblée générale est plus fréquentée, alors qu'elle est souvent programmée plus tardivement dans la saison, ce qui du reste nous a été reproché. Est-ce dû à une affiche réalisée manuellement pour cause d'imprimante en panne ? ou bien est-ce dû à l'appel à renouveler des membres du bureau ?* »

Néanmoins le quorum a été atteint et les points suivants ont été discutés :

- **Création d'emploi**
et travaux effectués dans la saison

Pour l'emploi saisonnier, un appel d'offre par affichage (sur les deux communes), et publié dans *La Maurienne*, n'a suscité aucune candidature. Sur proposition de Bernadette Perrier (Les Roches), Flora Martin a été finalement embauchée du 2 mai au 31 août, 7 heures par jour, à temps complet de mai à juin et 3 jours par semaine en juillet et août. Son travail a consisté à surveiller les arbustes de Valmaure et entretenir les lieux publics tout au long de l'été.

• Marché aux fleurs

Il a eu lieu le 27 mai, toute la matinée, assuré par le lycée horticole du Bocage de Chambéry. Ce fut un franc succès (il a manqué certaines plantes comme les géraniums), et, de l'avis général, la qualité allait de pair avec les prix (attractifs).

• La mise en fleurs des hameaux

Le 30 mai, après la livraison des fleurs par le lycée du Bocage, 110 marmites ont été installées sur les totems et 35 « balconnières » placées sur les ponts. Après ce travail, un déjeuner champêtre offert par l'association a clos l'opération.

• Travaux et réalisations

Les travaux et achats prévus ont été réalisés, notamment l'achat de jardinières en PVC avec réserve d'eau (installées sur le mur du cimetière) : la comparaison avec les anciens bac en bois est flagrante ! Une citerne de 300 litres, destinée à l'arrosage, a également été achetée par la commune.

• Entretien des hameaux

Chaque hameau a un responsable du fleurissement, et l'entretien des fleurs du hameau est assuré par des bénévoles. Concernant la mairie, la poste, la Maison du tourisme, chaque responsable de ces organismes est chargé de solliciter son personnel

• Bilan financier

L'encours en début d'exercice (2 292,33 €) et la subvention publique (8 900 euros) donnait une trésorerie en début de saison de 11 192,33 €. Les dépenses de l'année (remises des prix, fleurs pour la commune, matériels, frais de gestion, salaire de l'employée et un petit reliquat de charges non comptabilisées en 2005) se sont élevées à 8 148,11 €. Les charges à venir et non encore comptabilisées (charges sociales, salaires et congés payés, achats à Bricomarché) s'élevaient à 3 324,52 € ; le solde de trésorerie est maintenant négatif de 280,30 €.

La cotisation est maintenue à 2 euros pour 2007. Le nombre des adhérents a évolué de 12 en 2003 à 24 en 2004, 25 en 2005 et 22 au 17 août 2006, certains retardataires n'ayant pas acquitté à temps leur adhésion.

• Bureau

Actuellement le bureau comprend 4 membres, Colette Bouchet-Flochet (tré-

sorière), Marcelle Pommier (secrétaire), Maurice Bouchet-Flochet (président), et Alain Rostaing (vice-président), plus Michel Hego (pour 1 an renouvelable « *satisfaction* »).

Mais Colette Bouchet-Flochet et Mme Bouchet-Flochet ont déclaré vouloir se retirer respectivement du bureau et de la présidence. Tous deux ont oeuvré pendant 17 ans, d'abord dans l'association intercommunale Les Villards vallée fleurie, puis dans l'association communale actuelle. Selon eux, tout n'a pas toujours été simple, mais ils estiment avoir connus des moments de plaisir, notamment en côtoyant les gens du pays, et restent heureux de s'être mis au service de leur commune.

Cependant, Mme Bouchet-Flochet, après une entrevue avec la mairie de Saint-Colomban, est revenu sur sa décision. Il s'en explique : « *Après réflexion et entretien avec un bureau très restreint, j'ai repris contact avec le maire pour lui faire de nouvelles propositions afin de sauvegarder cette association qui se trouve en danger de disparition, et de ce fait de sauvegarder le maintien du fleurissement de notre commune. Je veux bien continuer la présidence mais je demande au maire de prendre en charge l'appel d'offre pour un(e) employé(e) et de tenir la comptabilité (salaire et commandes). L'association aurait à assurer uniquement sa comptabilité propre (administration courante, secrétariat et divers). L'association conserverait donc tout ce qui est technique (étude du fleurissement, les commandes de fleurs, la mise en place avec les bénévoles). Le grand souci, et je l'ai évoqué et écrit plusieurs fois, c'est de passer la commande des fleurs en janvier, au plus tard, et ne pas avoir de personnel en mai pour en assurer l'entretien. Si Bernadette Perrier n'avait pas trouvé une parente, nous n'avions personne même auprès du lycée du Bocage, les jeunes finissant leur année scolaire ne tenant pas à être embauchés de suite. Toutes ces propositions ont de bonnes chances de trouver un écho favorable.* »

Par ailleurs, toujours selon Mme Bouchet-Flochet : « *Gilbert Pautasso, déjà très dévoué auprès de l'association, se propose d'entrer au bureau et de tenir notre comptabilité en remplacement de Colette Bouchet-Flochet. Avec les bénévoles et la participation de la mairie, dont nous escomptons un soutien financier, tout peut continuer comme avant.* » En septembre, le nouveau bureau ainsi constitué devrait prendre ses premières décisions. Et notamment plancher sur les projets pour l'an prochain.

Christophe Mayoux

[Source : compte rendu officiel]

CONCOURS DE FLEURISSEMENT

Le jury du concours départemental est passé aux Villards le 21 août, presque en même temps que celui du concours organisé par le Syndicat intercommunal des vallées de l'Arvan et des Villards. Les résultats ne sont pas encore connus. Quant aux jurés des concours de fleurissement propres à Saint-Alban et à Saint-Colomban, organisés par les deux associations villarines, ils sont passés (le 7 août à Saint-Colomban), ils ont délibéré, et les résultats seront publiés à l'automne.

Alain Bozon et Franck Tardy remportent les 33^e Six jours

Comme c'est désormais une habitude, la saison a été riche en concours de pétanque. Mais oubli ? négligence ? désinvolture ? pour la première fois depuis bien longtemps nous n'avons pas pu récupérer tous les résultats qui sont donc publiés, ci-dessous, incomplets et succincts. Dommage.

• Concours de l'ACCA de Saint-Colomban

Vingt-quatre doublettes (12 de moins que l'année dernière) réparties en 6 poules de 4 étaient au rendez-vous pour ce concours organisé par l'Association communale de chasse agréée (ACCA) de Saint-Colomban sur l'aire de loisir Jean-Noël-Favre-Bonté (5 août).

Après les parties de poules et deux parties déterminées par le tirage au sort, on retrouvait pour les demi-finales, d'une part, Alexandre et Gérard Mugnier contre Norbert Allègre et Roger Lhermite, et, d'autre part, Christian Chassagne et Norbert Combet contre Nicole Aubert et David Frasson-Botton. Ces parties très disputées furent fatales aux doublettes Nicole Aubert – David Frasson-Botton et Norbert Allègre – Roger Lhermite.

En finale, Christian Chassagne et Norbert Combet s'imposaient 13 à 9 face à Alexandre et Gérard Mugnier.

Le concours complémentaire a été remporté 13 à 5 par Hervé Tardy et Emmanuel Bozon face à Serge Favre-Bonté et Thomas Champromis.

L'ACCA remercie tous les bénévoles qui ont permis l'organisation d'une telle manifestation et notamment Jean-Claude Verlih dit la « fiole », le cuisto du jour, qui a préparé et servi avec l'aide d'autres bénévoles près de 70 repas.

Résultats

• Concours général

Demi-finales : Alexandre et Gérard Mugnier / Norbert Allègre et Roger Lhermite, 13-9 ; Christian Chassagne et Norbert Combet / Nicole Aubert et David Frasson-Botton, 13-0.

Finale : Christian Chassagne et Norbert Combet / Alexandre et Gérard Mugnier, 13-9.

• Concours complémentaire

Finale : Hervé Tardy et Emmanuel Bozon / Serge Favre-Bonté et Thomas Champromis, 13-5.

• Six jours de Saint-Colomban

Organisé par l'Association qui bouge et qui anime (ABA), les 33^e Six jours de Saint-Colomban ont débuté le 6 août à l'aire de loisirs Jean-Noël-Favre-Bonté sur des terrains de boules « naturels » délimités sur le chemin qui conduit au plan d'eau du Clos. Est-ce pour cette raison que la participation fut plus faible que l'an dernier (34 doublettes contre 45 l'an passé) ? Néanmoins l'ambiance fut bon enfant, le fair-play de mise et les parties très disputées malgré l'absence de quelques joueurs de premier plan (par exemple, Denis Perrier et André Patru, les finalistes de l'an dernier).

Le 9 août, les parties des Six jours furent momentanément suspendues pour laisser place à un concours en nocturne, toujours au Clos, avec repas savoyard préparé par l'*Hôtel de la poste*. A partir de 17 heures, on dénombrait 45 triplettes qui s'affrontaient et vers 21 heures, le repas rassemblait plus de 145 personnes. Si bien que la finale a dû se jouer tôt le lendemain matin...

Jeudi les parties des Six jours reprenaient pour se terminer le samedi 12 août avec une superbe finale opposant

une équipe villarince à une équipe de Cuines.

Après cette partie, tous les participants se sont retrouvés dans le chapiteau de La Pierre pour une remise des prix animée par Alain Bozon (Julien Donda remettant à ce dernier et à Franck Tardy la coupe des vainqueurs). Innovation, cette année 4 prix spéciaux ont été attribués : à l'équipe jeune (Victor et Vincent Lafaurie), à la plus jeune participante (Jodie Amsellem, petite-fille de Denis Jamin, 8 ans), à l'équipe la plus fair-play (Charlène et Michelle), et à la meilleure équipe féminine (Pascale Amsellem et Martine Favre-Novel arrivées en quarts de finale du concours général).

Cette remise des prix – à laquelle aucun élu villarin n'assistait – a été suivie d'un apéritif dinatoire et d'une grande soirée dansante où la fréquentation fut étonnante.

Résultats

• Concours général

Demi-finales : Alain Bozon et Franck Tardy / Henri Tamigi et Richard Tritto, 13-12 ; Michel Vivier et Grégory Rochette / Gérard Bozon-Verduraz et Bernard Azoulay, 13-8.

Finale : Alain Bozon et Franck Tardy / Michel Vivier et Grégory Rochette, 13-7.

• Concours complémentaire

Finale : Camille et Norbert Combet / Stéphanie Lafaurie et Sylvain Martin-Cocher, 13-8.

• Concours de Vivre aux Villards

Organisé par l'association Vivre aux Villards, le 17 août, ce concours a rassemblé 21 doublettes. Au concours général c'est la paire Denis Jamin – Jean-Louis Pabion qui l'a emporté devant Norbert Combet et Jean-Pierre Lacroix, Richard et Thierry Tritto, Bertrand Mugnier et David Favre-Bonté, Christian Desfours et Eric Bozon, Alexandre Mugnier et Jacques Lafaurie, Fabrice et Sophie Bozon, Pascale et David Amsellem, etc. Au concours complémentaire, en finale, la doublette de Jean-Christophe Pabion a battu Marie-Laure Pabion et Joseph Tardy.

• Concours du club des sports

Le 19 août au Premier-Villard (25 doublettes).

Résultats

• Concours général

Quarts de finale : J. Tardy et Geoffroy Bozon-Verduraz / Bertrand Mugnier et David Amsellem, 13-2 ; Clément Tardy et Emmanuel Ledain / Salvator Nicoloro et Laurent Pigeon, 13-1 ; Pascal Gauthier et Denis Villiot / Martine Favre-Novel et Pascale Amsellem, 13-3 ; Alexandre Mugnier et Jacques Lafaurie / Michel Vivier et Grégory Rochette, 13-5.

Demi-finales : P. Gauthier et D. Villiot / C. Tardy et E. Ledain, 13-3 ; A. Mugnier et J. Lafaurie / J. Tardy et G. Bozon-Verduraz, 13-3.

Finale : A. Mugnier et Jacques Lafaurie / Pascal Gauthier et Denis Villiot, 13-1.

• Concours complémentaire

Finale : Michaël Fleurette et Claude Richard / H. Tardy et Alain Bozon, 13-8.

TOUR DE FRANCE

Une foule considérable sur les pentes du Glandon

Le Tour de France a-t-il traversé la vallée des Villards ? Pas sûr à en croire les commentateurs de France Télévisions et de RMC.

En effet, pas un mot sur le Glandon à la télévision et Jean-Paul Ollivier, habilement prolixie, n'a pas fait un seul commentaire sur la traversée des Villards. Et à la radio, durant toute la durée du reportage, il n'a été question que de la Croix-de-Fer. Mieux, à la question d'un envoyé spécial et d'un auditeur (posée durant une « page » de publicité), il a été répondu que sur le Glandon on était sur les pentes de la Croix-de-Fer... Regrettable.

Quoi qu'il en soit, sur les pentes du Glandon il y avait beaucoup de monde. On a compté plus de 150 camping-cars(*) stationnés entre le Chef-Lieu et le sommet du col (le premier d'entre eux arrivant dans la vallée le 13 juillet pour s'installer au pont de l'Echet), et plus de 1 000 vélos dans la vallée le jour du Tour. Et durant cette « semaine » du Tour, le camping a affiché complet ; à tel point qu'il a fallu refuser du monde (une trentaine de clients) et que la barrière a dû être abaissée.

Un afflux de touristes qui a profité aux commerçants. Ainsi, le boulanger de Saint-Colomban a vendu des milliers de pains et des centaines de viennoiseries, montant tous les matins faire sa tournée



■ Au sommet du Glandon.

en près des spectateurs du col. Ainsi aussi, Simon Cartier-Lange et Sébastien Sornet qui, sur le col, proposaient des produits locaux : tommes de chèvres, miel des Villards, beaufort des Arves, pièces en bois tournés, profitant de la notoriété et de la fréquentation du col. Mais cette fréquentation a été très éphémère : dès le lendemain, il ne restait que très peu de monde aux Villards et, plus généralement, dans les communes de Maurienne.

Les Villards ont fait un effort de décoration pour fêter le passage du Tour comme celle de l'Hôtel de la poste et les oriflammes réalisées par les Sybelles et posées sur certains lampadaires. A noter aussi le vélo en bouteilles, au col (création de l'école), et celui, tout en fleurs, exposé au départ de la route de Ressoutan. A noter également les inscriptions sur la route réalisées au pochoir avec le logo de la vallée des Villards (« les Sybelles et Saint-Colomban ») et une inscription publicitaire sur le terrain de foot. Cette dernière a été vue 16 secondes à la télévision ; réalisée par une entreprise de La Chambre, elle a coûté 7 500 euros subventionnée par Sybelles promotion (2 500 euros). Il y avait aussi un bar amovible (en structure gonflable) à l'Echet, installé par une

société du Tour de France.

Il a manqué cependant quelques animations (même s'il y avait des danseuses sur l'ex-chalet ONF, dont la femme du directeur de la Maison du tourisme et son club de danse) pour fêter le passage du Tour : pourquoi pas un écran géant pour permettre de suivre l'étape dans la convivialité avant et après le passage des coureurs dans la vallée, au lieu de rentrer chez soi et de regarder chacun sa télévision ? Au Châtelet, la famille Pommier s'était bien organisée avec barbecue et table près de la route avec le poste de télévision branché pour suivre tranquillement l'étape.

La route a souffert dans la traversée du Chef-Lieu. Sous l'effet conjugué de la chaleur et du passage de nombreux véhicules de la caravane (plus de 200), le goudron était fondu sur plus de 300 mètres ; le bruit des véhicules qui passaient sur ce magma noir donnait l'impression que les voitures roulaient sur une route mouillée.

Sur le plan sportif, c'est le Danois Rasmussen qui est passé en tête au Glandon et à la Croix-de-Fer après avoir distancé ses compagnons d'échappée dans l'ascension. Rasmussen s'inscrit dans la tradition qui veut que le meilleur grimpeur du Tour de France passe souvent en tête au Glandon. Il a gravi le Glandon en un peu moins d'une heure soit près de 20 km par heure de moyenne. Il a endossé le maillot à pois rouge de meilleur grimpeur et remporté l'étape ce jour-là. A noter que le Grand Prix de la Montagne était jugé au sommet de la Croix-de-Fer et non

du Glandon.

Il n'y a pas eu de faits marquants au cours de cette ascension, à part une tentative de coureurs peu dangereux pour le classement général comme Leipheimer, 1 km après le pont de Lachal, et une sortie de David Moncoutié derrière les échappés, à 2 km du sommet. Par contre, on a observé une sélection par l'arrière avec des coureurs montant souvent un par un et avec un groupe de 70 coureurs attardés dans le Glandon et qui accusaient déjà un retard de près de 30 minutes sur Rasmussen au pont de l'Echet. On a pu également observer des coureurs aux visages très marqués et dont la vitesse dans le col semblait plus « humaine » que quelques années auparavant (probablement un des effets de la lutte anti-dopage malgré le scandale de l'après-Tour avec l'affaire Landis).

L'image forte de l'étape restera la défaillance de Landis, le maillot jaune du jour, dans la montée de La Toussuire avec près de 10 minutes perdues en 10 km ! et qui lâchera son maillot jaune au profit de l'Espagnol Oscar Perreiro.

Tristan Campardon et Christophe Mayoux

Mobile home - Chalet à St-Colomban des Villards
Renseignements : Camping de la Perrière
73130 St-Colomban des Villards
Tél. 04 79 59 16 07 - Fax 04 79 59 15 17
E-mail : saint-colomban@franceloc.fr

(*) Un de ces spectateurs est décédé après le Sapey-d'en-haut, en remontant en vélo depuis la boulangerie du Prin où il était allé acheter du pain. Ce sont les gendarmes qui ont descendu son camping-car.

TOUR ARVAN-VILLARDS

Peu de spectateurs dans les communes traversées

Cette édition du Tour Arvan-Villards, qui s'est courue par un beau temps, reprenait en grande partie le final de l'étape du Tour de France qui avait lieu 5 jours après mais dans un sens différents puisque le Glandon et la Croix-de-Fer étaient les dernières ascensions contrairement aux professionnels qui avaient pour montée finale La Toussuire.

Peu d'enthousiasme et de spectateurs dans les communes traversées, une mauvaise habitude qui perdure depuis plusieurs années.

Pourquoi les communes de l'Arvan-Villards ne s'appuient-elles pas davantage sur cette épreuve pour « articuler » des animations avec le passage de l'épreuve ? Par exemple en invitant des groupes de musique pour encourager les coureurs, en installant des décorations dans les villages, etc. On est loin de l'im-

plication des collectivités que l'on peut voir sur d'autres épreuves de ce genre et notamment l'Ardéchoise, référence en la matière.

Tristan Campardon

Résultats

• **Petit parcours** (85 km, 153 classés) : 1^{er} Nicolas Fine (Briançon), 2 h 49 min 11 s ; 2^{er} Robin Lamothe (VC Pontois) à 2 min 49 s ; 3^{er} Stéphane Blain à 6 min 09 s (...) ; 74^{er} Emmanuel Martin-Cocher Emmanuel à 51 min 46 s (...) ; 122^{er} Patrick Favre-Bonté à 1 h 31 min 16 s.

• **Grand parcours** (120 km, 173 classés) : 1^{er} Nicolas Ougier (AS Macot La Plagne), 4 h 01 min 46 s ; 2^{er} Roland Chavent (Go La Léchère) à 4 min 15 s ; 3^{er} Pascal Giguet (VC Rumilly) à 10 min 01 s (...) ; 59^{er} Tristan Campardon à 1 h 04 min.

TRANSMAURIENNE

Les VTTistes à la hauteur

La Transmaurienne 2006 a été un grand cru quant au niveau des épreuves proposées, et les VTTistes de Saint-Colomban n'ont pas été « ridicules » lors de leur participation à ce raid VTT de haute altitude organisé par les Sybelles du 17 au 20 août dernier.

On peut notamment citer le J3 (3^e étape, le 19 août à Albiez-Montrond) où Philippe Berthaud (photo ci-contre) a terminé 2^{er} de la promotion petit parcours (5^e le lendemain à la J4 de Saint-Sorlin), et Nathan Pezzani, 4^{er} minime masculin du cross-country de la Transmôme (5^e au J2 de la descente de la Transmôme à La Toussuire). Le neveu est sur les traces du tonton qui n'a qu'à bien se tenir...



D'autres Villarins ont obtenu des résultats plus qu'honorables : les frères Lucas et Morgan Martin-Cocher au J4 (20 août à Saint-Sorlin) au trial de la Transmôme.

Un regret : que Saint-Colomban ne soit pas davantage associé à cette épreuve (comme en 2002). Mais qui sait ? peut-être que l'an prochain... D'autant qu'il se dit que la Satvac pourrait ouvrir les remontées mécaniques un jour par semaine.

Une décision souhaitable car le VTT se développe fortement sur les Sybelles (avec le concours des remontées mécaniques et de l'Arvan-Villards), et Saint-Colomban est « dans la course » pour s'y associer.

Stéphan Pezzani

BRÈVES

► **CYCLISME.** La course de côte cycliste entre Saint-Etienne-de-Cuines et Saint-Colomban a été organisée cette année de manière informelle, le 14 juillet en fin d'après-midi, simplement « par la volonté de quelques amis » désireux de marquer le coup. Donc pas de chrono ni de classement (19 participants). Selon l'un des participants : « La Maison du tourisme n'a pas pu ou pas souhaité s'en occuper cette année mais souhaite faire quelque chose l'année prochaine ». Cette course serait intégrée dans une « journée vélo » programmée pour le 14 juillet 2007 (lire page 3).

► **FOOTBALL.** Le principe de cette rencontre : les moins de 30 ans contre les plus de 30 ans est de plus en plus difficile à respecter. Ainsi cette année, afin de constituer des équipes en nombre égal, certains joueurs des « vieux » avaient... 19 ans ! Ce qui explique sans doute pourquoi, le 13 août à 17 heures aux Echets par un temps pluvieux et froid (7°

C !) et le brouillard en cours de partie (2 mi-temps d'une petite demi-heure), les jeunes, qui ont mené 4-2 à un moment du match, se sont faits rejoindre pour finalement perdre sur la fin (5-4).

► **LA VILLARINCHE.** Annulée l'an dernier faute de participants, la 10^e édition de cette course pédestre a rassemblé, le 23 juillet, 38 coureurs et 5 marcheurs sur une boucle de 12 km passant par tous les hameaux villarins avec départ et arrivée au Chef-Lieu de Saint-Colomban. Si aucun Villarin n'était au départ, un bon nombre de concurrents étaient présents pour la 1^{re} fois, venant de Grenoble, d'Albertville ou de Saint-Sorlin. La remise des prix (tout le monde a été primé) a eu lieu sous le chapiteau de La Pierre en présence de René Mugnier. A noter que le vainqueur Antoine Exmelin a parcouru la distance en 44 min 15 s chez les hommes tandis que Audrey Alessandrini, chez les femmes, a mis 1 h 01 min. Les marcheurs mettant eux 1 h 25 min.

LES COMPTES DU « PETIT VILLARIN »

L'exercice 2005-2006 s'est clos avec un déficit de 946,08 €, en partie comblé par les produits financiers (418,96 €).

Les recettes résultent des 918 abonnements, soit quasiment le même nombre que l'an passé (917), et des publicités. Les dépenses comprennent les frais d'impression (7 823,88 € pour 72 pages, 8 pages de plus que lors de l'exercice précédent), des frais postaux et de bureau (photocopies, cartouches d'encre pour imprimante, etc.), l'achat de documents, et l'achat d'un scanner pour numériser des documents photographiques. Le présent exercice débute avec 20 826 euros en trésorerie.

AMOURS DES CIMES

Pierre Bozon

Résumé des chapitres précédents

L'histoire débute en août 1947. René Martin, jeune montagnard de Saint-Colomban, peu fortuné, conduit aux aiguilles d'Argentières un jeune Parisien, Georges Reynaud, dont il comprend avec effroi, au cours de l'ascension, qu'il est amoureux de Janine Favre, dont lui-même rêve en secret.

Au soir du 17 septembre, après le démontagnage, René danse souvent avec Janine au bal chez Bacalier, si souvent qu'une bagarre manque éclater entre lui et le grand Louis. Janine, fort irritée de se sentir le centre des « cancans » du pays, décide ce soir-là d'aller passer l'hiver à Paris où la famille de Georges Reynaud propose de l'accueillir.

CHAPITRE IV

Septembre : corvée de pommes de terre

C'était encore un beau jour de septembre : le soleil dardait haut dans l'espace et la vallée baignait dans une lumière chaude et vaporeuse. Tout semblait encore vert, d'un vert brillant, automnal, sauf, dans les lointains, la rousseur déjà âpre des alpages, et, plus près, un bouquet de frênes au manteau d'or pâle ou le rouge vineux d'un cerisier. Ca et là, quelques arbres élagués dressaient leur squelette noir, annonciateur de l'hiver. Mais le soleil revêtait encore toutes choses d'une beauté divine, et, joyeusement, les arracheuses de pommes de terre, une bonne quinzaine de travailleuses, presque toutes jeunes, avaient pris possession du champ. C'est une coutume aux Villards, pour les gros cultivateurs, de prendre des corvées, c'est-à-dire une troupe de volontaires pour effectuer un gros travail : fauchaison, battage, ou arrachage de pommes de terre ; et la corvée a lieu le dimanche et donne lieu à un vrai banquet avec force viandes, légumes de choix, desserts succulents et beaucoup de vin ou de café selon qu'on ait affaire à une main d'œuvre masculine ou féminine. Les particuliers donnent leur travail gratuitement en échange de la nourriture.

En cette année 1947, ce dimanche après la Foire, le père Joson Favre faisait donc arracher les pommes de terre, et toutes les amies de sa fille étaient venues prêter leur concours. La grande terre du Châtelet était donc pleine de jeunesse qui, alertes, faisaient marcher la langue en même temps que la pioche. C'était un immense champ dont les faibles ondulations gris noir se hérisaient des souches jaunies des fanes dressées comme des poils sur un visage mal rasé. Sous les coups mats des pioches, la terre croulait en gros paquets gris bleu et humides, glèbe d'Envers, toujours compacte et douce, et de grosses pommes de terre à la peau jaune clair ou rose violacé glissaient entre les pieds des arracheuses. Celles-ci les essuyaient, les triaient d'avec les petites, les brûlées du soleil aux taches vertes et celles que la pioche avaient coupées par inadvertance ; et les belles et les tarées allaient rejoindre leur panier respectif. Insensiblement, la raie zigzagante montait peu à peu vers le sommet du champ, et, derrière les jeunes filles, sur la terre noire parsemée de racines bleuâtres, les sacs s'alignaient, attestant la fertilité de la terre villarinch et le travail de ses enfants.

« Eh bien ! il y en a des pommes de terre, les sacs se touchent tous, dit Léa, dont les cheveux roulaient comme de l'or sur les amples épaules.

— Oui, il a fait sec, cet été. L'Envers a encore rapporté, ajouta Marie du Grand Jacques. Nous, au Martinan, on n'en a pas beaucoup ; c'est petit comme

des gobilles. Ca n'avance pas et ça énerve.

— Aux Roches, dit la grande Phiphine, dont les yeux noirs assombrissaient encore le teint sombre, elles sont belles, mais rares. Oh ! tant pis, il y en aura bien assez pour nous.

— Que voulez-vous, mes enfants, dit la vieille Philomène, à la peau ridée comme une vieille pomme, il faut prendre ce que le bon Dieu envoie et se contenter de ce qu'on a...

— En tout cas maintenant, avec les pommes de terre, reprit la petite Odette Girard, belle blonde, toujours souriante, tous les dimanches on est de sortie ; aujourd'hui chez Janine, dimanche chez Emma, et, l'autre dimanche, chez quelqu'un d'autre sûrement. Moi j'aime ça. Ca change d'avoir le train-train de l'été. On rigole, en bande, et le soir on va danser.

— Ca change, bien sûr, dit Janine, qui piochait à côté d'elle, mais tu vois, je préfère l'été, la montagne.

— Tu dis ça, dit Emma, mais tu aimes bien aussi le bal toi, et dimanche on ne pouvait plus t'arrêter.

— Quand on est au bal, c'est bien pour s'amuser, mais je préfère encore la montagne au bal.

— Et le montagnard, ajouta doucement et perfidement la petite Mimi dont les petits seins pointaient comme des fruits pas mûrs sur la mince poitrine encore adolescente.

— Ah oui ! à propos, Janine, tu t'es fait un nouveau bon ami, le jour de la foire.

— Tais-toi Emma, répondit Janine, en rougissant légèrement. Toutes les fois qu'on danse avec quelqu'un...

— En tout cas, ça ne marchait pas mal, reprit Odette. Il n'y a rien manqué : les danses, la bagarre avec Louis, les petites conversations. Et ce soir ça va recommencer.

— Que je danse avec lui ou un autre, tu sais... D'ailleurs René, il est gentil, et puis ce n'est pas un garçon comme les autres. Pas comme Marcel par exemple. »

Emma, à qui ce coup était porté, n'avait pas froid aux yeux, et elle répondit hardiment :

« Ils sont bien tous les mêmes, plus ou moins timides, mais ils veulent tous la même chose. Et au fond, j'aime encore mieux Marcel parce qu'il est plus franc.

— Parce qu'il sait te prendre du premier coup et te laisser après.

— Peu importe, après tout, il faut s'amuser tant qu'on est jeune.

— C'est vrai, ajouta Odette, mais René est tout de même un beau type, et costaud, sans être batailleur pourtant.

— Il est un peu bizarre, il ne sort pas souvent. C'est vrai que maintenant que notre belle Janine l'a conquis, il va sortir tous les jours jusqu'à ce qu'elle soit sieste.

— Oh ! vous vous en faites du souci. Jusque vous, des amies, qui blaguez !

— Faut bien dire quelque chose pour rigoler.

— Oui, mais petit à petit, on en invente et ça peut aller loin. Heureusement que cet hiver je m'en vais à Paris.

— A Paris ? Tiens, j'y pense, tu vas retrouver ton « bazan » ?

— Doucement, s'il te plaît Emma, n'exagère rien. Ne me donne pas tous les hommes qui dansent avec moi. C'est un homme bien gentil que M. Reynaud et sa sœur était une vraie amie. Mais je n'ai jamais eu dans l'idée de le subjuguer, pas plus que René d'ailleurs.

— Oh ! la petite sérieuse [nargua] Emma. Tu entends Odette ? Elle est fière, les hommes lui courrent après. Mais elle préfère les faire mourir de langueur à ses pieds. La cruelle !

— Tu te moques de moi, sans me comprendre, Emma. Tu te figures qu'on peut toujours changer de bon ami comme de chemise. Moi, quand je me donne-

rai, ce sera pour toujours, et, comme c'est grave, j'attends.

— Je te comprends, Janine, dit Odette, qui, rêveuse, s'arrêta de piocher. C'est des choses qu'il ne faut pas toujours prendre en plaisantant. Ma pauvre Emma, tu sais peut-être ce que c'est qu'un garçon, mais tu ne sais pas encore ce que c'est que d'aimer.

— Tu vas aussi faire la morale, toi, maintenant. Rapport que ton Gaston ne te parle plus...

— Alors les jeunes, ça marche le boulot. Venez manger un morceau. »

Le père Joson arrivait avec le chariot et le grand panier plein de victuailles. Les jeunes filles secouèrent leurs galoches où la glaise adhérât comme du mortier et accoururent s'asseoir sur l'herbe rase, à la lisière du champ. Et Janine distribua les beignets, les biscuits et les tasses de café tiré de la « thermo ».

Puis les pioches, à nouveau, déchirèrent la terre jusqu'à l'heure où l'ombre bleuissante eût absorbé la vallée, et seules les cimes de l'Envers baignaient leur tête dorée dans le bleu verdâtre du ciel lorsque les jeunes filles, la pioche sur l'épaule, s'en vinrent au logis du père Joson. Les clochettes des vaches rentrant du pré chantèrent mélancoliquement dans l'air léger du crépuscule ; Lily, la jeune sœur de Janine, ramenait son troupeau dans le soir tombant. Les jeunes filles la saluèrent joyeusement :

« Tu arrives d'en champ, Lily ?

— Tu as eu beau temps ?

— Tu rentres tard, tu avais un berger avec toi, coquine... »

Et la fillette, qui avait déjà 14 ans, souriait ou rougissait et demandait aussi des nouvelles des pommes de terre.

Puis ce fut le repas du soir, un banquet plutôt, car le père Joson avait tué agneau, volailles, lapins, et la mère avait préparé tartes et gâteau de Savoie farci de chocolat. Les rires et les chansons fusaiient, les nouvelles, celles de danse, légères et sans grande signification, et les vieilles du temps jadis, que chantait la maîtresse de maison à la belle voix chaude et prenante : « Adieu, charmante Elisabeau / Je te viens voir en ce printemps nouveau » ou encore : « Si vous rencontrez une blonde... »

Puis les chants prirent fin, et toute cette jeunesse s'enfola vers le bal, essaim de jeunes filles se tenant par le bras en chantant à tue-tête dans la nuit étoilée.

Et le père Joson, resté seul avec sa femme, dit :

« Qu'elles aillent se divertir maintenant. Elles ont bien travaillé cet après-midi, et la récolte est bonne, 70 sacs à 15, c'est vraiment beau.

— Oui, nous pouvons remercier le bon Dieu, il a bénî nos champs et nos troupeaux, cette année. La petite n'aurait vraiment pas besoin de s'en aller, elle a tout ce qu'il faut.

— Son Parisien de malheur l'a attirée. Pourvu qu'il ne lui arrive pas des histoires. Bien sûr qu'elle peut lui plaire car elle est belle, notre Janine. Mais, avec ces richesses, on ne sait jamais.

— C'est pas tant le Parisien qui l'attire que Paris, la ville. Elle veut voir la ville. Elle en a assez de passer des hivers dans la neige, à écouter les cancans. On va encore en faire sur elle à propos de René des Roches, mais c'est bien fait, elle n'a qu'à pas s'attirer.

— Tu me fais rire toi. C'est un beau gars René, et, ma foi, sympathique. Laisse blaguer ; quand ils en auront assez dit, ils s'arrêteront. Je vais donner à boire au mulot et puis on ira se coucher. Les jeunes, faut pas les compter avant deux heures du matin. »

CHAPITRE V

**Fin septembre. Pluie diluvienne
La récolte de René, en Barral, est saccagée**

Le mois de septembre avait été sec et très chaud, et les vieux disaient :

« Gare à la prochaine pluie, ça va être violent, ça fera vilain ! »

Pourtant personne ne prévoyait l'orage qui allait se



■ Au Vachet (1968).

produire ce 23 septembre, tellement sa puissance dévastatrice fut grande.

Le lundi, il avait fait un temps splendide et une chaleur exceptionnelle, mais, en se couchant, le soleil s'enfonça dans un voile gris qui dilua peu à peu son disque comme une tache de graisse.

« Changement de temps, pensa René. Je m'en vais encore avoir de la déveine pour arracher mes patates. C'est vrai que je pourrai attendre le retour du beau temps ; en Barral, c'est chaud. »

Le lendemain matin, des nuées grises traînèrent dans le ciel comme de légers chiffons sales. Le vent faisait danser les feuilles sur les branches et l'herbe se flétrissait sous les rayons malades du soleil. Vers deux heures de l'après-midi, des nuages épais et noirs, avec des reflets blancs sous le ventre, accoururent du Sud et de l'Ouest par-dessus les crêtes de Sembuis et de Comberousse, et le tonnerre roulait au loin comme quand on frappe sur une tôle. Tout le ciel ne fut plus bientôt qu'un lourd couvercle noir qui donnait, en plein jour, à la vallée, une lueur crépusculaire. Déjà on voyait, comme une grille grise, tomber la grosse pluie Sous-le-Col et en Montrond. Tout à coup, le vent chaud, qui vous léchait la peau comme un souffle d'enfer, tomba, les oiseaux se turent et se cachèrent, les arbres cessèrent leurs murmures. Les hommes avaient regagné leurs demeures et la terre attendait on ne sait quelle catastrophe.

Brusquement la pluie frappa la terre à grosses gouttes, aussi grosses que les grains d'un chapelet, puis les éclairs ensanglantèrent l'obscurité du ciel et, sans trêve, parmi les éclats effrayants du tonnerre amplifiés par tous les échos des monts, les lueurs verdâtres succéderent aux taches couleur d'améthyste ou à la lumière soufrée, au milieu des traces de feux qui promenaient leurs arabesques fulgurantes dans toute la vallée. L'orage, maintenant, était en pleine fête : les illuminations des éclairs, les bruits d'artillerie du tonnerre qui frappaient les durs rochers se mêlaient aux seaux d'eau qui coulait du ciel bas, comme d'une écluse. Et l'herbe et les feuilles ruisselaient et les chemins étaient tantôt transformés en lacs, tantôt en torrents d'eau noire qui les raclaient jusqu'aux os.

Mais c'est dans les hautes combes que l'orage joua son plus beau morceau. L'averse prodigieuse, le sac d'eau, comme on dit, s'engouffrait dans les entonnoirs couleur d'ardoise qui entaillaient la rive droite du Glandon depuis le col jusqu'à Lachal. L'eau violente arrachait la terre de glaise, s'y mélangeait, en faisait un torrent de boue couleur de chocolat ou de plomb, et la lave énorme dévalait comme une avalanche vers le Glandon, et celui-ci bondissait comme un taureau furieux sur les glières blanches. Puis l'orage fonça vers les Roches et un « sac » d'eau d'une force inouïe creva sur l'entonnoir de Barral aux raides flancs gris de fer. A la lueur livide des éclairs qui, seule, illuminait le sombre crépuscule d'orage, Barral, ce mince ruisseau qui dort parmi les vernes, devint une énorme masse de terre et d'eau qui emplit à moitié sa gorge et qui roula dans un bruit de tonnerre vers les larges champs du Villaret et le vernay étalé en éventail autour du Chef-Lieu. L'eau boueuse avalait maintenant les pierres et les rocs qui accompagnaient le lit du ruisseau, puis arrachait les vernes, les brisait en morceaux et continua sa route vers le bas avec une force démoniaque. Ce n'était plus un torrent, c'était quelque chose d'énorme, sans nom, un mélange de boue, de pierres, de bois cassé, animé d'un mouvement violent et débordant en éventail sur toutes les terres proches. Et la lave infernale allait toujours, toujours grossissant et toujours détruisant ; elle recouvrit la route nationale large et lisse d'un énorme monticule noirâtre, hérissé de tiges d'arbres, puis elle envahit les champs de pommes de terre de Champrey qui attendaient les coups de pioche de René et des autres propriétaires. Elle laboura les terres pleines de récoltes mûres, elle anéantit la

récolte et y mit à sa place l'informe avalanche de boue, de pierres et de graviers. Puis elle s'arrêta, à bout de souffle, rassasiée de désastre... Et maintenant, la pluie plus fine tombait toujours du ciel bas sur l'immense décombre. Lentement, l'orage se calmait ; quelques coups de tonnerre éclataient de loin en loin, dominant le vacarme effrayant du Glandon roulant à pleines berges ses eaux brunâtres et bouillonnantes.

Le lendemain, les hommes se rendirent compte de la puissance de l'orage et de ses dégâts irréparables. René, comme les autres, vit de loin l'immense traînée brune qui dévalait le long de Barral et qui mordait parfois sur le vernay. Il alla voir de près et il vit l'avalanche boueuse maintenant arrêtée, immobile et horrible, avec ses rochers et ses troncs d'arbres qui saillaient comme des os brisés, et il vit les prés submergés, la route coupée sur une vingtaine de mètres par l'énorme coulée, et son champ, son unique « terre » de pommes de terre, méconnaissable sous deux ou trois mètres de débris informes ; tous ses efforts de l'année, sa provision de l'hiver, tout était englouti, labouré, détruit, et, sous le soleil qui chassait les nuages, ce désastre paraissait quelque chose d'impie.

Accablé devant cette vision mortelle, René resta un moment à contempler son champ pour réaliser pleinement l'étendue de la perte.

« Eh bien ! mon pauvre René, il t'en a fait du dommage, cet orage. Tout ton champ est perdu.

— Oui père Jean-Pierre. Je n'ai pas une pomme de terre pour cet hiver, et où semer, et quoi semer, l'an prochain ?

— Et elles sont chères les pommes de terre, cette année, avec la sécheresse.

— J'en ai assez de ce pays. Que voulez-vous que je devienne cet hiver ? Sans patates, on ne peut pas vivre ici.

— Tu en achèteras bien un peu pour cet hiver. Que veux-tu ? on ne peut pas se tuer. Faut prendre tout ce qui arrive. Fais courage mon garçon. Au revoir. Je vais jusqu'au Chef-Lieu voir ce qu'ils en disent. »

L'après-midi, René, pioche et pelle en mains, essayait de déblayer son

champ, mais les pommes de terre arrachées, triturées, transportées plus loin, étaient impossibles à récupérer. Tout à coup une voix mélodieuse et aimée se fit entendre :

« Mon pauvre René, tu te tues pour rien faire là-bas dessous.

— Tu vois, Janine, la chance que j'ai. J'ai planté une seule terre qui suffit à me nourrir ; elle est anéantie. J'essaie de récupérer mais pas moyen. Tout est sens dessus dessous. Et sans pommes de terre, tu sais, ici...

— Bien sûr, mais tu ne peux pas te tuer à remuer toute cette boue et ces pierres pour ne rien trouver. Ecoute René, mon père ne te refusera pas de t'en vendre des pommes de terre, nous en avons beaucoup. Va le trouver. Ce n'est pas irréparable.

— Je te remercie. Je sais que tu es bonne, Janine. Mais ça me dégoûte, vois-tu, de perdre toute ma peine. J'ai bien envie d'aller chercher du travail ailleurs cet hiver... Où vas-tu maintenant Janine ?

— Je vais chercher du pain, mais c'est un boulot pour passer sur ce tas de pierres et de boue. Au revoir, René, ne perds pas courage, et, si tu as besoin de quelque chose, viens nous trouver. »

CHAPITRE VI

René décide de passer l'hiver à Grenoble

René avait écrit à son frère pour lui demander conseil. Maintenant, en mangeant un bout de pain et de fromage, il réfléchissait. « Janine est bien bonne, pensait-il, et elle m'offre tout ce qu'elle peut, et même elle engage ses parents. Mais je crois que ceux-

ci ne me voient pas d'un bon œil depuis que je fais semblant de courtiser leur fille. Et puis, aller leur acheter des pommes de terre, cela me coûte cher, et, au printemps, il me faut encore en acheter pour planter. Et planter où ? Je n'ai pas beaucoup de terres, moi. Quant à partir pour ne plus jamais revenir, c'est dur. J'aime tant la montagne, et Janine, si elle revient, si Reynaud ne réussit pas à la conquérir... »

« Voilà une lettre pour vous René.

— Merci facteur. »

Et René ouvrit la missive de son frère :

« Mon cher frère,

C'est une triste nouvelle que tu m'as apprise et je comprends ta peine. C'est dur de perdre le fruit de son travail, surtout au pays où le boulot est si pénible. Si tu veux m'écouter, laisse tomber la culture : tu es seul, c'est pas une vie, surtout l'hiver qui est si long. Viens à Grenoble. Chez Merlin, où je travaille, il y a de l'embauche. Je te mettrai dans une bonne planque car tu sais que je suis contremaître. Tu auras ta journée assurée et tu seras avec nous. Grenoble ne te dépaysera pas ; il y a beaucoup de Villarins, et puis tu iras passer tes quinze jours au pays. Certes, la vie d'un ouvrier n'a pas que des avantages, mais elle est assurée et moins pénible que de gratter la terre dans la montagne. Si tu te décides, écris-moi au plus tôt et descends. Léa t'envoie le bonjour et les enfants embrassent leur tonton.

Bien affectueusement.

Marius Martin »

René lut et relut la proposition : il se vit à l'usine, travaillant 8 heures par jour, gagnant chaque jour sa journée, au milieu d'une belle ville qui le changerait de toute cette solitude de l'hiver, qui le consolerait de ses malheurs. Et puis, après tout, presque tous les jeunes gens s'en allaient l'hiver. C'est la loi de transhumance aussi vieille que la montagne. Et René se décida à partir.

« Père Jean-Pierre, mon frère m'a trouvé une place pour cet hiver. Je m'en vais. J'en ai assez de trimer par ici.

— Tu vas travailler à l'usine à Grenoble, mon garçon ?

— Eh oui ! Je serai mieux qu'ici. Pas de neige, pas de solitude, un travail qui rapporte et parmi les gens.

— Bien sûr mon garçon. Et penses-tu revenir ?

— Ah ! ça, je n'ai pas encore réfléchi ; faudra voir.

— Tu as raison, il te faudra voir. Parce que tu sais, il ne faut pas se laisser décourager par un mauvais passage. Le vent tourne souvent. Dans le temps, les Roches ont brûlé, et pourtant nous avons rebâti le village. La ville n'a pas que des avantages, il s'en faut, et puis il y a bien du plaisir à grimper la montagne, à voir chaque année le renouveau des choses, à sentir pousser la vie, à manger le produit de ses mains. La ville, c'est artificiel. J'ai habité 10 ans à Marseille autrefois, et je n'ai jamais été aussi heureux que lorsque je suis venu m'installer définitivement. Notre pays, il est dur bien sûr, mais quand on a des muscles comme les tiens, toi le plus costaud du pays, on ne sent pas la peine, et la joie est d'autant plus grande que la peine a été rude.

— Et alors, vous me déconseillez de partir ?

— Non, René, il faut au contraire que tu goûtes à la ville bien que ce soit dangereux car beaucoup n'en reviennent pas. Mais n'oublie pas que notre pays vaut mieux que toutes les villes, et, au printemps, fais comme les oiseaux, reviens. Tu verras à nouveau l'élan de la nature, tu verras que le bon Dieu n'abandonne pas ceux qui travaillent avec courage, et tu seras plus heureux pauvre, ici, que riche, en bas, surtout toi qui aimes les cimes plus que personne. L'été, tu es toujours parti vers les hauteurs.

— Vous avez peut-être raison, père Jean-Pierre. Je reviendrai sûrement au printemps. »

Dans la semaine, René revit Janine et lui annonça son départ pour Grenoble.

« Au printemps, j'espère que nous nous retrouverons les mêmes.

— Oh oui ! dit Janine, j'aime bien trop Sous-le-Col ! Au revoir René, et que l'hiver ne soit pas trop long.

— Au revoir, et pense à moi, Janine. »

Et René partit pour Grenoble laissant au père Jean-Pierre le soin de sa chèvre, de ses brebis et de ses quelques poules, car il n'abandonnait pas l'arrière-pensée de revenir au printemps. Et huit jours après, Janine, à son tour, partit pour Paris. Chaque jour amenait de nouveaux départs, chaque jour le pays se vidait un peu plus, prenant l'aspect de la triste solitude hivernale.

Pierre Bozon
(à suivre)



■ Déblaiement des matériaux provenant de Barral (juillet 1912).

Quand la faim vous tient au ventre...

Nous sommes en juillet 1944. Année noire de la guerre. Mais l'espoir renaît de jour en jour chez les Français. On sent bien que nazis et pétainistes sont à bout et que la libération n'est plus très loin. Dans nos régions, la Résistance s'amplifie et est de plus en plus présente. Les nouvelles, quelquefois les racontars, il faut se méfier, vont bon train.

Dans le canton de La Chambre, l'usine de pâtes alimentaires Bozon-Verduraz fait beaucoup parler, comme tout ce qui touche à l'alimentaire dans cette période de restrictions. Des gens ont révélé qu'elle recèle un stock de pâtes, gardé bien secret. Et depuis pas mal de temps, le bruit court que, avant d'évacuer les lieux, les Allemands feraient sauter l'usine. (Ce qui n'aurait pas été impossible...)

L'usine, malgré tout, est en activité quoique au ralenti. La direction change souvent et est à Paris. C'est de là qu'on désigne, début 1944, un patron pour l'usine de Cuines. Il se nomme André Forgeot et décide de venir s'installer à Saint-Etienne-de-Cuines. Est-ce seulement en raison de ses nouvelles fonctions, ou a-t-il collaboré avec l'occupant et cherche-t-il pour cela à fuir la capitale ? Si cette hypothèse est la bonne (NDLR : une autre explication est toutefois avancée par Bernadette Loschi ; lire ci-contre), il ne se sentira pas plus à l'aise à Cuines où la Résistance est forte et très installée. Les FTP sont présents dans toutes les côtes et les hameaux de Cuines. La tension est forte entre ceux-ci et la sinistre gestapo allemande, accompagnée hélas de miliciens locaux.

En juillet 44, le bruit court, de plus en plus crédible : le stock de pâtes de l'usine existe bel et bien. Des voix lancent que ce stock a été préparé pour l'armée allemande au cas où celle-ci serait privée de ravitaillement en Maurienne, lors d'une possible retraite par le Mont-Cenis.

Monsieur Forgeot, en ces temps troublés, décide de mettre sa femme et sa fille en lieu plus sûr encore. Pour cela, c'est le choix du hameau du Frêne, à Saint-Alban, qui est fait : une écurie un peu restaurée au milieu du village, juste au-dessus de la route (ce bâtiment est actuellement en rénovation). La propriétaire de l'époque est à Marseille : Mme Marie-Joséphine Darves-Bornoz. Pour les grandes dames réfugiées au Frêne, on trouve une toute jeune bonne dans la commune (Premier-Villard).

Nous sommes à présent en août et les choses se précipitent. Chambéry s'est libérée, puis, en remontant vers l'Italie, c'est au tour de Montmélian (où les combats furent très durs), de Saint-Pierre d'Albigny, de Chamouset. A chaque fois,

les résistants sains et saufs viennent renforcer ceux des cantons plus haut. L'occupant n'a plus guère de recours pour envisager sa fuite. Il ne lui reste que la vallée de la Maurienne et l'Italie. Avant de battre en retraite, il détruit tout ce qui peut protéger son repli.

A Saint-Etienne-de-Cuines, une déci-sion humaine se fait enfin jour. Forgeot et quelques dirigeants du canton de La Chambre font savoir qu'ils ouvrent le stock de pâtes à la population. Le bruit court comme un nuage de fumée (pas besoin d'affiches ou de porte-voix). Le 23 août, aussitôt, la population du fond de la vallée vient se servir. Le 24 août, la nouvelle est connue de tous aux Villards. Dès le matin, tôt, c'est la ruée vers Cuines : petits, grands, femmes, et même vieux essayent (sans certitude) d'aller s'approvisionner, certains avec des mulets mais pour la plupart avec des ânes. Ils purent atteindre les pâtes sans incident. Chacun emportait ce qu'il pouvait. L'importance du stock était inconnue. Il avait été installé, et muré, tout le long de l'ancienne digue du Glandon, côté ouest de l'usine. On parlait de 300 tonnes.

Mais, dangereuse coïncidence, le commandement allemand (la peur au ventre et prêt à tout – les nombreuses atrocités commises dans la vallée de la Maurienne par les nazis en débâcle l'ont suffisamment prouvé – avait décidé de faire sauter ce jour-là (62 ans déjà) tous les ponts de la vallée des Villards.

Faut-il les rappeler ? ce furent le Nantet, le pont du Pied des Voûtes, le pont du Merlet, le pont du Châtelet, et le pont de Lachal. Les Allemands pensaient éviter ainsi la descente du maquis de l'Oisans et protéger leur fuite vers l'Italie.

Au retour de Cuines, les Villarins, en défilé continu, chargés de pâtes, tendus et inquiets, ne voulaient en aucun cas abandonner leur butin et tenaient à le ramener au plus vite chez eux.

La tension était grande, la peur aussi.

Dès l'arrivée vers le pont du Nantet (premier pont qu'on rencontre en montant après Cuines), les gens se trouvèrent mêlés aux Allemands qui préparaient le minage du pont. Ceux-ci continuaient leur mauvais travail mais laissèrent passer les gens assez sagement. Il n'y avait pas de sourire dans la foule sauf lorsque l'âne du Petit Baptiste (Darves-Bornoz) du Frêne, devant le bruit infernal des perceuses, ne voulut plus avancer : deux Allemands vinrent alors aider à le pousser allant même jusqu'à le porter.

Avec mon père, nous avions décidé de passer par les Voûtes. Nous avions juste dépassé le petit village lorsque les

**Henri Bozon-Verduraz
un entrepreneur téméraire...**

Henri Bozon-Verduraz était un homme dont la conduite fut très controversée durant la Seconde Guerre mondiale. C'était un homme plein de témérité qui n'hésitait pas à entreprendre... On le connaît bien aux Villards.

Ainsi, dans les années d'avant-guerre (1938, peut-être), il décide de venir installer et tenir une fromagerie à Saint-Colomban. Il trouve un local dans la grande maison Girard au Martinan, dans la partie en haut sur la route de Lachenal (partie dont est propriétaire actuellement Henri Girard). Il ramassait le lait (pas très loin) c'était facile à cette époque il y avait beaucoup de vaches. Il avait décidé de ne faire qu'un seul produit : le reblochon. Mais il n'avait aucune connaissance en la matière et le bonhomme qu'il s'était adjoint ne devait pas en connaître bien davantage. Pourtant il était équipé et connaissait déjà beaucoup de monde.

Un beau jour, il expédie une quantité importante de fromage en Angleterre. Le reblochon était immangeable et toutes les caisses sont revenues au Martinan. Pas l'air désolé, il a vidé les caisses dans le ravin en contrebas de la maison Girard. La faillite n'était pas loin...

P. Q.-M.

LE 24 AOÛT 1944

Allemands allumèrent le minage du pont du Pied des Voûtes. Le souffle fut si fort que l'explosion nous jeta à terre ; les ânes également furent couchés. L'ennemi aux abois disposait encore de beaucoup de mitraille ; ils mettaient des charges explosives très importantes.

Pour ceux qui étaient partis de Cuines les premiers, ils avaient continué la route, mais les choses ne se passèrent pas si bien à leur arrivée aux abords du pont du Merlet.

Ce pont est particulièrement enfoncé, dissimulé par les collines et par les feuillages ; les Allemands ne cachaient pas qu'ils croyaient se trouver ici dans une souricière. Ils avaient les yeux rivés sur les flancs de la colline. Ils voyaient arriver des résistants de partout. Pour se protéger éventuellement, ils plaquèrent les gens contre le mur après le pont, côté « paradis ». Il y avait là en particulier Jules Darves-Blanc (ancien maire) Colette Quézel-Ambrunaz (Frêne) Roger Darves, Edouard Cartier-Lange (Premier-Villard) et bien d'autres. Ils étaient vraiment en paravent. Heureusement rien de grave ne se passa ; le pont sauta, envoyant des projectiles de barrières et de gravats à grande distance. Les Allemands libérèrent les otages. Plus de peur que de mal pour ces derniers, qui purent regagner Saint-Alban sans dommage. Mais la tension avait été très grande tout au long de cette journée. Il aurait fallu peu de choses pour que la situation devienne tragique.

Quant aux pâtes, elles étaient toutes en petits sachets. Dans l'usine, les gens étaient si pressés qu'ils n'ont pas pris le temps de regarder. Arrivés chez eux, la surprise fut un peu amère lorsqu'ils ont constaté qu'il n'y avait qu'une sorte de pâtes : des vermicelles. De plus, ce qui n'était pas indiqué, c'est que c'étaient des pâtes de blé tendre. Le blé dur venait de Crimée par la mer Noire. Il y avait beau temps que ce commerce ne marchait plus. Ces pâtes, normalement, étaient faites pour la soupe au lait. Mais en 1944, les gens ne faisaient pas la fine bouche et les pâtes ont bien été toutes consommées.

Dès le lendemain de notre mémorable journée du 24 août, les troupes allemandes avaient quitté notre canton : elles passèrent les cols du Glandon et de la Croix-de-Fer (retrouvant là celles montées du Sud par le Rivier) et descendirent par les Arves (le 25 août les alpagistes ont quitté Rieuclarét par crainte des Allemands qui, disait-on, devaient y mettre le feu).

Mais après Sainte-Marie-de-Cuines, elles rencontrèrent une grande résistance. Le maquis tenait les hauts des rochers bordant la route sur Montvernier et Le Châtel. Et le lendemain, les nazis mirent à exécution leur lâche vengeance (comme ils l'avaient déjà fait en tant d'endroits) en brûlant Hermillon en totalité, et les jours suivants les Reisses de Villargondran et plusieurs autres villages, en particulier en haute Maurienne. Début septembre, une grande partie de la France était libérée (à part l'Est du pays). Nos dames parisiennes du Frêne purent redescendre dans la vallée, retrouver le patron, et ensemble ils regagnèrent Paris...

Mais dans l'histoire des Villards, le 24 août 1944 restera une journée vraiment particulière...

Pierre Quézel-Mouchet (*)

(*) Avec l'aide des souvenirs de Roger Darves.

Points de repère

- Le 23 octobre 1884, Jean-Pierre Bozon-Verduraz et son fils aîné, Emmanuel, âgé de 24 ans, fondent une société « ayant pour objet le commerce de boulangerie, épicerie, mercerie, quincaillerie, ferronnerie et meunerie ».
- En 1893, Emmanuel Bozon-Verduraz reprend seul la fabrique et en accélère le développement en agrandissant son usine en 1898. Il emploie 200 personnes.
- 1904-1909 : apparition de la marque « La Lune ».
- 1909 Benjamin, le fils aîné de Emmanuel, entre dans l'affaire.
- En 1919 la société se transforme en société anonyme. Elle emploie 400 personnes.
- En 1924 et 1925, un câble transporteur aérien de plus de 1 km de long, avec des bennes pouvant transporter 200 kg chacune, est installé entre l'usine et les moulins de Saint-Avre, passant au-dessus de la route nationale.
- Un semaine après avoir reçu, à Cuines, la croix de la Légion d'honneur du ministre du commerce et de l'industrie en personne, Emmanuel Bozon-Verduraz décède le 26 juin 1925.
- L'entreprise assure sa promotion par des coups publicitaires mémorables comme l'illumination de la tour Eiffel, ou le lancer sur Chambéry par Benjamin, après un meeting aérien à Challes-les-Eaux, de balles de ping-pong marquées « Pâtes Bozon-Verduraz La Lune ».
- Suite à la crise de 1929, l'entreprise Bozon-Verduraz, à la recherche de fonds nouveaux, s'associe, à la fin de l'année 1931, avec la biscuiterie Brun de Grenoble créée en 1919 par Gaétan Brun et dirigée depuis sa mort, en 1923, par Mme Darre-Touche. Il y a 730 employés à Cuines.
- En 1938 l'usine de Cuines ferme à cause de difficultés financières (en avril elle est mise en liquidation judiciaire). Elle est rouverte en juin 1940.
- Benjamin Bozon-Verduraz disparaît en 1942.
- L'usine « vivote », les services de la fabrication, arrêtés le 1^{er} juillet 1943, rouvrent le 24 septembre 1943. Le paquetage ferme le 9 juillet et ne reprend que le 1^{er} octobre 1943. Le 1^{er} juillet 1943, les ouvriers de la fabrication sont mis au chômage ainsi que ceux des ateliers du paquetage le 13 du même mois.
- En 1944, un nouveau directeur arrive, André Forgeot, fils d'un ancien ministre. Il vient en fait se réfugier à Cuines, sa femme est juive... Il fait distribuer des pâtes gratuitement et parfois des biscuits à tous les ouvriers.
- Le 14 janvier 1948, l'usine est fermée, soit 250 à 300 nouveaux chômeurs. Pierre Cot intervient pour une réouverture.
- En 1950, Mme Darre-Touche vend ses parts dans l'entreprise « Biscuits Brun – Les pâtes La Lune » au groupe Pierre et André Forgeot et elle fait don du produit de la vente au laboratoire de virologie de l'Institut Pasteur où son mari a travaillé.
- En janvier 1951, l'usine de Saint-Etienne-de-Cuines rouvre avec seulement 123 ouvriers. Mais dès le mois d'octobre 91 personnes sont renvoyées.
- En 1960, le groupe Forgeot s'associera avec Jean Panzani.
- Les derniers paquets de « La Lune » sont vendus dans les années 74-75. La marque, actuellement non exploitée, figure toujours dans le portefeuille de marques de la société Panzani qui depuis 1973 fait partie du groupe BSN.

[Source : Bernadette Loschi, « Les petites savoyardes ont décroché la lune », Société d'histoire et d'archéologie de Maurienne, tome XXX (1995)]

AGRICULTURE

La piste du Merlet est terminée

Cet été, deux réalisations ont été menées à bien sur la commune de Saint-Alban : la réfection du pont du Cray Blanc et l'ouverture du dernier tronçon de la piste du Merlet.

• Dans le cadre du projet de construction et d'exploitation d'un gîte d'alpage agricole aux Granges, le premier tronçon de la piste de desserte des alpages de la combe du Merlet, allant de la forêt de Nant à l'Echaut, étant terminé depuis la fin du printemps 2004, la deuxième partie du tracé, de l'Echaut aux Granges, a été mise en chantier cette année à la fin de l'hiver et a vu la fin des travaux la troisième semaine d'août.

D'une longueur d'environ 1,8 km et de 4 mètres de large en moyenne, cette piste a été financée par la communauté de communes pour un coût de 105 726 euros (TTC). Une subvention de 50 % a été obtenue sur la somme hors taxe (88 400 euros), la communauté de communes récupérant la TVA.

C'est l'entreprise Haute Maurienne TP qui a été chargée d'effectuer, pendant deux bons mois, ce travail complexe à flanc de montagne grâce à des ouvriers compétents dans ce domaine. Il reste à faire le compactage qui est prévu très prochainement et coûtera 4 477 euros TTC.

Il y avait deux projets de tracé à l'étude, un rive droite et l'autre rive gauche du torrent du Merlet. La communauté de communes a choisi celui de la rive droite de réalisation plus difficile et plus coûteuse, et ceci contre l'avis de la majorité municipale de Saint-Alban.

L'accès à cette piste va être réglementé ce qui sera matérialisé par la pose d'une barrière fermée à clef. Réservée aux riverains, aux exploitants agricoles, aux services de la commune, elle sera interdite aux autres usagers possédant des 4x4 et autres engins à moteur. Quand l'arrêté du maire de Saint-Alban sera promulgué et sera en vigueur, son non respect vaudra aux contrevenants d'être verbalisés par les agents de l'Office national des forêts, de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, et, éventuellement, par

les gendarmes. Ceci pour préserver l'état de la piste et la tranquillité des alpages. Les chasseurs, entre autres utilisateurs potentiels, devront donc descendre leurs trophées sur le dos jusqu'à l'Echaut ; de là la réaction de certains d'entre eux qui n'approuvent pas cette décision.

Il reste maintenant à construire le gîte d'alpage dont les nouveaux plans, réalisés mi-août par M. André Tornassat (par ailleurs maire de La Bathie), doivent être validés par le Cemagref. Viendra ensuite l'instruction du permis de construire et la recherche de subventions auprès de la Région.

• Le conseil général de Savoie oeuvre pour améliorer l'état des routes et des ouvrages d'art sur celles-ci dans le département. Ainsi a-t-il financé à 100 % la réfection du pont du Cray Blanc et l'élargissement de la route départementale 927 sous le Premier-Villard, juste avant le virage de la place Belcour en descendant vers Cuines.

Les derniers travaux dataient d'il y a 50 ans, entrepris après les dégâts du 11 janvier 1955.

D'un coût de 430 000 euros, ces travaux ont débuté début mars pour se poursuivre laborieusement jusqu'à mi-août, alors qu'ils devaient, initialement, être terminés fin juin. Le résultat est convenable. Cet ouvrage a été réalisé par l'entreprise Sysa, filiale du groupe Vivendi, la direction départementale de l'équipement d'Aiguebelle était maître d'oeuvre.

André Gamel

► **AIRE DE JEUX.** Une vingtaine de personnes ont participé, le 9 septembre à Saint-Alban, à une réunion publique pour donner leur avis sur le devenir de l'emplacement de l'ancienne maison Tobé (Premier-Villard). La demande est simple : en faire une place de village, plane et non goudronnée, avec un point d'eau, l'éclairage et des WC. Ce qui permettra d'y organiser différentes animations (comme des concours de pétanque) et des manifestations associatives.



■ Façade ouest du futur gîte d'alpage.



■ L'emplacement (en) du gîte d'alpage, au plan des Granges (vue d'ouest).

ÉCOLE

Deux jeunes institutrices à l'école

C'est la troisième année d'enseignement pour Céline Cossard, directrice, et Sandrine Dupont, adjointe.

Après une année de transition, Céline Cossard remet son enthousiasme au service des enfants de la vallée. Elle aura la charge, outre de la direction, de 10 élèves : 3 CM2, 2 CM1, 1 CE2 et 4 CE1.

Sandrine Dupont, après avoir exercé à Avrieux en 2004-2005 puis sur trois écoles différentes en même temps pour des décharges de direction, Valloire, Saint-Michel-de-Maurienne et Saint-Jean-de-Maurienne en 2005-2006, prend en main 14 élèves : 6 CP, 3 grande section, 4 moyenne section et 1 petite section de maternelle. Elle est aidée par Catherine Blanloieil, agent territorial spécialisé des écoles maternelles, qui a aussi accepté la charge de la cantine pour le premier mois de fonctionnement.

Les repas, préparés par la maison de retraite de La Chambre, sont livrés par l'Association d'aide à domicile en milieu rural (ADMR), la communauté

C. MAYOLIX

■ Une classe moderne.

42 ans plus tard...

En novembre 1964, une bien jeune institutrice, Jacqueline Carron, qui devint pendant l'année Mme Tissot, fut nommée au chef-lieu de Saint-Alban en remplacement d'un maître appelé au service national.

Elle y termina l'année scolaire 1964-1965, dans une classe unique... de 4 élèves : Annie Cartier (devenue Annie Bordas) et une fratrie de 3 petits Villarins : Irénée, Claudette et Claude Darves-Blanc.

En août 2006, Mme Carron, retraitée depuis plusieurs années, est revenue aux Villards. Ses anciens élèves, prévenus de son passage, lui ont fait, avec beaucoup de gentillesse, la surprise et la joie de venir l'attendre devant son ancienne école, l'accueillant avec l'humour nécessaire : « *On se met pas en rang, madame, on n'est toujours que 4.* » Il y eut de l'émotion dans l'air cette après-midi là, des souvenirs égrenés.

Dans la mémoire de l'instit restent la première montée vers son poste, dans le brouillard de novembre, qui rendait la route plutôt longue, le désarroi devant la découverte d'un logement aux pauvres

de communes prenant en charge 50 % du coût des repas, le solde étant assumé par les familles.

Les projets ne manquent pas parmi les multiples activités proposées aux 24 élèves : classe de découverte à Paris (sous réserve d'accords concertés), sorties culturelles et sportives, initiations aux nouvelles technologies...

La rentrée a été marquée par une journée portes ouvertes (9 septembre) au cours de laquelle cette nouvelle école – ouverte en février 2005 – a reçu la visite du nouvel inspecteur de l'Education nationale, M. Christian Julien, en présence des élus de la communauté de communes et de nombreux parents d'élèves.



■ Une classe moderne.

meubles, mais aussi le réconfort apporté par le maire (Jules Darves-Blanc) et son épouse Aurélie, disant à la jeune institutrice désarçonnée : « *Vous pouvez habiter chez nous tant que vous ne serez pas correctement installée.* »

Elèves comme maîtresse se sont rapprochés ensemble le voyage scolaire de fin d'année – dans la Prairie de Jules – jusqu'aux beaux alpages du Mont-Cenis. Ils avaient bien failli franchir la frontière, mais les douaniers italiens avaient jugé insuffisants les papiers présentés et les petits Villarins avaient dû rester du côté français du col. Il n'empêche, la sortie les avait à l'évidence comblés.

Quelques années plus tard, la classe ferma faute d'élèves et Claudette et Claude durent finir leur scolarité primaire en internat à Saint-Jean-de-Maurienne, ce qui représenta un vrai bouleversement dans leur jeune vie.

Quatre élèves seulement, mais la maîtresse se souvenait qu'ils arrivaient fort bien à chanter à 2 voix...

Ainsi allait l'école aux Villards cette année-là !

Jacqueline Dupenloup



■ Retrouvailles. De gauche à droite : Irénée Darves-Blanc, Jacqueline Tissot, Annie Bordas, Claude Darves-Blanc.

Totallement dans l'impasse, l'AFP est mise en sommeil

L'association foncière pastorale (AFP) de la combe du Nant fait toujours l'objet de vifs débats au sein de la commune de Saint-Alban. Il y a les «pros» et les «antis», qui ne parviennent pas à dépasser leurs divergences, ni à faire émerger, pour l'instant, de réponse un tant soit peu consensuelle à la question de l'avancée envahissante des bois et friches sur les anciens terrains agricoles de la commune.

La question du devenir des terrains, et, par-là même, du pays, a été remise fortement à l'ordre du jour avec la création des AFP et la mobilisation est importante sur ces questions : l'assemblée générale (AG) de la combe du Nant réunie le samedi 29 juillet n'obtint pas le quorum nécessaire pour avoir lieu (74 voix recensées en début de réunion pour un quorum à 193 voix), mais en revanche, lors de l'AG du 19 août, en mairie de Saint-Alban, 50 propriétaires étaient présents et porteurs de 258 voix (sur 385 possibles). Le quorum était donc largement obtenu !

Pendant la très longue vérification des voix et procurations, Georges Quézel-Ambrunaz, président de l'AFP, a rappelé que le conseil syndical, prenant en compte les résultats négatifs de l'AG 2005, avait mené en 2006 un travail de réflexion autour de quelques points : intérêt de conduire au sein de l'AFP de la combe du Nant une étude sérieuse sur la gestion des arbres dans son périmètre, afin d'améliorer les possibilités d'exploitation du bois par les propriétaires ; détermination d'une zone bien définie dans le secteur des Grands Prés, sur laquelle l'AG pourrait décider de proposer des conventions et contrats aux exploitants (par une procédure d'appels d'offre prenant en compte les exploitants actuels) afin d'en maintenir et améliorer l'entretien.

L'ordre du jour portait en premier point

l'adoption du compte-rendu de l'assemblée générale précédente. Sur cette question qui ne portait en elle-même aucun enjeu véritable, partisans et adversaires de l'AFP se sont très rapidement comptés. Du vote à bulletin secret ont émergé 131 non, 124 oui et 3 bulletins blancs. Il n'est pas inutile de rappeler pour mémoire les résultats de l'AG 2005 : 36 présents, 128 voix, 91 non et 35 oui au rapport moral. Plus de votants, résultats plus serrés : ce sont les caractéristiques de l'AG 2006.

Georges Quézel-Ambrunaz a alors demandé une suspension de séance, afin que le conseil syndical puisse se concerter sur la suite à donner à ce vote. Lorsque la séance a repris, il a annoncé au nom du conseil syndical que la suite des points à l'ordre du jour de l'AG ne serait pas traitée et qu'au vu des résultats du vote le conseil syndical considérait que l'AFP de la combe du Nant devait être « mise en sommeil ». Un bref échange a eu lieu entre le conseil syndical et le public, puis la séance a été levée.

LES ÉLÉMENTS DU DÉBAT

Quels sont les principaux arguments des uns et des autres ? « Le périmètre de l'AFP a été établi sans concertation » avancent les opposants. Bien que la municipalité, initiatrice de l'AFP, mette en avant plusieurs réunions de concertation avec les propriétaires, bien qu'elle insiste sur l'intérêt d'intervenir sur des secteurs paysagers remarquables de la commune (le plateau du Replat, les Grands Prés, le Chasselard), on peut en effet se demander s'il n'y a pas là une « tâche originelle » qui a lourdement favorisé les oppositions. Le conseil syndical de l'AFP en a d'ailleurs quelque part tenu compte, puisqu'il proposait à l'AG 2006 un travail sur une zone réduite et très délimitée.

« L'AFP est faite pour favoriser les moutonniers or le « tout mouton » est

une catastrophe » disent ses détracteurs.

« Nous sommes bien obligés de tenir compte de l'état actuel du pastoralisme dans notre vallée, parmi les premières de Savoie pour le cheptel ovin. Mais ces dernières années ont vu la réintroduction de bovins et nous chercherons à développer cette tendance, tout comme nous souhaitons prendre en compte le cheptel caprin existant, donc diversifier l'élevage », répond le conseil syndical.

« Nous n'arriverons pas à obtenir un entretien correct des champs par les exploitants » disent les uns. « Si des contrats d'entretien sont conclus et si leur respect est vérifié, nous y arriverons toujours mieux que dans la situation actuelle où aucune obligation n'est posée » répondent les autres.

« Les propriétaires n'auront plus accès à leur bois » : même si les partisans de l'AFP ont clairement affirmé que les bois seraient accessibles au profit des propriétaires et que l'AFP viserait, aussi, une meilleure mise en valeur forestière du secteur, cette objection fortement exprimée traduit sans doute l'inquiétude d'avoir à composer, en période de pâture, avec la présence d'un exploitant sur le terrain.

« Si on coupe les petits arbres pour débroussailler, ils ne deviendront jamais gros ». A ce propos, la chambre d'agriculture envisageait 3 cas de figures sur le territoire de l'AFP : des parcelles à vocation purement forestière, des parcelles à vocation purement pastorale, des parcelles à vocation mixte, permettant le développement de pousses « d'avenir », selon les souhaits des propriétaires.

Enfin, revient toujours cette idée, très ancrée parmi les propriétaires restés les plus proches du pays « pas de bail, pas de convention pluriannuelle, pas de signature portant sur nos terres, pour 2 raisons : elles les condamnent à une vocation agricole et nous risquons d'en

être dépossédé ». Ce à quoi d'autres propriétaires objectent qu'ils aimeraient bien, eux, avoir des contrats nettement signés, indiquant clairement quels troupeaux pâturent leurs terrains, quand (et éventuellement à quels prix !) en lieu et place de la situation actuelle où les terres sont utilisées sans même que les propriétaires soient informés du passage des troupeaux.... (Il est par ailleurs juridiquement établi que les propriétaires conservent intégralement la propriété de leurs terres – ils peuvent notamment les vendre, faire des donations, régler les successions – et qu'ils peuvent en confier la gestion à l'AFP, ou les conserver pour leur usage personnel en s'engageant dans ce cas à les entretenir.)

On le voit, à l'évidence, les points de discussion sont nombreux.

En tout état de cause, comment la commune, son économie, son environnement, ses paysages, vont-ils pouvoir prendre en compte une situation somme toute très paradoxale : parmi les propriétaires de terrains agricoles, une bonne part ne sait plus où sont ses propriétés et une très infime minorité est composée d'exploitants. Comment va-t-on parvenir à concilier les intérêts de chacun dans cette situation-là ? Comment va-t-on parvenir à réhabiliter les secteurs encore « sauvables » ? Comment va-t-on réintroduire une vraie diversification des élevages et faire reculer la suprématie ovine ? Comment va-t-on rendre aux propriétaires encore présents au pays le sentiment qu'ils sont respectés dans leurs droits, et donner aussi aux exploitants une sécurité permettant leur engagement dans des opérations d'entretien durables ?

Après l'assemblée générale 2006 de l'AFP de la Combe du Nant, les réponses ne s'esquissent toujours pas pour le secteur concerné par cette AFP, du moins à court terme.

Jacqueline Dupenloup

LA POSTE

L'agence postale est ouverte

Comme prévu, une agence postale a pris le relais du bureau de poste de Saint-Colomban. Ouverte depuis le 1^{er} septembre, tous les matins de 9 h 05 à midi, elle est tenue par Lucie Antonacci qui est aussi, à mi-temps, et tous les après-midi, secrétaire à la mairie de Saint-Colomban. Elle a été recrutée par la commune de Saint-Colomban.

Au guichet d'une agence postale, on peut acheter timbres et enveloppes pré-timbrees, effectuer des versements sur des comptes chèques postaux ainsi que des retraits d'un montant maximum de 300 euros (pour les opérations de retraits inférieurs à 800 euros, on peut aller au bureau de poste de Saint-Etienne-de-Cuines). On peut aussi envoyer des colis (à l'exception de Colissimo). Enfin, ce changement d'organisation est sans effet sur la distribution du courrier.

Pour toutes les opérations financières et de placements, il faudra se rendre à La Chambre, en contactant au préalable, par téléphone, la conseillère financière qui décidera si l'opération nécessite ou non un rendez-vous.

Désormais, Christine Martin-Cocher travaille sur trois bureaux de poste (Saint-Rémy-de-Maurienne, La Chambre et Saint-Etienne-de-Cuines). « Je profite

de ce changement, nous a-t-elle indiqué, pour remercier tous les clients qui m'ont accordé leur confiance tout au long de ses presque 30 années passées au bureau de poste de Saint-Colomban, depuis que j'y suis entrée le 1^{er} décembre 1977. Je remercie aussi toutes celles et tous ceux qui se sont mobilisés pour réaliser au quotidien des opérations postales afin que Saint-Colomban conserve sa poste. » En effet, c'est parce que tous les Villarins (résidents permanents ou secondaires) et les touristes ont permis ces dernières années à la poste de continuer à fonctionner que la solution actuelle a pu être trouvée. Sans cette mobilisation, il ne fait pas de doute que le bureau de poste villarin aurait été purement et simplement fermé.

Ce système d'agence postale s'est également mis en place dans une dizaine de communes de Savoie. A Saint-Sorlin, une telle structure existe depuis quelques années maintenant apparemment à la satisfaction de tous. A noter, dans cette communes, la présence d'une agence du Crédit agricole et – très récemment – la reconstitution d'un corps de sapeurs pompiers volontaires (une caserne va y être construite).

Christophe Mayoux

POINT DE VUE

Feu la poste de la vallée

A nom de la sacro-sainte rentabilité, les Services publics se réduisent comme peau de chagrin. Les communes rurales sont évidemment les plus touchées, et la poste de Saint-Colomban n'a pas échappé au coupe-ret. Christine Martin-Cocher a été envoyée à La Chambre, et nous devrons maintenant nous contenter d'une agence postale... et d'horaires d'ouverture divisés par deux.

Ce dénouement était bien entendu prévisible : il y a plusieurs années, le Syndicat du pays de Maurienne avait invité un directeur de la Poste à venir exposer aux élus la politique future de l'organisme, et il apparaissait clairement que beaucoup de bureaux des communes petites et même moyennes étaient condamnés à disparaître.

Bien entendu, les maires n'ont pas manqué de réagir nationalement grâce à la très puissante Association des maires de France et ils ont obtenu que le nombre de lieux de « présence postale » serait conservé et qu'une concertation serait engagée avec les élus avant toute modification, de façon à rechercher la meilleure solution aussi bien pour l'organisme que pour les usagers.

Présence postale ne veut évidemment pas dire grand-chose, cela peut aller du bureau de plein exercice au petit relais chez un commerçant, en passant par une Agence

postale comme maintenant dans notre vallée. J'ai tenté, il y a environ deux ans, de faire prendre conscience de ceci à mes collègues élus de la vallée, de façon à étudier avec la Poste les solutions qui pouvaient être envisagées. Je pense que l'on pouvait explorer diverses solutions, et, par exemple, voir si l'on ne pouvait pas mettre à profit la construction de la nouvelle Maison du tourisme pour envisager un « jumelage » entre les deux organismes, ce qui aurait pu permettre des plages d'ouverture plus larges et peut-être une réduction des frais.

Je n'ai malheureusement pas été entendu, et certains se souviennent peut-être comment j'ai été renvoyé à mes études au cours d'une séance du conseil communautaire où j'avais soulevé le problème. Car la poste est le service le plus « communautaire » de la vallée, et je pense que la communauté de communes aurait dû être le bon interlocuteur de l'administration pour chercher une solution meilleure. Il n'est pas sûr qu'une discussion avec la Poste aurait pu aboutir, mais au moins aurions nous tenté quelque chose.

Georges Quézel-Ambrunaz(*)

(*) Georges Quézel-Ambrunaz est maire de Saint-Alban.

POINT DE VUE

« On se croirait revenu en 1971 »

J'avais 15 ans. Parti tôt le matin, faucher un bout de pré aux Londègnes, au-dessus de la digue de Barral, je m'en revenais heureux. En ce temps là, on était heureux de tout, de rien. Le corps fourbu, la faux sur l'épaule, l'esprit dans les nuages, je m'en retournais au Châtelet. Arrivé dans les « peupliers », un bruit métallique me fit sourire. Là, juste au-dessus de la route, une faux s'en donnait à cœur joie dans les taupinières. Aussitôt me revint en mémoire ce dialogue qui nous amusait tant : « Alors Pierre ça coupe ? – Ca coupe mais il y a de la taupe ! ».

Ainsi était le « prof », comme nous appelions familièrement Pierre Bozon, faucheur assidu et entêté de ses prés et ennemi juré des taupinières. Pauvre faux, en a-t-elle terrassé des monticules de terre et de pierres... Il faut dire que les pierres étaient son obsession, au prof, dont l'acharnement à faire du foin pour la « p... » de chèvre de sa mère, s'il nous faisait toujours un peu sourire, forçait notre admiration car cette chèvre, moi je l'aurai bien envoyé au diable. C'était une grande chèvre qui dépassait par sa taille toutes les autres. Elle conduisait le troupeau – formé, chaque matin, des caprins du Châtelet et des Roches –, que l'on gardait à tour de rôle en le montant au Plâtre. Mais combien de fois a-t-elle entraîné ses congénères aux sommets de pics, tant et si bien que le troupeau restait trois jours sans revenir et qu'il fallait traverser les arcoces et s'arracher les ongles dans des grimperies invraisemblables pour le retrouver. Sans parler des « engueulades », à l'arrivée aux Roches.

Voilà déjà 20 ans que Pierre Bozon est parti, emportant avec lui d'innombrables espoirs déçus. L'occasion peut-être pour nous de dresser un bilan sans complaisance des actions engagées depuis ce jour de mars 1971 où, emmenée par un Francis Martin-Fardon combatif, une poignée de jeunes tentèrent de redonner vie à la vallée. Cet objectif – que Pierre Bozon partageait et soutenait – a été en grande partie atteint, même si ce fut

d'une façon différente de celle imaginée alors.

Avec des moyens financiers dérisoires (en 1971, le budget de fonctionnement était de 60 000 francs, 52 000 euros !), une salle des fêtes est construite qui permet au tout jeune comité des fêtes d'animer la vallée, des bâtiments sont achetés et des gîtes communaux aménagés (qui représentent une centaine de lits en 1983), du matériel moderne de déneigement est acquis et des garages communaux aménagés à Lachenal. Les bases du lotissement de la Perrière sont jetées (un projet qui ne verra ses premiers bâtiments qu'en 1994). Sur une idée de l'Association des maires de Maurienne, un atelier rural pilote, spécialisé dans le montage de composants électroniques, ouvre ses portes en 1973 (en 1977, 15 personnes y travaillent). Au Prin, un bâtiment comprenant une épicerie-boulangerie et des appartements se construit. Enfin, une nouvelle ambiance surgit née d'une sorte d'enthousiasme collectif qui permet au ski, ce fameux ski que tous les Villarins appellent de leurs vœux, de connaître ses premiers vrais développements avec la création par quelques moniteurs (regroupés autour de Maurice Bozon) de la première école de ski(*).

Cependant un malaise perdure : chacun aime Saint-Col, mais à sa façon. Et si beaucoup disent qu'il faut le développer, combien le veulent sincèrement ?

Au cours de cette période, d'autres jeunes viennent apporter du sang neuf au conseil municipal. Et, formés par les « anciens », trois d'entre eux – Maurice Bozon, René Mugnier, et Emmanuel Tronel-Peyroz – vont marquer la vie publique villarinch.

Car, un jour, la chance décide de nous sourire (mais la chance n'est-elle pas ce que les hommes font de l'imprévu ?) quand EDF construit le barrage de Grand-Maison, déversant sur notre vallée une manne fiscale inespérée. Et qu'une alliance entre Saint-Colomban et Saint-Alban rendra bientôt « plus inespéré » encore... avec la création du dis-

trict. On est en 1989 et Alfred Bozon a succédé à Francis Martin-Fardon.

Aujourd'hui, rétrospectivement, il apparaît clairement que cette alliance était nécessaire même si certains la considéraient alors, et la considèrent peut-être encore, contre nature. Car alors tout change. Les budgets explosent. Les projets aussi. L'Ormet est équipé et un office du tourisme est créé. Enfin, les responsables ayant la sagesse de répartir les investissements entre remontées mécaniques et immobilier, le district va construire 200 lits à La Perrière (1994). Alors, tout semble nous sourire, d'autant que, contre toute attente, le district, dirigé par Emmanuel Tronel-Peyroz (jusqu'en 1995) et Christian Bozon-Vialle (jusqu'en 2001), fonctionne sans crises importantes même si parfois chacun défend avec conviction et fermeté son « bout de gras »...

Très vite, d'autres réalisations s'enchaînent et, sous l'impulsion de Maurice Bozon, se concrétise enfin un vieux rêve villarin que l'on croit porteur de beaucoup d'espoirs : relier notre domaine skiable à celui des Arves et faire entrer notre commune dans les Sybelles, une entité qui regroupe toutes les stations du massif Arvan-Villards. Dans la foulée, notre domaine est modernisé et doté de canons à neige pour parer les caprices du climat.

Mais bientôt, les règlements nous deviennent « défavorables ». Nos remontées mécaniques, exploitées alors par une société d'économie mixte dont l'équilibre financier est garanti par le district (qui deviendra plus tard communauté de communes), doivent désormais être autonomes ; tout renflouement devient interdit. Il faut donc trouver un gestionnaire et s'associer (j'ai failli écrire s'acquiner...) avec les exploitants privés déjà à l'œuvre dans les Arves.

Mais la vie communale est une suite de relais entre équipes, et l'année 2001 marque un tournant dans les relations de notre commune avec l'exploitant des remontées mécaniques. On va de rapport de force en rapport de force. Qui a raison ? qui a tort ? Le Villarin moyen ne le sait plus trop. Pareil pour nos relations avec la commune de Saint-Alban où, depuis quelques années, ce n'est que conflits sur conflits. Aujourd'hui, il y a

parité du nombre de conseillers communautaires entre les 2 communes au conseil de la communauté de communes. Et le « pouvoir » intercommunal peut « tomber » d'un côté comme de l'autre. Mais voilà que pour régler cette question on a rien trouvé de mieux que de mettre un troisième larron dans le coup. Est-ce une bonne manière de retrouver la paix ? Certes Saint-Col aura 5 représentants, Sainte-Marie-de-Cuines 4 et Saint-Alban 2 (**). Mais 4 plus 2 restera toujours plus grand que 5. Alors...

En attendant, le ski demande de plus en plus d'investissements désormais hors de portée des moyens d'une petite commune, et la construction de lits est en rade depuis plus de 10 ans. Certes, la question de l'immobilier est difficile, mais force est de constater qu'aucun promoteur sérieux ne s'est intéressé à nos projets et que l'on stagne, alors que dans les Arves les lits poussent comme des champignons. Pourquoi ?

Aux Villards on parle volontiers d'ouverture, mais savons-nous seulement accueillir, retenir et travailler avec les hommes compétents ? Chez nous les

boulangiers défilent, tout comme les gérants du Triandou. Parti aussi le gérant du camping et des gîtes. La cure, remise à neuf, et l'école de Lachal reste inexploitées. A l'aire de loisir du Clos, la buvette est restée fermée presque tout l'été. Oh ! bien sûr, durant le mois d'août la jeunesse prend le « pouvoir » et le village se ranime. Comme naguère. Mais quelle est la motivation de cette jeunesse ? A notre époque, on voulait changer les choses ; aujourd'hui ne veulent-ils pas que passer du bon temps, leurs centres d'intérêt étant ailleurs ?

L'association des Villarins et des amis des Villards, créée pour réfléchir au développement économique du pays et proposer des solutions, continue sa route en ayant bien du mal à se régénérer. Et la Maison du tourisme, qui fournit un travail important d'animation et de promotion, ne reçoit pas toujours l'appui nécessaire, se trouvant parfois en bute à des décisions déroutantes et contradictoires.

Et puis il y a *Le Petit Villarin* qui fait couler beaucoup d'encre, au sens propre comme au sens figuré. D'une certaine manière, lui aussi a loupé l'un de ses objectifs initiaux qui était d'expliquer l'action publique. Mais combien d'élus – quand ils ne sont pas dans l'opposition... – reconnaissent son utilité ?

Qu'importe, ce bulletin d'information s'est adapté à ces comportements, et je crois que la devise qui orne son bandeau devrait désormais laisser la place à celle-ci, plus appropriée : « Si tu ne viens pas à Lagardère, c'est Lagardère qui ira à toi », car, aujourd'hui, *Le Petit Villarin* va à la pêche à l'information, avec ses moyens, certes limités, mais sans ce travail que saurions nous vraiment de la vie publique locale ? Sans compter que ce journal reste le plus puissant trait d'union entre les Villarins. Et plutôt que de le critiquer pour un oui ou pour un non, il serait préférable que les décideurs (publics, associatifs, économiques) s'en servent pour expliquer leurs choix de demain. Mais c'est sans doute plus difficile...

Dans le fond, notre « malheur » vient de ce que nous sommes incapables de nous constituer en communauté et de faire bloc et, ainsi, d'offrir à l'extérieur une image basée sur le sens de l'accueil et de la convivialité. Car les querelles villarinch, vécues de près ou de loin, rongent ceux qui aiment le pays, les éloignant de tout engagement public ou associatif. Les bonnes volontés se découragent, et l'intense bonheur de revenir au pays se change en amertume.

Le jour de la fête du pain, pendant que les gratins doraien, celui qui a sorti les Villards de sa torpeur, qui a vieilli sans doute mais dont la tête chenue a gardé toute sa lucidité, et qui inlassablement continue à mettre son temps au service de la vallée dans toutes les manifestations, m'a fait cette confidence : « *On se croirait revenu en 1971* ». Terrible. Je me suis alors pris à imaginer ce qu'aurait fait ce diable d'homme s'il était arrivé un peu plus tard : lui qui a tant fait avec trois bouts de ficelle, qu'aurait-il fait aujourd'hui à l'ère de l'informatique ?

Oui, seulement voilà, s'il était arrivé plus tard, il n'y aurait peut-être plus aujourd'hui qu'une vallée déserte.

Gilbert Pautasso

(*) Après l'installation d'un téléski au Châtelet (1958) et des premières remontées mécaniques de La Pierre (1966).

(**) Mi-septembre, on parlait de 6/4/3 ; mais l'arithmétique reste la même...

IMMOBILIER

Des mobile homes sur le camping

Depuis quelques semaines, France Location, gestionnaire du camping de La Perrière (cédé par la commune de Saint-Colomban pour 60 ans et 1 000 euros par an), propose à la vente, en accession en pleine propriété, des chalets mobile homes. En bois traité autoclave et d'une superficie d'environ 30 mètres carré, ces chalets disposent d'un coin cuisine équipé de meubles (la vaisselle est fournie), évier, plaques électriques et réfrigérateur de 150 litres, d'un séjour comprenant table, chaises et canapé lit gigogne, d'une chambre avec un lit double, d'une chambre avec 2 lits simples (80 cm de large), d'une salle de douche et d'un WC, d'une terrasse en bois disposant d'un casier à ski.

Le coût de ces chalets, installés, initialement de 44 900 euros est désormais de 39 500 euros (baisse de 12 %) auquel il faut ajouter un loyer mensuel de 125 euros pour la location de l'emplacement situé sur le camping. Ce montant est susceptible d'évoluer en fonction des nouvelles prestations à venir, comme la construction prochaine d'une piscine qui serait couverte et chauffée, et devrait être

réservée uniquement aux clients de la résidence de La Perrière et du camping. Son ouverture au grand public est à l'étude. Enfin, la consommation de l'électricité (et de l'eau si celle-ci devient un jour payante) est naturellement en plus.

Par ailleurs, comme ces constructions peuvent, comme tout mobile home, à la fin d'une période de location, être déménagées par le propriétaire, aucune taxe foncière ou taxe d'habitation n'est due. En outre, France Location (qui se charge de la constitution des dossiers de crédit si nécessaire) pourra, pour les propriétaires qui le souhaitent, mettre en location ces chalets mobile homes durant certaines périodes, les semaines de vacances habituelles ayant naturellement plus de chances d'être louées. Actuellement, 7 chalets de ce type sont installés ou en cours de finition (pour tous renseignements s'adresser à la résidence de La Perrière).

Pour améliorer la notoriété de ce camping, un panneau de 3 mètres sur 2 mètres va être installé près de la sortie de l'autoroute à Sainte-Marie-de-Cuines.

Christophe Mayoux

L'extension rejetée par les électeurs de Saint-Alban

Le 13 août 2006, on votait à Saint-Alban. Cette consultation d'initiative communale a connu une participation assez importante pour un scrutin de cette nature. 71 électeurs se sont déplacés (48 % des 152 inscrits). Sur 67 votes exprimés (2 bulletins blancs, 2 bulletins nuls), 47 (soit 70 % des exprimés) ont rejeté l'extension de la communauté de communes de la vallée du Glandon à Sainte-Marie-de-Cuines, 20 l'ont approuvée. Il faut noter que la participation aurait été plus importante (elle aurait sans nul doute dépassé les 50 %) si la procédure traditionnelle d'établissement de procuration avait été possible : la gendarmerie de La Chambre a eu semble-t-il un peu de mal à suivre l'actualité locale et a rejeté les demandes de procuration.

La municipalité de Saint-Alban avait préparé le scrutin en l'annonçant dans le bulletin communal distribué en juillet et en diffusant le projet de statuts de la communauté de communes élargie. Cette diffusion a concerné l'ensemble de la population de Saint-Alban : les électeurs, mais aussi toutes les personnes payant un abonnement de compteur d'eau.

Le même bulletin communal annonçait deux réunions publiques en mairie de Saint-Alban : le 29 juillet et le 5 août. Les projets de statuts ont été lus et débattus au cours des deux séances, présidées par Georges Quézel-Ambrunaz, maire de Saint-Alban. Patrick Louadoudi y participait, en tant que président de l'actuelle communauté de communes et représentant de René Mugnier, maire de Saint-Colomban. Le 29 juillet, Michel Vinit, maire de Sainte-Marie-de-Cuines, était également présent à la tribune où l'on notait la présence de Jacky Balmain, président du Sivav, parmi les auditeurs, au nombre d'une quinzaine ce jour-là (une dizaine le 5 août).

Le 29 juillet, le débat porta sur le préambule et les deux premiers articles du projet de statut, définissant les compétences qui relèveraient de la communauté de communes. Georges Quézel-Ambrunaz a rappelé en introduction que le processus pouvant conduire à l'extension de la communauté de communes à Sainte-Marie-de-Cuines avait été engagé le 2 juin 2006 à la demande de la commune de Sainte-Marie, et que le projet de statuts portant sur les compétences, le fonctionnement et les questions financières avait été préparé par 5 réunions de commission intercommunale, réunissant des élus des 3 municipalités. Ce processus pouvant conduire à un tournant important dans la vie de la vallée des Villards, le conseil municipal de Saint-Alban a jugé de ce fait essentiel de connaître l'avis des électeurs de la commune sur cette question.

Georges Quézel-Ambrunaz fit un bref rappel historique de la mise en place de l'intercommunalité aux Villards : en 1989, création du district. Cette création a répondu à des motivations financières : elle permettait d'éviter l'écrémement de la taxe professionnelle (TP) venant de l'activité du barrage de Grand-Maison. Mais elle a répondu aussi à une certaine vision qu'avaient les élus d'alors de la vallée des Villards, conçue comme unité et bassin de vie. En 2002, le district a été transformé en communauté de communes. Son fonctionnement est depuis lors conflictuel, ce qui n'a pas empêché des réalisations importantes : construction de l'école intercommunale située à Lachenal, achèvement des Sybelles, aboutissement de la rénovation du presbytère de Saint-Alban transformé en gîtes...

Il indiqua ensuite que le ministère de l'intérieur avait demandé aux communautés de communes de redéfinir précisément leurs compétences avant le 17 août 2006. Les délibérations sur l'extension se tiendront, elles, en septembre, l'extension éventuelle se mettant en place le 1^{er} janvier, sur décision et arrêté préfectoraux.

On peut noter plusieurs éléments émergent des débats qui, malgré le nombre relativement faible de participants, traduisaient assez bien dans leur tonalité les résultats du référendum du 13 août. Doutes sur l'intérêt général de l'extension et craintes sur ses conséquences pour l'identité communale furent en effet assez souvent exprimés.

La première interrogation se traduit très simplement : pourquoi cette proposition d'extension ?

On peut remarquer qu'elle va dans le sens d'orientations gouvernementales, souvent reflétées par les préfectorés : les communautés de 2 communes sont invitées à s'élargir, le fonctionnement en duo étant assez souvent d'essence conflictuelle. (Peut-on pour autant affirmer que les deux communes de la vallée des Villards seraient à tout jamais condamnées au conflit ? Certes non !)

Ensuite : pourquoi Sainte-Marie-de-Cuines ? Notons d'abord que le préambule des projets de statuts affirme que « *l'adhésion de la commune de Sainte-Marie-de-Cuines ouvrira la voie à des adhésions ultérieures* ».

Le maire de Sainte-Marie-de-Cuines, interrogé sur ses motivations, met en avant l'intérêt touristique. Là encore, référons-nous au préambule du projet de statuts : « *La communauté de communes de la vallée du Glandon a essentiellement une vocation de développement touristique. La commune de Sainte-Marie-de-Cuines oriente son développement aussi vers le tourisme. Son territoire accueillera bientôt un hôtel de 80 lits qui pourra renforcer l'offre touristique des Villards. Une nouvelle zone d'activité à vocation touristique viendra renforcer cette offre.* » Dans le réunion du 29 juillet, Michel Vinit a fait un parallèle entre sa commune et Bourg d'Oisans, suscitant ainsi un réel scepticisme chez quelques auditeurs. Le tourisme doit-il être la « *vocation essentielle* » de la communauté de communes ? Peut-on vraiment table sur une croissance exponentielle du tourisme, en particulier de bas de vallée ? Cette vocation là ne relève-t-elle pas essentiellement du Sivav dont l'article 8 du projet de statuts prévoit explicitement la dissolution ?

Autre interrogation : quelle prise en compte du choix des électeurs dans la décision d'extension ?

Saint-Alban consulte. Comment seront pris en compte les résultats de la consultation ? A cette question, le maire répond qu'ils sont indicatifs et n'ont pas force de loi, mais que dans un vote à bulletin secret, chaque conseiller municipal de Saint-Alban aura à se positionner sur l'élargissement et que les résultats de la consultation des électeurs « *guideront* » chacun.

Un référendum sera-t-il organisé à Sainte-Marie ? Michel Vinit répond qu'il sait être suivi par une grosse majorité de la population et qu'un référendum n'est pas utile.

Pouvait-on attendre les prochaines élections municipales afin que les électeurs puissent donner des mandats clairs à leurs élus ? Non pour Patrick Louadoudi, qui pense qu'il y a urgence à engager certains travaux d'intérêt communautaire.

Des questions plus pointues sont ensuite posées sur des compétences particulières : par exemple, est-il intéressant que l'école des Villards soit d'intérêt communautaire dans la nouvelle communauté de communes, sachant que Sainte-Marie souhaite en revanche garder ses écoles primaire et maternelle sous sa seule compétence ? Les élus villarins répondent positivement à cette question, l'école ne dépendant pas, en tout état de cause, d'une seule commune. Ils s'engagent à veiller à en confier la gestion à un élu villarin.

Enfin, Jacky Balmain, invité à prendre la parole par Georges Quézel-Ambrunaz, indique que le Sivav ne pouvait pour l'heure qu'attendre la décision des communes villarines quant à son devenir.

Le 5 août les articles 3 à 8 du projet de statut furent examinés ; ils portent sur le fonctionnement de la communauté de communes élargie et le Sivav. L'article 3 fixe le siège de la communauté de communes au hameau du Martinan ; l'article 4 précise qu'elle est instituée pour une durée illimitée. L'article 5 fixe la représentation des communes au sein du conseil communautaire, comme suit : Saint-Colomban, 5 délégués, Sainte-Marie, 4, et Saint-Alban, 2. Cette proposition de composition a été approuvée par 8 voix pour et 7 contre au conseil communautaire de l'actuelle communauté de communes. Mais une autre proposition de répartition (respectivement 6, 4 et 3) a été faite au sein du conseil communautaire, le 15 septembre, et les élus en tiendront compte lors du vote des conseils municipaux et communautaire sur le principe de l'extension, fin septembre et début octobre.

Quelles sont les conditions de répartition

d'électeurs qui est plus de 2 fois supérieur au nombre d'habitants à Saint-Alban ; la nécessité pour chaque commune d'avoir un nombre de délégués suffisant pour lui permettre de suivre efficacement les divers aspects des travaux communautaires ; tout simplement, la réalité historique de l'existence de communes différentes qui doivent être correctement représentées.

Arguments qu'un bulletin nul à la consultation du 13 août avait résumés ainsi « *oui à l'extension* mais avec 3 représentants pour Saint-Alban ».

L'article 6 prévoit un bureau de communauté de communes composé de 4 membres parmi lesquels 1 président et 3 vice-présidents. Patrick Louadoudi a souligné à cette occasion que chaque commune devait avoir un vice-président au bureau. L'avant-dernier article du projet de statuts prévoit des commissions de travail, ouvertes aux conseillers municipaux même s'ils ne sont pas membres du conseil communautaire. Les commissions de travail pourront aussi s'enrichir de collaborateurs extérieurs aux élus. Le dernier article du projet de statuts est consacré au Sivav (voir plus haut).

Enfin, le débat porta sur l'intérêt financier de l'élargissement. L'apport de la commune de Sainte-Marie pourrait représenter

100 000 euros de mieux, en recettes, pour la communauté de communes. Patrick Louadoudi insista sur l'important potentiel de développement de la commune de Sainte-Marie-de-Cuines, qui pourrait abonder cet apport dans les années à venir. Le débat rebondit alors sur la crédibilité de ce développement, en particulier touristique.

La municipalité de Saint-Alban s'est engagée à faire la synthèse des débats des 2 réunions publiques afin d'informer de leur teneur les autorités préfectorales et ses partenaires.

L'extension de la communauté de communes liée à des choix politiques nationaux est-elle inéluctable ? En tout état de cause, il serait bien regrettable qu'elle soit adoptée sans prise en considération du sentiment des populations.

Jacqueline Dupenloup

Des Cuinains interrogent la coopération : avec qui ? pour quoi ?

Si l'adhésion éventuelle de la commune de Sainte-Marie-de-Cuines à la communauté de commune de la vallée du Glandon suscite bien des interrogations aux Villards, il en est de même à Cuines. Quatre conseillers municipaux de Sainte-Marie, membres de l'opposition, ont publié récemment un bulletin spécial pour donner leur point de vue. En voici de larges extraits.

Une éventuelle entrée dans la communauté de communes de la vallée du Glandon a suscité de notre part les réflexions suivantes :

1) Avons-nous vocation à jouer les arbitres dans des conflits entre deux communes ? Le « ménage » marcherait-il mieux à trois qu'à deux si les contentieux perdurent ?

2) La précipitation qui a présidé à l'élaboration du projet n'est pas de bon augure. La réflexion devait-elle rester affaire d'« initiés » ? Pourquoi les projets de statuts n'ont-ils pas été discutés, étape par étape, au sein du conseil municipal ? Et que dire de la composition du conseil communautaire : 11 délégués pour représenter 3 communes ; c'est insuffisant ! Sainte-Marie, commune la plus peuplée aurait pu prétendre à une meilleure représentativité. Saint-Alban est sous-

représentée : 2 délégués pour 4 commissions, c'est peu. Copie à revoir.

3) L'affaire ne méritait-elle pas au préalable une discussion avec les autres élus du canton pour faire le point sur l'avenir de l'intercommunalité ?

4) La commune de Saint-Etienne-de-Cuines fait aussi partie de l'espace « vallée du Glandon ». A-t-elle été sollicitée ? A-t-on envisagé avec elle les possibilités de son intégration ? Et le fait de porter le taux de TPU à un tel niveau (31 %) ne réduit-il pas les possibilités d'intégration de Saint-Etienne-de-Cuines dont le taux de TP est très inférieur ? Voulons-nous faire « cavalier seul » ? Est-ce vraiment cela l'esprit communautaire ?

5) Autant l'intérêt communautaire pourra se justifier entre les communes du bassin de La Chambre du fait de leur

Lire la suite page 17

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES● SÉANCE DU
21 JUILLET 2006

Absents : Delphine Ferroud, (procuration à Patrick Louadoudi), Jacques Maurino, Eric Pommier (procuration à Xavier Mugnier), Georges Quézel-Ambrunaz (procuration à Michel Donda), Nicolas Revol, Christian Roche (procuration à Daniel Quézel-Ambrunaz), Alain Rostaing (procuration à René Mugnier).

1 – Communauté de communes

Le président rappelle la nécessité de définir l'intérêt communautaire dans les statuts de la communauté de communes. Seuls les articles 2 et 3 de l'arrêté préfectoral du 8 mars 2005 sont concernés, soit à l'article 2 : groupe de compétences : rajout de l'intérêt communautaire, et à l'article 3 : « Le siège de la communauté de communes est fixé à Saint-Colomban-des-Villard, au hameau du Martinan ». A l'unanimité, le

conseil approuve ces modifications.

2 – Ecole

Le conseil accepte les devis suivants pour l'aménagement de la 2^e classe :

- modification du faux plafond et travaux d'électricité dans une salle, respectivement par les entreprises Sonzogni (1 194 euros HT) et Dompnier et fils (4 744,49 € HT) ;
- mobilier (Camif, 6 238,01 €, matériel informatique (M2I, 3 001,68 €, et matériel éducatif (Nathan, 214,20 € TTC).

Par ailleurs, le conseil décide de maintenir le poste d'Atsem à temps non complet pour une durée de 1 an à compter du 1^{er} septembre 2006, et est informé qu'un appel à candidatures a été lancé concernant le poste de surveillant de cantine pour la période scolaire 2006-2007.

3 – Zone intercommunale

Le conseil est informé de la mise en place d'un comité de pilotage pour l'aménagement de la zone intercommunale (zones réservées aux PLU des deux communes) et demande aux délégués d'intégrer ce comité. Michel Donda et Patrick Louadoudi sont retenus pour y

siéger. Il est également précisé qu'une équipe pluridisciplinaire (urbaniste, expert foncier, etc.) devra être constituée pour la réalisation de ce projet (viabilisation, DUP, etc.).

4 – Divers

Le conseil prend connaissance d'une étude concernant la décharge de la combe Favre qui est jugée inexploitable et à réhabiliter.

• Piste du Merlet. Suite au choix du tracé sur la rive droite (d'un montant de 88 400 euros), le conseil sollicite auprès de l'Etat un complément de subvention.

• Un courrier a été adressé aux agriculteurs concernant le lancement de la carte communale d'aptitude à l'épandage de Saint-Colomban, et du projet d'amélioration collective de la gestion des déjections animales dans la vallée du Glandon.

• Bibliothèques. L'association Patrimoine et Culture accepte de donner l'ensemble des livres qui constituent le fonds de sa bibliothèque à la communauté de communes pour ouvrir une bibliothèque intercommunale. Le conseil vote 1 500 euros pour l'acquisition de livres supplémentaires.

SAINT-COLOMBAN

● SÉANCE DU
26 MAI 2006

Absents : R. Bozon (procuration à H. Tardy) et P. Louadoudi (procuration à R. Mugnier).

1 – Communauté de communes

Le maire donne lecture du compte rendu de la dernière réunion de la commission tripartite (Sainte-Marie-de-Cuines, Saint-Alban, et Saint-Colomban) qui travaille sur l'extension de la communauté de communes (12 mai 2006). Il fait part des dernières remarques sur les compétences et le fonctionnement futur de la communauté de communes précisant, entre autres, que le siège est fixé à Saint-Colomban au hameau du Martinan dans les locaux de l'ancienne école communale.

Concernant la représentativité des communes au sein du futur conseil communautaire, le conseil municipal se prononce [7 voix pour, 3 voix contre (H. Tardy, R. Bozon, N. Combet), et 1 abstention (J. Maurino)] pour 5 délégués pour Saint-Colomban, 4 pour Sainte-Marie-de-Cuines et 2 pour Saint-Alban.

2 – Gîtes communaux

Suite à la résiliation des traités d'affermage par Olivier Caron, c'est la commune qui va gérer dans l'immédiat les locations du centre des Moulins avec les tarifs suivants (appliqués à Saint-Alban) : hors vacances scolaires : 11 euros/adulte et 8 euros/enfant par nuitée ; 290 euros par journée. Durant les vacances scolaires : 14 euros/adulte et 13 euros/enfant par nuitée. Par ailleurs, le conseil accepte une augmentation de 3 % des tarifs de location des gîtes communaux proposée par la Maison du tourisme pour l'hiver 2006-2007.

3 – Saisonniers

Le conseil adopte les tarifs présentés par la Maison du tourisme – de location des gîtes communaux pour les saisonniers pour l'hiver 2006-2007 : gîte Champ-Rey (Chef-Lieu) et gîte Ressoutan (Martinan) comprenant 1 pièce, capacité d'accueil 2 personnes : 250 euros par mois ; gîte Gleyzin (Martinan) 1 pièce, capacité d'accueil 3 personnes : 375 euros par mois ; gîte Soujette (Lachenal) 3 pièces, capacité d'accueil 5 personnes : 625 euros par mois. Une caution représentant un mois de loyer sera demandée à la remise des clés. Par ailleurs, suite à la demande du chef des pistes de la Satvac – Jean-François Urbain, qui doit prochainement occuper un logement plus

important –, le conseil propose un loyer mensuel de 450 euros.

4 – Questions diverses.

• Suite à une demande de l'ACCA de Saint-Colomban, le conseil décide (8 voix pour et 3 abstentions : H. Tardy, R. Bozon, et J. Maurino) un loyer de 1 euro symbolique pour une période courant de septembre 2006 à janvier 2007 (A. Rostaing avait proposé 50 euros).

• Le conseil accepte l'avenant (13 059 euros HT) présenté par la DDE pour la route d'accès au domaine skiable suite à la modification du programme et du coût prévisionnel des travaux qui s'élève désormais à 89 003 euros HT.

• Le conseil attribue une subvention de 7 500 euros (1 abstention : Alain Rostaing) à la Maison du tourisme pour son projet d'animation pour le passage du Tour de France.

• Chapelle de La Pierre. Le lot n°5 (peinture) a été attribué à l'entreprise Sonzogni Frères (5 666,80 € HT).

• Le conseil prend connaissance de la prise de fonction du nouveau directeur de la Maison du tourisme, Christian Chassagne, et des dégâts provoqués par de gros éboulements de pierres à la via ferrata de Lachal, au-dessus du premier pont de singe. Le conseil décide de prendre en charge une partie des coûts de réparation (2 580 euros HT), l'autre partie (700 euros) étant à la charge de la société Prismé.

• Une réunion avec les représentants de la société FHYT s'est déroulée le 29 avril 2006 à la mairie, au sujet de la retenue de Lachal et de la conduite d'amenée d'eau. Le maire donne lecture au conseil municipal de la lettre de Michel Tronel. En conclusion, cette réunion est « ratée ». En fin de réunion, Hervé Tardy intervient au sujet de l'immobilier : pas de réponse de M. de Keyser, et le conseil est informé qu'un recours a été déposé auprès du tribunal administratif de Grenoble par Lionel Girard, au sujet du PC modificateur au Mollaret pour augmentation de la surface SHON. Maurice Bouchet-Flochet demande, pour l'association Saint-Colomban station fleurie, un complément de 300 euros pour fleurir des vélos à l'occasion du passage du Tour de France, et que la commune achète une cuve avec pompe pour arroser les fleurs. Le conseil accepte ces demandes. Marie-Thérèse Ledaïn sur la sécurité au terrain multisports du Clos. Il faudrait remettre la barrière afin d'en interdire l'accès aux motos, quads, etc.

La séance publique est levée pour se poursuivre à huis clos.

Lire la suite page 18

La coopération : avec qui ? pour quoi ?

Suite de la page 16

proximité, de leur situation au carrefour des vallées de l'Arc, du Glandon et du Bugeon, de leurs potentialités qui peuvent s'harmoniser, autant il se révèle « léger » entre Sainte-Marie et la vallée des Villards :

- en matière de tourisme (point fort du projet). Même si Sainte-Marie doit prendre en compte ce « volet » et mettre en valeur son capital (sites patrimoniaux, activités de loisirs, gîtes d'accueil), elle n'a pas à nos yeux des atouts comparables à ceux des Villards (ou alors il faudrait qu'on nous le prouve par une étude sérieuse). Par contre, en tant que lieu de passage et d'accès à des cols et stations, elle a vocation à exploiter cette situation : des créations hôtelières peuvent donc se justifier sur notre territoire (dans la zone hôtelière !).
- en matière industrielle, artisanale et commerciale : reconnaissions que si l'harmonisation et la coopération sont nécessaires, c'est bien entre les communes du bas de vallée plutôt qu'avec les Villards (...).
- en matière d'agriculture et d'aménagement de la montagne : c'est là que nous aurions le plus de points communs avec les Villards, pour lutter contre les friches, valoriser et entretenir nos alpages, agir pour le maintien de l'activité agricole... Cette compétence est déjà exercée en partie par l'AFP

Ajoutons à ces réflexions trois remarques :

- Bien des compétences intégrées dans le projet sont déjà exercées par des syndicats auxquels nous adhérons : Sivom, Sirtom, Mapad, etc. La communauté de communes ne doit pas être une structure de plus (son fonctionnement, comme celui des syndicats, n'est pas gratuit) : si elle doit exister, il faut vraiment qu'elle en vaille la peine et qu'elle ne soit pas prétexte à fiscalité supplémentaire pour les habitants.
- À notre grand regret, deux compétences ont été exclues du projet : celles en matière d'eau et d'assainissement. En matière d'eau, le service est un service public fondamental qui exige des investissements de plus en plus importants de la

part des collectivités (recherche de nouvelles ressources, automatisation des contrôles, entretien et renouvellement des réseaux, etc.). Si les communes veulent conserver la maîtrise de ce service, et ne pas être contraintes un jour à le déléguer à des compagnies privées, elles ont intérêt à le gérer sur le plan intercommunal. Ce n'est pas l'option choisie par Saint-Colomban qui, possédant de l'eau à « gogo », veut continuer à faire bénéficier sa population de la gratuité du service. L'intérêt communautaire a ses limites !

En matière d'assainissement, nous avons en commun, dans cette vallée, le Glandon dont nous avons le devoir d'assurer la qualité des eaux et la protection des berges. Aussi, le contrôle des rejets, l'entretien des stations d'épuration, l'aménagement du lit et des berges... méritent-ils des actions collectives.

3) D'autres compétences ne sont pas à nos yeux clairement définies : gestion des écoles, entretien des voiries...

(...) Rappelons pour conclure qu'aucun mandat populaire ne nous a été donné en 2001 pour nous engager dans cette voie : en effet, aucun élu n'avait alors inclus ce projet dans sa profession de foi. Ne serait-il pas sage de laisser ce projet « mûrir » jusqu'en 2008 date à laquelle les citoyens pourront s'exprimer en toute connaissance de cause à la faveur des élections municipales.

Alors... pour ou contre l'entrée dans la communauté de communes ?

La décision appartiendra aux élus, cet automne, mais il aurait été intéressant que les citoyens de Sainte-Marie participent à ce débat : ce fut le cas à Saint-Alban où une consultation publique a eu lieu le 13 août dernier après la tenue de deux réunions publiques d'information ; résultat du vote : 70 % des votants se sont prononcés contre l'entrée de Sainte-Marie dans la communauté de communes.

A méditer.

Claude Bérard, Maurice Combet, Philippe Girard et Eric Martin-Fardon

Laurent MARTIN-COCHER



- chauffage - sanitaire
- tuyauterie industrielle

63, rue Eugène Charbonnier - 38600 FONTAINE
Tél. 04 76 26 71 11 - Portable 06 08 55 59 61

Le Pont - Saint-Colomban-des-Villard

PAINS
PATISSERIE
SOUVENIRS

J.-L.
TABOURY
Tél. 04 79 59 48 59

Spécialité marjolaine - chocolats maison

SAINT-ETIENNE-DE-CUINES



BOUCHERIE DU MONT CUCHET

Charcuterie - Volailles - Lapins

J. FERA TRAITEUR

Plats cuisinés sur commande - Livraison / domicile

73130 St-Etienne-de-Cuines

Tél. 04 79 56 34 01

Robert RICHARD

TAXI JOUR ET NUIT

73130 SAINT-ETIENNE-DE-CUINES

Téléphone 04 79 56 23 47 ou 04 79 59 48 78

327 430 740 R.M. 73

Comptes rendus des conseils Saint-Colomban

Suite de la page 17

● SÉANCE DU 7 JUILLET 2006

Absents : Delphine Ferroud, Jacques Maurino, Eric Pommier et Alain Rostaing (procurations à, respectivement, Patrick Louadoudi, Hervé Tardy, Xavier Mugnier et René Mugnier).

1 – Communauté de communes

Une circulaire ministérielle de novembre 2005 demandant au Etablissements publics de coopération intercommunale de confirmer leurs compétences, le conseil adopte (8 voix pour, 2 contre – J. Maurino et H. Tardy – et 1 abstention – R. Bozon) le texte suivant :

1) Aménagement de l'espace : • participation aux politiques contractuelles territoriales de la Région, du Département, de l'Etat ou de l'Europe ; • étude, réalisation, gestion des opérations d'aménagement des zones d'activités économiques d'intérêt communautaire ; • étude et mise en œuvre d'une charte intercommunale de développement et d'aménagement.

2) Actions de développement économique :

• en matière industrielle, artisanale et commerçante : création, aménagement, commercialisation, promotion, entretien, gestion des zones d'activités économiques (zone de Lachenal – Le Bessy – Planchamp) ; • en matière touristique : accueil touristique, animation, promotion et commercialisation des produits touristiques situés sur le territoire des communes membres ; promotion et commercialisation des Sybelles ; actions de développement touristique d'intérêt communautaire ; acquisition, rénovation et mise en valeur des biens appartenant au patrimoine local ; accueil et hébergement des saisonniers ;

• en matière agricole : construction, entretien et gestion des bâtiments relais à vocation agricole situés dans les zones d'activités d'intérêt communautaire ; aménagement rural ;

3) Compétences optionnelles :

• protection et mise en valeur de l'environnement ; • création, aménagement et entretien de la voirie ; • politique du logement et du cadre de vie ; • équipements et activités sociales, sportives et culturelles et d'enseignement : construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'ensei-

gnement pré-élémentaire et élémentaire.

2 – Remontées mécaniques

Suite à la réunion du 4 juillet dernier avec la Satvac (A. Maulin, F. Miotello – nouveau directeur – et L. Brunet – caisse), le conseil municipal accepte les tarifs proposés par la Satvac pour 2006/2007 (domaine Sybelles + Saint-Colomban et Ormet) soit : 0,50 euro en plus sur les forfaits 1/2 journée et journée ; 1 euro de plus sur les forfaits 2 à 6 jours ; 2 euros de plus sur les forfaits 6 à 14 jours ; pas d'augmentation pour l'extension Sybelles. Le problème de l'immobilier a été évoqué et notamment le recours déposé au tribunal administratif de Grenoble par Lionel Girard et le protocole signé entre les promoteurs et ce dernier. Selon des informations datant du 5 juillet ce recours devrait toutefois être retiré. Concernant l'ouverture estivale des remontées mécaniques (pour VTT), la Satvac la juge trop difficile à gérer car il y a trop d'appareils concernés. Le bilan de la saison a montré que Saint-Colomban serait en baisse de 12 % et les Sybelles en hausse + 5 % ainsi que Saint-Jean d'Arves, Saint-Sorlin d'Arves et le Corbier. On attend les bilans des passages aux différentes remontées avec le système « mains libres » financé par la commune. Enfin, les saisonniers ont laissé leurs logements non nettoyés. Les pisteurs secouristes ne seront pas repris l'hiver prochain.

3 – Terrains

Le conseil décide de ne pas faire jouer son droit de préemption sur les transactions suivantes : Jacques Tardy / François Bitz (parcelle section F numéro 517 « En Casson »), Jacques Tardy / Luc Martin-Cocher (4 parcelles : section C, numéros 407, 409, 410, et 739 « Le Pont »), et Marceau Bozon / Marie-Pierre Martin (parcelle section Q numéro 197 « Valmaure »).

Par ailleurs, suite à une demande de M. Fabrice Faure (époux de Mme Christine Gauthier) qui souhaiterait échanger une parcelle située section F, numéro 89 lieu-dit « Ressalière » (135 m²) contre une partie de la parcelle communale section F, numéro 464 (environ 12 m²) longeant sa propriété à Lachenal, le conseil est favorable à cet échange dont les frais seront à la charge du demandeur.

4 – Travaux

• Téléphonie mobile. Le conseil général prend tout en charge. Le pylône émetteur sera situé près de la gare d'arrivée du télésiège de l'Ormet, pour l'électricité et pour des raisons d'accessibilité.

• Pont sur le Glandon. Suite à des échanges de courriers

entre MM. Bouvard, Dufreney et la commune, le dossier subvention est en cours d'instruction mais les travaux peuvent commencer dès à présent.

• Le conseil demande une subvention pour la protection des objets mobiliers de la Chapelle, à savoir : statues polychrome, autel, tableaux, vierge, chandeliers et autres objets.

• Réseaux électriques. Le devis des travaux de déplacement des réseaux électriques, suite aux travaux à la salle des fêtes, s'élève à 43 989,94 euros TTC. Ils sont acceptés par 8 voix pour, 2 contre (J. Maurino et H. Tardy), et 1 abstention R. Bozon.

• Cimetière. Le devis de l'ONF pour le déboisement s'élève à 14 212 euros HT et débutera mi-septembre ce qui est trop tardif. Un autre prestataire doit être consulté.

5 – Divers

• Poste. Une convention fixe les horaires d'ouvertures au public de la future Agence postale communale : de 9 h 05 à midi du lundi au samedi compris. L'ouverture est fixée au 1^{er} septembre 2006

• Gîtes communaux. Une délégation de service public sera lancée pour les centres des

Moulins et des Myrtilles. En attendant cette délégation, la commune et la Maison du tourisme s'occupent des locations de ces deux centres et du gîte d'étape de La Pierre.

En fin de séance, Norbert Combet intervient au sujet de la buvette du plan d'eau : personne n'a aucune association n'est candidat à l'heure actuelle. L'offre d'emploi paraît toujours à l'ANPE. Puis le maire interroge Norbert Combet au sujet du marquage du terrain de football pour le Tour de France : Norbert Combet explique que ces marquages sont subventionnés à 50 % pour un montant plafond de 5 000 euros (soit 2 500 euros de subvention) si la marque Les Sybelles y apparaît. Dans ce cas la mairie donne son accord. Francis Martin-Fardon intervient au sujet du bâtiment G. Sa rénovation est stoppée car il n'y a pas de garantie décennale donc pas de commercialisation possible. Enfin, Marie-Thérèse Lelong intervient sur la mise à disposition d'Internet au public : 2 postes informatiques seront en place pour la fin de l'année 2006 dans les nouveaux locaux de la salle des fêtes.

SAINT-ALBAN

● SÉANCE DU 1^{er} JUILLET 2006

Absents : Nicolas Revol (procuration à Michel Donda) et Georges Quézel-Ambrunaz. Le compte rendu de la précédente réunion (27 mai 2006) est adopté par 7 voix pour et 1 abstention (Armand Cartier-Lange).

1 – Créations de poste

• Suite au départ de Sébastien Chaix, le conseil décide de créer un poste d'agent technique à temps complet. Le profil de ce poste comprend, en été : l'entretien des espaces verts, le fleurissement, l'entretien des sentiers de randonnées, le balisage, la mise en place des panneaux, l'entretien du mobilier urbain et l'installation et la préparation du matériel pour les manifestations ; en hiver : le balisage des routes, la conduite des engins de déneigement, le déneigement manuel ainsi que le sablage et le salage (mécanique ou manuel). Les candidats doivent être titulaires du permis VL ; permis poids lourds souhaité.

* Le conseil décide de recruter un agent technique saisonnier pour la période courant du 19 juin au 31 décembre 2006 (35 heures hebdomadaires rémunérées à l'indice brut 274, pour l'entretien des fleurs et de l'environnement), et un employé occasionnel, du 1^{er} juillet au 31 décembre 2006, au cas par cas selon les besoins (même indice brut).

2 – Acquisitions foncières

Le conseil décide d'acquérir 9 parcelles situées section G, pour une superficie totale de 2 391 mètres carrés et un coût de 12 872 euros.

Par ailleurs, M. Eric Blanco s'engage à céder à la commune, sur la parcelle numéro 1232, section E, au prix de 10 euros le m², une bande de terrain de 16 mètres de long sur 1,20 m de large, les frais d'actes et de publication étant à la charge de la commune. Le conseil approuve (par 7 voix pour et 1 contre : Armand Cartier-Lange) cette promesse de vente valable pour une durée de 3 ans à compter de ce jour. Passé ce délai le propriétaire retrouvera l'entièvre disposition de son bien.

3 – Divers

Le conseil :

• approuve (6 voix pour et 2 abstentions : Emile Quézel-Yoyon et Armand Cartier-Lange) le devis du RTM pour l'étude des écoulements, au dessus du ravin du Cray Blanc,

Lire la suite page 19



Une ouverture en demi-teinte

Le 10 septembre, c'était l'ouverture de la chasse pour les 145 chasseurs villa- rins dont 99 sociétaires de l'ACCA de St Colombar qui compte cette année un nouveau jeune chasseur, Adrien Bellot- Mauroz, fils de Philippe Bellot-Mauroz et petit-fils de Jack Bellot-Mauroz, ancien président de l'ACCA de Saint-Colombar. A Saint-Alban, alors que deux chasseurs ont raccroché leur fusil, il reste 46 sociétaires.

• Le plan de chasse de Saint- Colombar, pour le gros gibier est identique à celui de la saison précédente et ce malgré, pour le chamois, les deux très bons comptages effectués en 2003 sur le massif de Belledonne recensant 636 chamois et 150 sur le massif du Grand Châtelard à l'automne 2004. Pour le petit gibier, le plan de chasse est en diminution pour le tétras-lyre, 9 sont à prélever contre 13 en 2005, conséquence du résultat (mauvais) du comptage effectué au mois d'août dernier.

Pour les autres espèces, les plans de chasse sont en stagnation : 4 bartavelles et 15 lièvres (10 de l'espèce blanchon et 5 de l'espèce commun) sont à prélever.

Depuis l'ouverture soit après une semaine de chasse, 7 chamois ont été prélevés : 2 cabris (par les équipes de Laurent Martin-Cocher, au Tépey, et Guy Emieux, dans le secteur de la réserve) ; 3 éterlous (par les équipes d'Henri Girard, au Tépey, Patrice Rostaing- Troux, dans la combe des Roches, et Philippe Martin-Cocher, à l'Echet) ; et 2

adultes (un par l'équipe d'Armand Penz, au Tépey, et un par l'équipe de Roland Bozon, en Bellard).

Deux chevreuils ont été prélevés (2 cabris), un par l'équipe de Philippe Bellot-Mauroz, à l'Echet, et un par l'équipe d'Henri Girard, dans la combe des Roches. Enfin, 5 sangliers ont été tués depuis l'ouverture, 2 par Cédric Emieux (au Truc et à l'Echet), un par Patrice Rostaing-Troux, un par Pierre-Yves Bonnivard (à l'Echet), et un par Maurice Girard (au Truc).

Pour le petit gibier, une perdrix bartavelle a été prélevée par Christel Martin- Cocher. En attendant l'ouverture du tétras-lyre, prévue le 24 septembre, un lâcher de 30 faisans a été effectué le 15 septembre.

• A Saint-Alban, l'ouverture a démarré par deux beaux coups de carabines. Nicolas Routin a tué un daguet d'une centaine de kilos. Le daguet qui est un cerf âgé de un à deux ans n'est pas facile à repérer et il a fallu toute l'habileté du tireur pour ne pas le rater à 250 mètres en mouvement. Pierrot Quézel-Castraz (Premier-Villard) a, pour sa part, tué un gros sanglier au Pied des Voûtes.

A cela s'ajoute un chevreuil, un chamois, et 2 sangliers.

Mais en ce début de saison les chasseurs se sont plutôt concentrés sur le cerf dont la chasse est fermée depuis le 17 septembre, et pour plusieurs semaines, pour cause de rut.

Norbert Combet

Quelque 150 chasseurs pour 200 bêtes à prélever

• L'assemblée générale de l'Association communale de chasse agréée (ACCA) de Saint-Alban s'est tenue le 24 juin en présence d'une trentaine de chasseurs.

Les rapports moral et financier (13 060 euros de recettes pour 12 127 euros de dépenses et 11 060 euros en trésorerie) ont été adoptés à l'unanimité.

Pour cette année, 85 bracelets de grand gibier ont été attribués, à savoir 45 chamois, 32 chevreuils, 1 cerf, 2 biches, 2 daguet et 3 faons. Deux chamois seront mis en vente (un l'a été l'an passé) au prix de 1 000 euros.

Des modifications ont été apportées dans la gestion des bracelets et des équipes. Les bracelets distribués aux équipes seront rendus plus tôt, si l'animal à prélever ne l'a pas été, pour être remis dans le lot commun et augmenter ainsi les chances de réaliser le plan de chasse. Compte tenu de la baisse des effectifs deux équipes de cerf ont été fusionnées ce qui ramène leur nombre à quatre.

Enfin, un tiers du conseil d'administration était renouvelable. Les membres sortants ont été réélus à l'unanimité.

• A Saint-Colombar, l'assemblée générale de l'ACCA s'est déroulée le 17 juin. Trente et un chasseurs étaient présents et 25 procurations avaient été données.

Le compte administratif 2005-2006 montre un solde positif de 4 483 euros (pour 13 603 euros de recettes et 9 120 euros de dépenses). La saison s'engage donc avec une trésorerie de 16 398 euros. Tout cela pour 99 chasseurs, contingent

NAISSANCES

- Le 22 juin 2005 à Tahiti, de **Tamatoa Killian**, fils de Fabien **Firmin** et Romy **Changuy**, petit-fils de Nicole **Jamen** – **Firmin** et arrière-petit-fils de Emmanuel (†) et Louise (†) **Jamen** (Lachal).
- Le 6 janvier 2006 à Angoulême, de **Alexis**, fils de Nicolas **Maquet** et Lydie **Arnaut**, petit-fils de Jean-Pierre **Maquet** et Mylène, et arrière-petit-fils de Georges et Irène **Maquet** (Nantchenu).
- Le 13 juin 2006 à Mont-de-Marsan, de **Heidy**, fille de Eric **Letkiewicz** et Wendy **Juin**, petite-fille de Raymond (†) et Monique **Letkiewicz** et arrière-petite-fille de Joseph (†) et Marie (†) **Jamen** (Lachal).
- Le 20 juin 2006 à Chambéry, de **Thomas**, fils de Abel **Pinto** et Sandrine **Burel** (Le Comberousse).
- Le 22 juin 2006 à Ambérieu-en-Bugey, de **Alexia**, fille de Fabrice **Bozon** et Marie-Christine **Tassile**, petite-fille de Marceau et Andrée **Bozon**, et arrière-petite-fille de Pierre (†) et Lucie (†) **Bozon** (Valmaure).
- Le 26 juin 2006 à Voiron, de **Maxime**, fils de Jérôme **Dompnier** et Gaëlle **Théveneau**, et petit-fils de Jacky et Josiane **Dompnier** (Premier-Villard).
- Le 28 juin 2006 à Mâcon, de **Gauthier**, fils de Benoît et Anne-Elisabeth **Quézel-Ambrunaz**, et petit-fils de Georges et Simone **Quézel-Ambrunaz** (L'Église).
- Le 1^{er} juillet 2006 à Saint-Martin d'Hères, de **Emilie**, fille de Alain et Fanie **Avalière**, petite-fille de Jacques et Michèle **Reynier**, et arrière-petite-fille de Roger (†) et Léa **Frasson-Botton** (Le Chef-Lieu).
- Le 26 juillet 2006 à Annecy, de **Inès**, fille de Rémi **Tognet-Bruchet** et Stéphanie **Chamberod**, et petite-fille de Aimé **Tognet-Buchet** et Hortense née **Quézel-Mouchet** (Frêne).
- Le 30 juillet 2006 à Aubenas, de **Sarah**, fille de Aline **Guyon** et Christophe **Rostaing-Tayard**, petite-fille de Maurice et Yvette **Rostaing-Tayard**, et arrière-petite-fille de Eugène et Marguerite **Rostaing-Tayard** (Martinan).

- Le 17 août 2006 à Aix-les-Bains, de **Lizéa**, fille de Frédéric **Deléans** et Marie-Antoinette **Favre-Teylaz**, et petite-fille de Camille (†) et Marie-Thérèse **Favre-Teylaz** (Châtelelet).
- Le 18 août 2006 à Vénissieux, de **Luc**, fils de Marc **Emieux** et Laureline **Léorier**, petit-fils de Guy et Martine **Emieux**, et arrière-petit-fils de Jean-Baptiste (†) Marie **Emieux** (Martinan).

MARIAGES

- Le 29 avril 2006 à Paris, de Eric **Beaud** et Sandrine **Corsetti**. Sandrine **Corsetti** est la fille de Albert et Ginette **Corsetti** et la petite-fille de Pierre (†) et Lucie (†) **Bozon** (Valmaure).
- Le 24 juin 2006 à Lyon, de Mauricette **Martin-Cocher** (Lachenal) et Sergio **Capezzone**.
- Le 8 juillet 2006 à Charras (Charente), de Jean-Pierre **Maquet** et Nathalie **Desport**. Jean-Pierre **Maquet** est le fils de Georges et Irène **Maquet**, et le petit-fils de Colombar (†) et Rosalie (†) **Girard** (Nantchenu).

N. C.

• Le 15 juillet 2006 à Collias (Gard), de Brice **Pierre** et Corinne **Tavèra**. Corinne **Tavèra** est la fille de Guy et Mireille **Tavèra** (Martinan) et la petite-fille de François (†) **Tavèra** et Lili née **Bordon-Biron** (Les Roches).

• Le 22 juillet 2006 aux Houches, de Frédéric **Favre-Tissot** et Cécile **Martin**. Frédéric **Favre-Tissot** est le fils de Jean-Paul et Mireille **Favre-Tissot** et le petit-fils de Philomène **Favre-Tissot** (Lachenal).

• Le 26 juillet à Londres, de Fabien **Rémond** et Violetta **Kapustyanska**. Fabien **Rémond** est le petit-fils de Jacques (†) et Janine **Tronel** (Lachal).

• Le 11 août 2006 à Albertville, de Anne-Sophie **Delapierre** et Nicolas **Crepisson**. Anne-Sophie **Delapierre** est la fille de Alain et Marie-Hélène **Delapierre** (La Perrière) et la petite-fille de François et Andrée **Bonnet** (Le Pont).

• Le 12 août 2006 à Saint-Colombar, de Evelyne **Dejonghe** et Michel **Hego** (Lachenal).

DÉCÈS

• De Mme Andrée **Creissard**, le 28 mars 2006 à Marseille (53 ans). Elle était la petite-fille de Jean (†) **Trano** et Julia (†) née **Rostaing-Troux** (Valmaure).

• De M. Emile **Cartier-Lange** (Premier-Villard), le 9 juin 2006 à Saint-Jean-de-Maurienne (85 ans).

• De Mme Marie Eugénie **Monnet** née **Martin-Garin** (le Frêne), le 6 juillet 2006 à Montmélian (92 ans).

• De M. Louis **Padovan** (Premier-Villard), le 13 juillet 2006 à Valréas (79 ans).

• De M. Daniel **Robin**, le 17 juillet 2006 au Sapey-d'en-Haut (56 ans). Originaire de Larmor Baden (Morbihan), ce professeur de l'Education nationale, domicilié à Grand-Champ (56), était venu voir passer le Tour de France sur les pentes du col du Glandon.

PETITES ANNONCES

• Annie Ramos et sa famille ont été fortement choquées de constater que six plaques mortuaires ont disparu sur la tombe de Louis Ramos, dans le cimetière de Saint-Colombar, depuis (probablement) la Toussaint 2005. Il n'en reste plus qu'une. Naturellement, la famille serait très heureuse que ces plaques soient remises en place par ceux qui les ont « empruntées ».

• Un lecteur d'Avignon recherche des photographies (conscrits, mariages, foires, etc.) sur lesquelles pourraient apparaître son grand-père Jean-Baptiste **Quézel-Ambrunaz** dit « le gros Baptiste », agriculteur à Saint-Alban, maquignon, décédé par accident en 1914 à l'âge de 54 ans. Prendre contact avec M. Jean-Baptiste **Quézel-Ambrunaz**, 14 place des Châtaignes à Avignon (84 000).

Pour publication dans **Le Petit Villarin** les textes, les documents, les avis de naissances, de mariages, et de décès peuvent être transmis :

- par voie postale
Le Petit Villarin
21, rue Albert Dubout
34130 – Mauguio
Tél. : 04-67-29-45-43
- par courriel :
lepetitvillarin@wanadoo.fr

Dans tous les cas, nom, adresse et numéro de téléphone des auteurs doivent accompagner ces envois.

LE PETIT VILLARIN

Publication trimestrielle : n° CPPAP 0710 G 79863 ; n° ISSN : 1140-5473. Siège : mairie, 73130 – Saint-Colombar-des-Villards. Directeur de la publication : Emmanuel Tronel-Peyroz. Comité de rédaction : Roger Darves, Jacqueline Dupenloup, Jeannine Martin-Garin (†), Christophe Mayoux, Ginette Paret, Emmanuel Tronel-Peyroz. Abonnements et diffusion : Jean-Pierre Tronel-Peyroz, 316 boulevard Chave, 13005 – Marseille ; tél. : 04-91-49-29-61. Comptabilité et administration : Emmanuel Tronel-Peyroz, 21 rue Albert Dubout, 34130 – Mauguio ; tél. : 04-67-29-45-43 ; Courriel : lepetitvillarin@wanadoo.fr ; CCP : Le Petit Villarin, n° 1357-38 M Montpellier. Maquette : F. Duval ; tél. : 04-67-57-24-37. Imprimerie : JF impression, Montpellier ; tél. : 04-67-27-34-11. Abonnement annuel : 8,50 €.